




VANUATU

Plan Stratégique du Secteur de l'Éducation et de la Formation 2021-2030



Photos par Florence Bellon
Communications and Strategic Reporting Manager
VESP Vanuatu Education Support Program



Liste des figures	4
Liste des Tableaux	5
Abréviations et acronymes	6
Préface	8
Mots de Remerciement	9
1.	
Vue d'ensemble du secteur de l'Éducation et de la Formation	10
2.	
Stratégies et priorités politiques	41
3.	
Conception et description du programme	46
4.	
Coûts et financements	76
5.	
Plan d'action	85
6.	
Arrangement de mise en œuvre et capacités	89
7.	
Suivi et évaluation	91
Annexes	99

LISTE DES FIGURES

- FIGURE 1:** Pyramide de la population du Vanuatu, estimation de 2019.
- FIGURE 2:** TBS et TNS pour l'EPPE, le primaire et le secondaire, 2016-2018
- FIGURE 3:** Pourcentage d'enfants trop jeunes ou trop âgés dans le système, 2018
- FIGURE 4:** Enfants de 4-5 ans non-scolarisés en EPPE, 2016-2018
- FIGURE 5:** Enfants de 6-11 ans non-scolarisés en primaire
- FIGURE 6:** Financement de l'éducation en proportion du total des dépenses publiques (unité =%)
- FIGURE 7:** Dépenses de l'éducation en pourcentage du PIB (unité =%)
- FIGURE 8:** Résultats des examens nationaux (sur 100)
- FIGURE 9:** Placement des élèves de l'année 8 ayant passé l'examen final en 2017
- FIGURE 10:** Placement des élèves de l'année 10 ayant passé l'examen final en 2017
- FIGURE 11:** Placement des élèves de l'année 12 ayant passé l'examen final en 2017
- FIGURE 12:** Placement des élèves de l'année 13 en année 14 en école francophone en 2018
- FIGURE 13:** Résultats en littératie et en numératie pour les années 4 et 6, MdEF, 2017
- FIGURE 14:** Proportion de manuels scolaires en écoles primaires
- FIGURE 15:** Pourcentage de manuels et de guides de l'enseignant disponibles, 2018
- FIGURE 16:** Ratio élèves-enseignants par provinces, 2016-2018
- FIGURE 17:** Ratio élèves- salles de classe par provinces, 2016-2018
- FIGURE 18:** Nombre de salles de classe dans les écoles primaires par structure et résistance cyclonique, 2016.
- FIGURE 19:** Sources d'eau dans les écoles, 2016.
- FIGURE 20:** Ratio élèves-toilettes par provinces pour les écoles primaires, 2016-2018
- FIGURE 21:** Valeurs du MdEF
- FIGURE 22:** Vision d'ensemble de la structure administrative du Ministère de l'Éducation et de la Formation
- FIGURE 23:** Résumé de la structure du programme
- FIGURE 24 :** Écart dans le financement du salaire des enseignants
- FIGURE 25:** Composants financés vs composants requis pour le financement externe de la SSEFV (VUV)
- FIGURE 26:** Composants financés vs composants requis pour le financement externe de la SSEFV (VUV)
- FIGURE 27:** Écarts de financement de la SSEFV (VUV)
- FIGURE 28:** Écarts de financement de la SSEFV (USD)
- FIGURE 29:** Plan d'action de l'activité 4: réviser la formule de la subvention scolaire.
- FIGURE 30:** Plan d'action pour l'activité 7 : données de qualité recueillies sur tous les groupes concernés et rassemblées au sein du SIGE, y compris les données sur l'atteinte et le progrès assurant l'équité, en s'appuyant sur des données ventilées sur l'accès, la réalisation et les progrès, telles qu'elles ont été recueillies
- FIGURE 31:** Plan d'action pour l'activité 9 : Analyse comparative externe fondée sur un échantillon représentatif à mettre en place pour s'assurer que tous les groupes d'élèves réalisent des résultats solides et progressent, avec des données de qualité informant les interventions et la pédagogie
- FIGURE 32:** Exemple d'une section d'un plan d'action à partir du modèle de coût
- FIGURE 33:** Structure actuelle des rapports – MdEF
- FIGURE 34:** Proposition de structure pour les rapports – MdEF

TABLEAU 1: Liens entre les questions clés identifiés dans l'analyse du secteur de l'éducation et de la formation et les politiques et les stratégies

TABLEAU 2: Stratégies des programmes de la SSEFV et leurs liens avec les piliers et les résultats

TABLEAU 3: Budget du MDEF de 2018 et estimé pour 2019

TABLEAU 4: Financement de partenaires par catégories (engagement actuel)

TABLEAU 5: Allocation de ressources non-salariales du MDEF à la mise en œuvre de la SSEFV

TABLEAU 6: Coûts totaux de la SSEFV par ligne budgétaire(VUV)

TABLEAU 7: Total du déficit de financement de la SSEFV par ligne budgétaire (VUV)

TABLEAU 8: Total des coûts de la SSEFV par sous-secteurs

TABLEAU 9: Total du déficit de la SSEFV par sous-secteurs budgétaires

TABLEAU 10: Définitions du suivi et de l'évaluation

TABLEAU 11: Différence entre le suivi et l'évaluation

TABLEAU 12: Exigences en matière d'information des partenaires principaux

TABLEAU 13: Ensemble des activités

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AAE	Agent d'amélioration des écoles
APE	Agents provinciaux de l'éducation
APTC	Collège australien de formation du Pacifique
AQV	Autorité des qualifications du Vanuatu
ARTTLE	Outil de ressource pour l'évaluation, l'enseignement et l'apprentissage
ASEF	Analyse du secteur de l'éducation et de la formation
ATLAS	Systèmes accessibles d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation
BDD	But du développement durable
BGCSI	In-Service Unit
OGCIO	Bureau gouvernemental du chef du service de l'information
BNGD NDMO	Bureau national de gestion des désastres
CFP	Commission de la fonction publique
CLICC	Laboratoires informatiques et Centres de communication et d'information
CNQV	Cadre national des qualifications du Vanuatu
CRF	Centre régional de formation
CSE	Commission du service de l'enseignement
CT	Cyclone tropical
DFAT	Département des affaires étrangères et du commerce
DPC	Développement professionnel continu
DPP	Direction des politiques et de la planification
EFPS	Éducation et formation postsecondaire
EFPT	Éducation et formation professionnelle et technique
EPPE	Éducation et promotion de la petite enfance
FREV	Post-School Education and Training
VERM	Feuille de route de l'éducation de Vanuatu
IFEV	Institut de formation des enseignants du Vanuatu
ITV	Institut de technologie (technologique) du Vanuatu
LLN	Langue, littératie et numératie
MDEF	Ministère de l'éducation et de la formation
NMQ	Normes minimales de qualité
NUI	Nombre unique d'identification
ONG	Organisation non-gouvernementale
PACSIMS	Système de gestion de l'information des écoles du Pacifique
PAE	Plan d'amélioration de l'école
PBP	Politique pour les bourses partielles

PE	Protocole d'entente
PGE	Partenariat global pour l'éducation
PIB	Produit intérieur brut
PILNA	Évaluation de l'alphabétisation et de la littératie des îles du Pacifique
PNDD	Plan national de développement durable
PNDE	Plan national de développement des enseignants
PNDI	Plan national de développement des infrastructures
PNDRH	Plan national de développement des ressources humaines
PRE	Programme de récupération pour l'éducation
RES	Ratio élèves-salles de classe
RGRC	Réduction et gestion des risques de catastrophes
RTR	Régulateur des télécommunications et de la radiodiffusion
S&E	Suivi et évaluation
SIGEV	Système de gestion et d'information de l'éducation du Vanuatu
SO	SIGEV Ouvert (Système d'information et de gestion de l'éducation de Vanuatu)
SPS	Stratégies de promotion de la santé
SSEFV	Stratégie du secteur de l'éducation et de la formation du Vanuatu
TBS	Taux brut de scolarisation
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologie de l'information et des communications
TNS	Taux net de scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
VANSTA	Tests nationaux normalisés de réalisation du Vanuatu
VESP	Programme de soutien à l'éducation du Vanuatu
WASH	Eau, Sanitaire et Hygiène
WINS	WASH dans les écoles

PRÉFACE

La stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation du Vanuatu (SSEFV) 2019-2030 a été développée pour s'aligner sur les orientations et les intentions stratégiques du Plan national de développement durable 2016 à 2030 (Le Plan du peuple).

La SSEFV a été développée par le Ministère de l'Éducation et de la Formation (le Ministère) selon un processus qui a nécessité des recherches approfondies sur la situation actuelle du ministère et qui a abouti à l'achèvement d'une analyse sectorielle de l'éducation et de la formation (ASEF) pour éclairer l'état actuel du secteur et soutenir la prise de décision globale.

La SSEFV 2019-30 fournit une orientation à long terme pour l'ensemble du secteur, mais aussi une orientation pour les différentes directions et les unités de travail afin que celles-ci puissent concentrer leurs efforts pour faire en sorte que, au sein du Ministère et en tant que pays, nous nous engageons à réaliser l'Objectif 4 des Nations Unies pour le développement durable 2030 : assurer une éducation inclusive et équitable et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

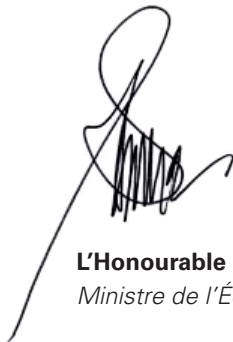
La SSEFV 2019-2030 a été développée par le Ministère pour le Ministère. Posséder le processus et préparer les documents stratégiques pertinents est un pas en avant dans l'autonomie, la responsabilité et la propriété. La Direction des politiques et de la planification (DPP) a planifié et géré le processus, ce qui a mené à l'élaboration de la SSEFV. Elle a été soutenue dans ce processus par des partenaires de développement (Partenariat mondial pour l'éducation GPE, UNICEF et DFAT). Le processus a également appuyé le renforcement de la capacité de recherche et d'analyse.

La SSEFV est une étape cruciale dans la planification du Ministère ; elle répond aux orientations stratégiques et politiques nationales du Plan du peuple, et fournit des directions et des orientations pour une approche coordonnée du Plan d'entreprise triennal et des plans d'affaires annuels. Elle met l'accent sur les provinces et les écoles pour que leurs travaux et leurs priorités soient reflétés à l'échelle nationale. L'objectif de ce plan est d'améliorer l'éducation pour tous de manière efficace et productive.

La SSEFV fournit des orientations et établit des priorités, en tenant compte des différents domaines politiques clés tels que la qualité des enseignants, les subventions scolaires, l'éducation inclusive, le plurilinguisme, les infrastructures, le *curriculum*, les normes minimales, les politiques fondées sur des données probantes, les systèmes de gestion, le suivi et l'évaluation, la rationalisation des ressources, la dévolution, la gouvernance, les partenariats et la communication.

L'éducation et la formation sont la clé d'un avenir meilleur et novateur, de la protection de notre culture et de notre identité, et du développement de chaque individu, de chaque communauté, de la société et de la nation dans son ensemble. Grâce à l'éducation, nous sommes en mesure de renforcer la capacité de chaque Vanuatais à prendre ses responsabilités et lorsque chaque individu a la possibilité de réussir, l'éducation permet d'exercer ses droits et de contribuer au développement global du Vanuatu.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans ce voyage.



L'Honorable Simeon Seule
Ministre de l'Éducation et de la Formation

C'est avec beaucoup de plaisir que je remercie l'Équipe Technique Principale (ETP) de la Division des Politiques et de la Planification (DPP) pour le travail remarquable qu'elle a effectué pour l'élaboration de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation du Vanuatu (SSEFV) 2020-2030. La Division des Politiques et de la Planification (DPP) a planifié et géré l'ensemble du processus qui a permis l'élaboration finale de la SSEFV.

Je tiens également à exprimer mes remerciements les plus sincères à nos deux partenaires clefs qui sont l'UNICEF en tant que partenaire financier et le Département des Affaires Étrangères et du Commerce (DFAT) du gouvernement australien qui a coordonné le projet de la SSEFV 2020-2030 du Vanuatu grâce à l'appui financier des Fonds du Partenariat Mondial de l'Éducation (PME). Vos collaborations positives ont apporté au MdEF une très grande satisfaction.

Je remercie également l'Équipe Locale de l'Éducation (ELE) qui a su apporter une coordination considérable pour l'analyse sectorielle du Ministère de l'Éducation et de la Formation ainsi qu'au développement de la stratégie sectorielle du Ministère de l'Éducation et Formation (SSEFV) 2020-2030. Vous avez répondu positivement à toutes les réunions du LEG et vous avez pu apporter votre soutien, vos commentaires et votre approbation pour ce document.

Et finalement, je souhaiterais remercier tout le personnel du MdEF, les autres partenaires de développement ainsi que toutes les parties prenantes pour tous les commentaires indispensables que vous avez partagés avec nous et qui nous ont permis de développer une stratégie sectorielle novatrice dans laquelle est incluse un scénario budgétaire pour les dix prochaines années.

Avec tous mes remerciements,



Bergmans Iati

Directeur Général

Ministère de l'Éducation et de la Formation.

1.

**Vue d'ensemble du
*secteur de l'Éducation
et de la Formation***

1.1. Contexte

Le Vanuatu s'appuie sur une agriculture de subsistance qui est fréquemment détruite par les nombreuses catastrophes naturelles auxquelles il est confronté. Parmi elles, l'élévation du niveau et des températures de la mer due au changement climatique, qui menace les moyens de subsistance des Vanuatais. Ces réalités de la vie au Vanuatu rendent particulièrement difficile la logistique et la gestion des services publics. L'éducation est le plus vaste service que le gouvernement soutient. Le secteur de l'éducation est le plus grand fournisseur de services gouvernementaux et le premier employeur au Vanuatu. L'éducation est financée par les parents et les communautés, les églises et le gouvernement avec le soutien des partenaires donateurs. Les valeurs chrétiennes sont très présentes dans la plupart des communautés.

La population estimée du Vanuatu est de 272 459 habitants (2016), avec un taux de croissance de 2,3 %. Une grande partie de la population dépend de l'agriculture de subsistance et d'une économie informelle, ce qui conduit à considérer le Vanuatu comme un « pays moins développé ».

Le système éducatif national reflète l'histoire unique du Vanuatu qui a ses racines formelles dans la colonisation du Vanuatu par les gouvernements britannique et Français et le rôle de l'Église dans l'établissement des écoles. Depuis l'indépendance (1980), les bureaucraties françaises et anglaises ont fusionné au fil du temps et l'éducation est administrée en vertu de la loi sur l'éducation (no 9. 2014), qui est responsable de tous les aspects de l'éducation au Vanuatu. Un vestige important de l'influence coloniale est la nature plurilingue de la communauté et donc de l'éducation. Le bislama (pidgin local) est la langue commune de communication à travers le pays ; les enfants sont éduqués dans des écoles en langues françaises ou anglaises, et la politique linguistique encourage les élèves à commencer la petite enfance dans la langue vernaculaire avant de passer au français et à l'anglais.

Le Ministère a fonctionné depuis deux ans dans le cadre d'une *SSEFV temporaire 2017-18*. Le développement de l'actuel SFEV fournit un cadre cohérent qui permet la continuité et la consolidation des activités en cours conçues pour relever les défis et les problèmes. La SSEFV soutient les directives de politique générale émises par le ministre en août 2016. La SSEFV s'aligne également pour soutenir et répondre au *Plan national de développement durable 2016 à 2030*.

La SFEV temporaire 2017-2018 a été développée et mise en œuvre en vue d'un développement à plus long terme de la SSFEV 2019-30 en 2018. La SSEFV actuelle est fondée sur une analyse sectorielle complète comprenant des consultations approfondies avec les principaux intervenants. Les travaux ont été appuyés par le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et la DPP au sein du Ministère a joué un rôle de chef de file pour compléter l'analyse et développer la SSFEV.

Au cours de la période de la SSEFV intérimaire (2017-2018), les processus de planification au sein du Ministère ont mûri. L'un des principaux aboutissements a été l'élaboration d'un cadre de résultats et d'un système de surveillance et d'évaluation connexes à l'appui du plan d'entreprise triennal et des plans d'affaires annuels. L'alignement des fonctions de planification et de budgétisation au sein du Ministère est en cours, et l'élaboration de la SSEFV 2020-30 renforcera le lien avec le plan d'entreprise 2018-20 pour le prochain cycle de planification et de budgétisation.

Les plans d'amélioration des écoles et les plans provinciaux sont au centre des préoccupations du ministère et de la SSEFV 2020-30. La SSEFV appuie le processus de décentralisation dans son ensemble ; l'élaboration de PAE et les plans provinciaux sont un produit essentiel de ce soutien. La SSEFV fournit des orientations stratégiques claires qui garantissent la cohérence et la clarté de l'objet et de l'action dans l'ensemble du ministère.

1.2. Résumé de l'ASEF

Conformément aux bonnes pratiques internationales et aux orientations fournies par le Partenariat mondial pour l'éducation, le développement de la SSEFV (« plan sectoriel de l'éducation ») se basa sur une analyse approfondie du secteur de l'éducation, entreprise par le Ministère de l'Éducation et de la Formation, l'ASEF (Analyse de la formation du secteur de l'éducation), dirigée par la Direction des politiques et de la planification (DPP). Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agissait de veiller à ce que le développement de la SSEFV soit clairement étayé par une analyse rigoureuse, afin de s'assurer qu'il réponde manifestement aux besoins distinctifs du système éducatif du Vanuatu.

Ce qui suit donne un bref aperçu de l'ASEF, à titre informatif, afin d'expliquer le processus par lequel elle a informé l'évolution ultérieure de la SSEFV. Il s'agit d'une procédure gouvernementale menée par une équipe dévouée qui supervise les démarches de bout en bout au sein de la Direction de la planification et des politiques, sous la supervision étroite de l'équipe principale de gestion, du directeur général et du ministre. Conformément aux bonnes pratiques et aux orientations du GPE, le développement de l'ASEF et la SSEFV se sont appuyés sur une démarche systématique de participation des parties prenantes, afin d'éclairer l'élaboration du plan sectoriel final :

Contexte

L'administration du système éducatif au Vanuatu est dirigée par la Loi sur l'éducation (Loi N° 9 de 2014). Le secteur de l'éducation au Vanuatu a hérité en 1980 d'un système dual issu des gouvernements britannique et français. Récemment, le gouvernement a élaboré une politique exigeant l'utilisation des langues vernaculaires dans les niveaux inférieurs de l'éducation primaire.

La structure formelle de l'éducation comprend :

- L'éducation de la petite enfance (de 4 à 5 ans) ;
- L'éducation primaire des années 1 à 6 (de 6 à 11 ans) ;
- L'éducation du secondaire (niveau Collège) des années 7 à 10 (de 12 à 15 ans) ;
- L'éducation du secondaire (niveau Lycée) des années 11 à 13 (de 16 à 18) ; et l'enseignement et la formation postsecondaires (EFPS) (19 ans et plus).

Plus de 50 % de la population du Vanuatu est en âge d'être scolarisé, ce qui influence et exerce une pression importante sur le système éducatif. La provision du primaire continue de représenter la plus grande proportion (environ 59 %) des élèves dans le système au cours d'une année donnée. Il y a un peu moins de participation à l'école maternelle et secondaire. Une grande proportion des élèves est enregistrée comme ayant abandonné ou quitté le système éducatif au niveau secondaire (collège).

La tendance à une croissance démographique plus forte dans les zones urbaines augmente la demande en écoles dans les centres urbains, tels Port Vila et Luganville, où la population dépasse déjà 67 700 personnes. Cette pression pourrait en effet s'accroître si l'on confirme les augmentations attendues des taux de scolarisation et de la fréquentation scolaire aux niveaux préscolaire et de base, ainsi que la réduction prévue de l'absentéisme et des taux d'abandon scolaire.

Toutefois, les niveaux de pauvreté, les conditions de logement, l'approvisionnement en eau et en électricité, la qualité alimentaire et nutritionnelle continuent d'entraver le développement éducatif du Vanuatu, malgré les progrès substantiels réalisés par le pays à ce jour.

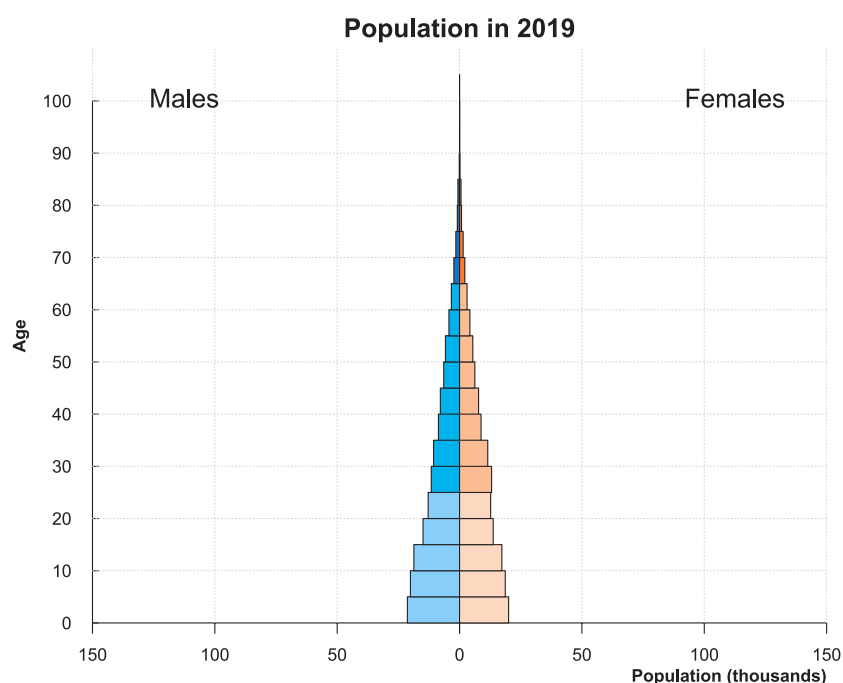
Il est donc considéré comme crucial que les autorités du Vanuatu soient confrontées aux politiques éducatives sociales comme des priorités clés pour la croissance et le développement du pays. Seule une population saine, instruite et qualifiée peut bâtir une économie moderne et durable basée sur le secteur privé, afin de mener le pays à une prospérité accrue. Par conséquent, il faudra renforcer le budget de l'éducation et surveiller attentivement les dépenses – afin de dépenser plus, ou plutôt plus efficacement – pour aller de l'avant.

Contexte et projections démographiques et macroéconomiques

Le dernier recensement complet au Vanuatu a été entrepris en 2009, et un minirecensement a été achevé en 2016. Selon les estimations les plus récentes, la population totale du Vanuatu est d'environ 304 000 personnes.

La population du Vanuatu est plutôt jeune, la majorité des personnes ayant moins de 21 ans :

FIGURE 1: **Pyramide de la population du Vanuatu, estimation de 2019.**



Source : (UN DESA, Projections de la population mondiale, 2019)

Le taux de croissance du pays est estimé à 2,4% ou 3,82 naissances par femme. Le taux a diminué au cours des 60 dernières années, mais il reste relativement élevé en comparaison mondiale.

Selon les projections de l'ONU, la population du Vanuatu devrait atteindre 344 305 d'ici 2025, et 383 373 d'ici 2030 – la dernière année de cette SSEFV.

En termes de participation scolaire, y compris pour les enfants en âge d'être scolarisés, il y avait en 2018 :

Cycle	Total scolarisés (2018)	Non-scolarisés (2018)	Total de la population (est 2018.)	Croissance nette de la scolarisation (2017-2018)
EPPE	15,661	16%	18,600	4,9%
Primaire 1-6	52,789	8%	57,400	7,7%
Secondaire 7+	19,983	58%	34,500	3,9%
EFPS	2,055	N/A	N/A	-10% (+8% année précédente)

Source : (Rapport des statistiques du Vanuatu)

On peut donc supposer que le Vanuatu aura besoin d'un nombre important de places scolaires supplémentaires dans les années à venir pour accueillir tous les enfants qui rejoignent le système éducatif. Le tableau suivant fournit quelques estimations des espaces nécessaires.

	Total (2018)	Estimation de croissance faible (croissance de la pop)	Différence nette d'ici 2030	Estimation de croissance haute (croissance de scolarisation 2018)	Différence nette d'ici 2030
EPPE	15,661	2,4%	5,656	4,9%	13,507
Primaire	52,789	2,4%	19,064	7,7%	85,678
Secondaire	19,983	2,4%	7,216	3,9%	12,877
EFPS	2,055	2,4%	742	8% (2017)	3,534
Total	-	-	32,678	-	115,595

Source : (Rapport des statistiques du Vanuatu)

Avec l'augmentation estimée des inscriptions, des investissements substantiels en infrastructure scolaire au Vanuatu seront nécessaires ; ils sont décrits dans ce document stratégique.

Participation et progression des élèves par sous-secteur

En raison du caractère insulaire du pays, avec une population isolée importante, l'éducation n'est pas obligatoire au Vanuatu. C'est un défi supplémentaire pour réaliser l'accès universel et la participation à l'éducation, tout particulièrement pour l'EPPE et l'enseignement primaire.

Une analyse statistique récente entreprise par le Ministre a révélé les résultats suivants :

Année	EPPE	Primaire 1-6	Secondaire 7+	EFPS	Total
2016	8,800	44,965	18,408	2,122	74,295
2017	14,921	49,005	19,231	2,291	85,448
2018	15,661	52,789	19,983	2,055	90,488

Source : (Rapport des statistiques du Vanuatu)

En termes de changement d'effectifs, le pays a connu une augmentation significative des inscriptions en 2018 par rapport à 2017. L'analyse statistique de 2019 est toujours en cours, mais la plupart des tendances semblent se poursuivre.

Total de la scolarisation	Indicateur
(2017-2018)	4.9% Increase
Scolarisation en EPPE	4,9% d'augmentation
Scolarisation en Primaire	7,7% d'augmentation
Scolarisation en Secondaire	3,9% d'augmentation
Total de la scolarisation en EPPE – Écoles urbaines	12,3% d'augmentation
Total de la scolarisation en EPPE – Écoles rurales	3,4% d'augmentation
Total de la scolarisation en Primaire – Écoles urbaines	14,3% d'augmentation
Total de la scolarisation en Primaire – Écoles rurales	6,3% d'augmentation
Taux brut d'admission en Primaire Année 1	154%

Source : (Rapport des statistiques du Vanuatu)

Accès

L'accès à l'éducation a connu dans son ensemble des progrès significatifs lors des trois années analysées :

Indicateur	2016	2017	2018
Total % d'élèves scolarisés en EPPE, Primaire et Secondaire	N/A	N/A	92%
Pourcentage d'entrants en Primaire Année 1	77,3%	88,8%	89,1%
Taux brut d'admission en Primaire Année 1	123%	150%	154%
Taux net d'admission en Primaire Année 1	45%	49%	60%
Taux de transition de l'EPPE à l'Année 1	N/A	102%	79,3%
Taux de transition de l'Année 6 à l'Année 7	N/A	78,2%	82,8%
Taux de transition de l'Année 10 à l'Année 11	N/A	64,%	59,7%
Taux de transition de l'Année 12 à l'Année 13	N/A	63%	68,5%

Source : SIGEV Ouvert, 2018.

Participation

En ce qui concerne la participation dans le secteur de l'éducation, il existe un écart entre le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation pour l'EPPE et l'éducation primaire. Cela est principalement dû à un grand nombre d'élèves ayant dépassé l'âge normal dans les deux niveaux – et cette question est une question stratégique que le ministère aborde dans cette SSEFV.

Toutefois, il y a eu un certain nombre d'améliorations significatives au cours de la dernière période, en particulier en ce qui concerne le pourcentage d'enfants non scolarisés âgés de 4 à 5 ans, qui est passé de 56% en 2016 à 16% en 2018. Dans les écoles primaires, le pourcentage d'enfants non scolarisés est passé de 13% en 2016 à 8% en 2018. Cette réduction a été réalisée principalement grâce à un programme efficace de subventions scolaires qui a été introduit en 2010 pour les écoles primaires et en 2018 pour l'EPPE.

Les statistiques qui suivent illustrent les changements dans la participation au sein du système éducatif du Vanuatu :

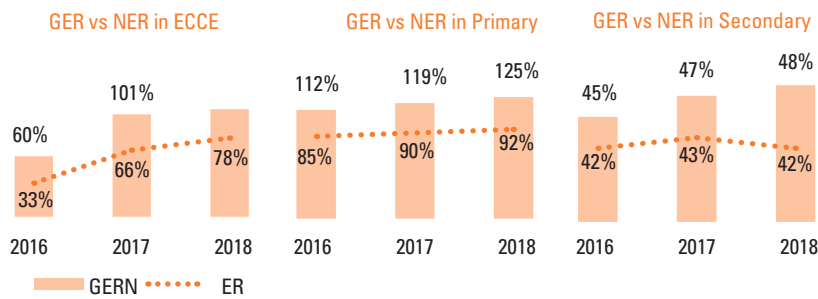


FIGURE 2: TBS et TNS pour l'EPPE, le primaire et le secondaire, 2016-2018

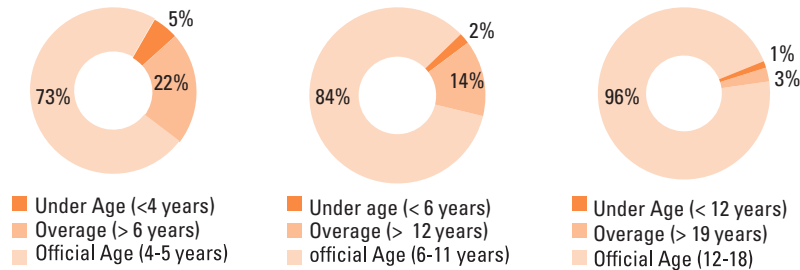


FIGURE 3: Pourcentage d'enfants trop jeunes ou trop âgés dans le système, 2018

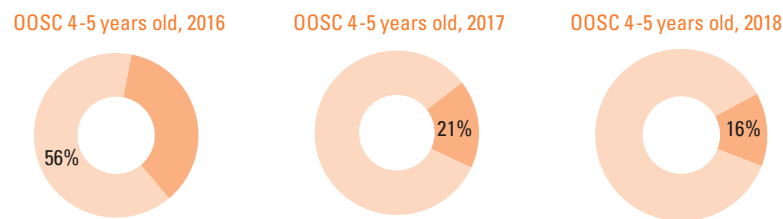


FIGURE 4: Enfants de 4-5 ans non-scolarisés en EPPE, 2016-2018

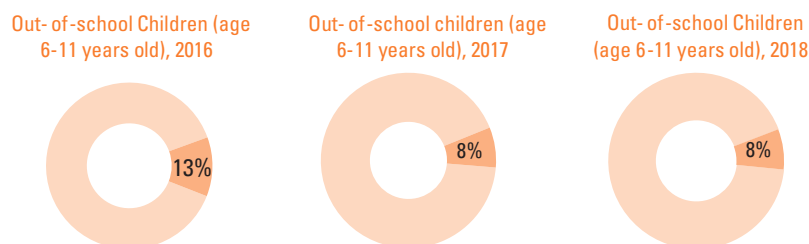


FIGURE 5: Enfants de 6-11 ans non-scolarisés en primaire

Scolarisation, rétention et enfants non-scolarisés

La population totale du Vanuatu a continué d'augmenter ces dernières années, en particulier la population de personnes de moins de 15 ans (enfants d'âge scolaire). En conséquence, le nombre d'élèves dans les écoles a considérablement augmenté au cours de cette période, principalement en primaire. L'afflux d'élèves actuellement en EPPE en 2017 et 2018 suggère qu'en 2019-2021, un nombre encore plus important d'enfants entreront à l'école primaire. Cela aura un impact non seulement sur les élèves, mais aussi sur les besoins d'infrastructures en classe, les besoins en enseignants et aussi en matériel d'apprentissage (outils pédagogiques). De plus, les données recueillies suggèrent que les taux d'inscription continueront d'augmenter, ce qui provoque une pression importante sur les ressources existantes, car il n'y a actuellement pas assez d'écoles secondaires pour accueillir tous les élèves. À ce titre, le MdEF doit accroître l'accès aux écoles secondaires afin d'accroître les possibilités pour les élèves de ce niveau.

Le TBS pour le primaire est de bien plus de 100%, ce qui indique une grande partie d'enfants trop jeunes ou trop âgés inscrits dans les écoles primaires. Le Ministère a lancé une campagne nationale : 6 ans, classe 1 pour promouvoir l'inscription des enfants au bon âge. Le TNS à tous les niveaux est inférieur à 100%. Le secondaire a le plus faible TNS, à 44%, et cela soulève des questions liées à l'efficacité interne à ce niveau d'éducation. Les catastrophes naturelles affectent l'inscription et la participation des enfants à l'école. Avec des catastrophes comme le cyclone Pam et le volcan d'Ambae, toutes les provinces ont connu une légère baisse des inscriptions à tous les niveaux d'éducation. De plus, dans les régions où la population est faible (p. ex. la province de Torba), les inscriptions dans les écoles sont les plus faibles.

En ce qui concerne la rétention, tous les enfants ou élèves qui sont entrés à l'école à un niveau particulier ne sont pas restés et ont terminé ce niveau. Une proportion importante d'élèves quitte l'école plus tôt que prévu. L'éducation fondée sur la langue maternelle doit être encouragée afin d'améliorer la rétention, de réduire le décrochage scolaire et d'éclairer les principaux enjeux et stratégies dans sa mise en œuvre, en particulier dans l'EPPE.

Les statistiques sur les inscriptions des sept dernières années indiquent que les taux d'inscription des garçons et des filles ont été relativement similaires de 2010 à 2015. À partir de 2016, le nombre de filles inscrites dès la petite enfance et au niveau primaire était beaucoup plus faible que celui des inscriptions de garçons, ce qui suggère que lorsque le revenu familial est affecté par des événements externes tels que les catastrophes, l'éducation des garçons est toujours prioritaire par rapport à celle des filles.

Néanmoins, malgré la préférence pour l'éducation des garçons, en 2017 et 2018, les chiffres indiquent que les inscriptions des filles dans les écoles secondaires supérieures augmentent et que le nombre d'inscriptions des garçons diminue. En outre, plus de garçons que de filles décrochent dans les écoles secondaires du Vanuatu, et, compte tenu de l'absence de politiques pour résoudre ce problème, il est recommandé d'élaborer des politiques et des programmes spécifiques pour aborder la question de la parité entre les sexes dans l'éducation secondaire.

D'autres recommandations visent à multiplier les opportunités de formation en éducation pour les enseignants non qualifiés afin d'améliorer la qualité des processus d'enseignement et d'apprentissage et ainsi améliorer l'apprentissage des enfants et à accroître le financement pour combler l'écart entre les sexes dans les différents niveaux et d'envisager fournir des supports scolaires de base aux enfants dans le besoin. Les écoles pourraient également être reliées à des partenaires ou à des donateurs qui peuvent fournir des fournitures scolaires de l'EPPE au niveau secondaire.

Coûts et financements

Le SEF est un secteur prioritaire pour le gouvernement du Vanuatu et la nation dans son ensemble, avec des ressources financières, humaines et matérielles importantes investies. D'un point de vue plus large, le MDEF consacre le budget prévu comme planifié, mais lorsqu'il est analysé, une tendance aux dépenses met en évidence l'écart par rapport aux priorités énoncées.

Le SEF gère le plus grand nombre de fonctionnaires au Vanuatu et, à ce titre, a souvent des difficultés à gérer les dépenses salariales. Selon le rapport financier 2015 du MDEF, 90 % de la masse salariale totale a été allouée aux seuls enseignants des écoles gouvernementales ou soutenues par le gouvernement. Le budget de la masse salariale est la composante la plus importante du budget du MDEF, mais pourtant la plus vulnérable ; il est nécessaire que la structure de l'école soit finalisée et mise en œuvre.

Il y a des défis systématiques internes au sein du MDEF qui doivent être considérés en détail. La direction supérieure du MDEF joue un rôle important dans la gestion des plans de travail annuels et de ses ressources chaque année. Le budget annuel 2013-2017 du MDEF a été soutenu par le financement des partenaires de développement visant des activités spécifiques du PAT. Près de 80 % du budget annuel du MDEF est consacré aux émoluments des personnels, car ces mesures rigoureuses en matière de recrutement, de placement, de transfert et de processus de remplacement devraient être étroitement surveillées et respectées. La structure budgétaire doit être revue et alignée sur les besoins de rapport.

Les ensembles de données relatives aux personnels sont un défi à comprendre car les sources du primaire sont une source externe (DoFT). Étant donné que les données importantes pour la formation provenaient de sources externes, toutes les autres données en attente devraient être transférées dans la base de données SO.

Questions transversales

SECTION 1:

Égalité des genres et inclusion dans le secteur de l'éducation



L'élimination des inégalités entre les sexes dans l'éducation est un objectif important du Ministère de l'Éducation et de la Formation. Cet engagement est détaillé dans la Stratégie du Secteur Intérimaire du Ministère (SSEV 2017 – 2018). L'éducation est reconnue comme jouant un rôle clé dans le développement durable, social et économique. C'est un droit de l'homme et un outil essentiel pour l'égalité, le développement et la paix. Un module sur la violence fondée sur le genre (VBG) a été élaboré par le Programme de Soutien de l'Éducation du Vanuatu (VESP) en collaboration avec le MdEF ; il servira d'exercice de sensibilisation pour les agents du MdEF et ceux qui travaillent dans le secteur de l'éducation.

On pense que cela aidera à lutter contre la violence domestique et sexiste dont l'impact sur l'accès continu et la participation des enfants à l'éducation a été démontré. Afin de renforcer encore l'égalité des genres et l'inclusion dans le secteur de l'éducation, il est recommandé que le MdEF construise une compréhension fondée sur le genre et sur des données probantes de l'éducation au Vanuatu; il est recommandé de veiller à ce que les écoles et le matériel scolaire favorisent l'apprentissage et le rendement équitable ; d'aborder les questions de sécurité, en particulier pour les filles et les femmes ; de favoriser la participation des filles et des femmes à l'enseignement supérieur et les liens vers l'emploi après l'éducation ; d'assurer également la pleine participation des filles et des femmes à tous les niveaux d'un système éducatif équilibré et équitable entre les sexes au Vanuatu.

Le Ministère de l'Éducation et de la Formation a également une politique de sauvegarde de l'enfance (2017 –2020) qui définit clairement les principes et les croyances fondamentaux en matière de protection des enfants. Il établit des procédures et des pratiques qui doivent être entreprises pour respecter l'engagement de protéger les enfants et de gérer les cas suspects de maltraitance d'enfants. Il est recommandé que le MdEF mette en œuvre et renforce sa protection des enfants en sensibilisant la population à la politique de protection de l'enfant ; de coordonner le renforcement des capacités en matière de sauvegarde et de protection des enfants ; de coordonner le respect conformément à la politique de protection de l'enfant ; et d'établir des points focaux pour la protection de l'enfance et du genre dans les provinces comme dans les écoles.

Le Ministère de l'Éducation et de la Formation (MdEF) a également une politique d'éducation inclusive (2010-2020) qui soutient et complète le ministère de la Justice et des Services communautaires à travers sa politique pour les personnes handicapées (2018 – 2025). Celle-ci plaide pour une équité du traitement des groupes défavorisés, vulnérables, marginalisés et stigmatisés. Les conventions et accords tels que la Convention sur le droit de l'enfant (CRC) et la Convention sur le droit de la personne handicapée (CRPD) que le Vanuatu avait ratifiés sont les références pour fournir et intégrer des approches visant à faire ressortir l'utilité et la capacité de tous les enfants. Il est recommandé que le MdEF renforce sa politique et sa mise en œuvre afin d'orienter le gouvernement national vers l'identification des obstacles à l'éducation inclusive et de mettre en place des mesures pour remédier à ces obstacles ; de fournir des matériaux, des équipements et des outils appropriés aux enfants ayant des besoins spéciaux ; de continuer à former les enseignants des écoles primaires et secondaires avec des méthodologies et des compétences d'enseignement spécialisées pour identifier et aider les enfants ayant des besoins spéciaux ; d'inclure des questions du groupe de Washington dans le SIGEV ouvert.

Questions transversales

SECTION 2:

Système d'information et de gestion de l'éducation du Vanuatu (SIGEV)



Le système d'information et de gestion de l'éducation du Vanuatu (SIGEV) est une base de données utilisée par le Ministère de l'Éducation et de la Formation pour la collecte, le stockage et l'analyse des données éducatives à des fins de planification, de suivi et de prise de décision. Il s'agit d'un outil important qui aide le Ministère à mieux gérer ses responsabilités et ses ressources. Les données servent à orienter l'élaboration de politiques et fournissent la base de la prise de décisions fondées sur des données probantes dans le secteur de l'éducation et de la formation. La base de données SIGEV est en mesure de saisir toutes les données de l'éducation disponibles au niveau scolaire, provincial et central pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs de données, aux niveaux local, national et international.

Toutefois, certains défis clés restent à relever, notamment en ce qui concerne sa mise en œuvre, son utilisation et le développement technique continu du système. Afin de relever les problèmes et les défis auxquels est confronté le développement du SIGEV Ouvert, le MDEF doit s'assurer que tous les directeurs d'école sont formés pour utiliser le SO comme outil exclusif pour une utilisation dans les écoles afin de gérer les données scolaires.

À ce titre, le renforcement des capacités devrait être assuré pour les directeurs d'école qui n'ont pas les compétences informatiques de base pour s'assurer qu'ils comprennent le SO et peuvent exploiter le système de gestion des données scolaires. De plus, tous les agents du MDEF devraient être formés pour utiliser le SO comme source commune d'information de confiance en matière d'éducation. En outre, le SO est la base de données centralisée du MDEF qui intègre toutes les données du MDEF. Par conséquent, toutes les unités qui recueillent et utilisent des données ne devraient utiliser que le SO pour assurer la transparence, la cohérence, la fiabilité et l'exactitude de toutes les données du ministère. Ces données sont ensuite disponibles, le cas échéant, pour toutes les parties prenantes. Ainsi, toutes les écoles doivent utiliser le SO pour stocker et gérer les données scolaires et ne pas installer de systèmes alternatifs. Le logiciel SO est gratuit et les informations stockées dans le SO sont accessibles et partagées à tous les niveaux, de l'école au niveau central. Toutefois, une mauvaise connexion Internet dans certaines écoles reste un problème qui doit être abordé prioritairement avec les fournisseurs de réseaux (TVL et Digicel). Enfin, l'élaboration continue du SO pour répondre aux besoins et priorités spécifiques du Ministère doit être comprise et soutenue. Il s'agit notamment d'améliorer la capacité des SO à rapporter, identifier les besoins en information ; et de développer la capacité des agents du Ministère de comprendre, de posséder et d'utiliser des données pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Questions transversales

SECTION 3:

Archives des dossiers ou copies papier



Les archives ou les copies papier qui sont élaborés et enregistrés à l'extérieur du SIGEV Ouvert, tels ceux recueillis auprès de l'Unité des ressources humaines (RH), de la Commission des services d'enseignement (CST), de l'Unité des finances, de la DPP, des Services d'éducation et des provinces, sont actuellement gérés et conservés au sein des secrétaires exécutifs de chaque unité. Avec le développement systématique du SIGEV Ouvert, il est clair que la collecte, le stockage et la maintenance aléatoires des fichiers papier doivent être examinés et rationalisés. En plus de décider « ce » qui doit être gardé, la question de savoir qui est responsable, comment et où, doit être prise en considération. Cette rationalisation considère ce qui n'a pas besoin d'être dupliqué, compte tenu de la capacité du SIGEV Ouvert, et des originaux qui doivent être conservés pour référence ou pour se conformer aux règlements. Une vérification de la capacité du SIGEV Ouvert doit être entreprise afin d'évaluer les pratiques actuelles, la qualité, la sécurité, la cohérence et la localisation des dossiers papier à l'école, à la province, à la cellule, à la division, au TSC, au directeur général et au niveau ministériel..

SECTION 4:

Communications



Le Ministère utilise une variété de stratégies pour la communication interne et externe. Ces méthodes se sont développées au fil des ans avec des degrés variables d'efficacité et de productivité. Comme dans de nombreuses cultures, la méthode de communication préférée est le face-à-face. Là où cela n'est pas possible, le Vanuatu comme de nombreux pays en développement a adopté l'utilisation du courrier électronique et du texte qui sont la prochaine approche en alternative au face à face. Toutefois, le MdEF n'a pas de politique de communication approuvée et/ou de stratégie.

Par conséquent, il est recommandé de finaliser et d'approuver une politique et/ou des stratégies de communication afin de guider les processus et protocoles de communication pour le secteur de l'éducation. Cette politique devrait fournir des lignes directrices et des protocoles clairs sur le format de communication, l'entête et les règles relatives à la tenue des dossiers. Des principes clairs sur l'utilisation des courriels et des médias sociaux sont également nécessaires. Enfin, le MdEF doit continuer à plaider en faveur d'une meilleure connexion Internet dans toutes les écoles ; c'est une priorité pour faciliter le flux de communication entre l'école et le niveau central.

Questions transversales

SECTION 5:

Gestion des désastres et changement climatique



La République de Vanuatu est l'une des nations les plus vulnérables au monde aux catastrophes naturelles, en raison de sa situation géographique sur la « ceinture de feu » et la « ceinture cyclonique » du Pacifique, et de ses caractéristiques géologiques archipélagiques et de la large répartition de ses 83 îles, dont 63 sont habitées. En plus de sa vulnérabilité face aux différents dangers, le Vanuatu a une capacité financière et technique limitée pour répondre aux besoins humains inévitables et aux demandes financières dans ces moments.

Le cyclone tropical Pam et la réponse nationale et internationale ont souligné la nécessité d'améliorer la réduction des risques et la préparation dans tous les secteurs, y compris l'éducation. Il est vraiment nécessaire d'intégrer la gestion des désastres et des changements climatiques dans toutes les politiques sectorielles. À mesure que les catastrophes deviennent l'affaire de tous, il est également nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre le MDEF et les autres partenaires pour faire face aux catastrophes et être mieux préparé et en mesure d'intervenir plus efficacement en cas de catastrophe. Les risques posés par les dangers ne peuvent être réduits et gérés efficacement que dans le cadre d'un processus de développement durable qui adopte une approche plus large et plus intégrée de la réduction des risques de catastrophe et de la gestion des catastrophes (RRC & GC). Il s'agira de la gestion proactive des risques de catastrophes et de la réduction de la vulnérabilité, de l'élargissement au-delà de l'approche traditionnelle de la préparation, de l'intervention et du relèvement en cas de catastrophe, et de l'adoption d'une approche stratégique pour améliorer et renforcer l'efficacité et l'efficience du développement en mettant l'accent sur la RRC et la GC.

Le Gouvernement a reconnu que le Vanuatu dispose d'une capacité financière et technique limitée pour faire face adéquatement aux risques de catastrophe et, en tant que membre du Forum des îles du Pacifique, a reconnu l'importance et la pertinence de l'assistance continue des organisations régionales ainsi que des partenaires régionaux et internationaux en matière de développement.

Le Vanuatu prend également part à plusieurs instruments internationaux et régionaux sur le développement durable, y compris à des engagements concernant la RRC et la GC.

Le MDEF est un agent clé dans les écoles pour planifier, soutenir, préparer et éduquer ses citoyens sur les dangers. Le Ministère et les provinces peuvent fournir des structures pour organiser et gérer les interventions, mais ils comprennent que leurs ressources seront limitées et insuffisantes en fonction de l'ampleur et de la complexité de la catastrophe.

L'EPPE au Vanuatu

La division de l'éducation et de la protection de la petite enfance de Vanuatu a été créée dans le cadre de la Direction des services éducatifs du MdEF afin de promouvoir et de veiller à ce que les plus jeunes enfants de ce pays aient un accès équitable à des programmes de qualité, bien gérés et durables dans les centres de l'EPPE. Ces programmes sont élaborés en partenariat entre les communautés, les ONG et le Gouvernement du Vanuatu. Les programmes de haute qualité en EPPE sont bénéfiques pour promouvoir la performance cognitive des jeunes enfants et accroître l'efficacité de l'éducation primaire et secondaire.

Des études ont montré que la fréquentation d'une certaine forme d'école maternelle est un déterminant clé de la probabilité de la réussite en primaire. L'EPPE pose les bases de l'avenir et le succès dans la vie, il est donc important de se concentrer et d'investir dans l'EPPE.

La valeur accordée à l'EPPE par le gouvernement du Vanuatu se reflète dans son soutien continu au développement et à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation dispensée dans les centres de l'EPPE. L'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des normes et des responsabilités relèvent fermement du MdEF et des travaux sont en cours pour continuer à verser des subventions à l'EPPE et à payer le salaire de tous les enseignants de l'EPPE. Bien que le gouvernement prenne des initiatives pour soutenir le secteur de l'EPPE, il est toujours essentiel de maintenir l'appropriation et le soutien de la collectivité. La participation des parents est essentielle pour un véritable progrès dans l'EPPE. Les parents et les membres de la communauté devraient assumer une responsabilité partagée pour défendre l'EPPE, tandis que le gouvernement, les organisations non gouvernementales, les donateurs et les autres parties prenantes doivent établir un consensus pour s'assurer que les ressources, les fonds et les programmes de l'EPPE sont maximisés et structurés de manière à profiter à tous les enfants. La compréhension et le soutien actif des dirigeants politiques, religieux, administratifs et culturels à l'égard de l'EPPE doivent faire partie intégrante de son succès continu.

Pour une mise en œuvre réussie et la gestion des centres de l'EPPE, il est important que chacun comprenne ses rôles et responsabilités. La clarification des rôles et des responsabilités favorisera la responsabilisation et fournira une structure de gestion à tous ceux qui participent à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'EPPE. Tous les programmes de l'EPPE devraient être alignés, coordonnés et contrôlés afin qu'ils travaillent mieux ensemble.

Des programmes efficaces de l'EPPE nécessitent de bonnes ressources pédagogiques, des outils d'évaluation et une pratique pédagogique solide. Les enseignants de l'EPPE devraient avoir une norme minimale de qualification et s'engager dans un perfectionnement professionnel annuel afin d'améliorer leurs compétences en matière d'amélioration continue. Des qualifications minimales élevées pour les enseignants doivent être établies ainsi que des options de formation réalisables pendant l'année scolaire pour tous les centres de l'EPPE. Tous les centres et enseignants de l'EPPE doivent être enregistrés et licenciés, et, un barème de rémunération standard basé sur les descriptions de poste de tous les enseignants de l'EPPE doit être élaboré. Il convient d'envisager une augmentation du financement public de l'EPPE pour les enfants des zones rurales.

Secteur de l'éducation : éducation primaire et secondaire

Le secteur scolaire est composé principalement de l'enseignement formel primaire et secondaire et fournit un emploi à un total de 2 793 enseignants (payés par le gouvernement et par l'école) en 2017. Au total, 56 235 élèves sont inscrits en primaire et 16 308 élèves dans les écoles secondaires.

Les écoles primaires et secondaires sont détenues et gérées soit par le gouvernement, soit par les églises ou les particuliers/organisations. Mais pour qu'une école primaire ou secondaire puisse fonctionner, elle doit être enregistrée dans le cadre des processus prescrits dans la Politique d'enregistrement et d'inscription scolaire de 2017. Il est recommandé que le MDEF examine et renforce la mise en œuvre de la Politique d'enregistrement et d'inscription scolaire afin d'assurer le respect de la loi N° 9 sur l'éducation de 2014 et de modifier la réglementation.

Le Vanuatu connaît encore *le système d'éducation duel* avec des écoles s'inscrivant en langue anglaise ou en langue française. Toutefois, l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau programme du primaire garantissent que le contenu pédagogique est le même pour les écoles en langue anglaise et en langue française. Il s'agit d'une étape franchie vers l'harmonisation du contenu du programme d'études du primaire au secondaire.

Toutes les écoles primaires et secondaires ont un comité ou un conseil pour aider le directeur à gérer les affaires scolaires. Par exemple, les comités et les conseils scolaires aident le directeur à élaborer et à mettre en œuvre le PAE avec des objectifs visant à atteindre les NMQ. Les NMQ actuelles sont spécifiquement développées pour les écoles primaires, donc un raffinement de celles-ci sera nécessaire pour inclure les écoles secondaires. La gestion en milieu scolaire est un autre aspect qui joue un rôle essentiel pour aider les écoles à respecter les NMQ et à améliorer l'apprentissage dans les salles de classe. Le travail entrepris par la gestion des écoles doit être plus proche des écoles. Par conséquent, les fonctions de la gestion des écoles sont lentement dévolues aux bureaux provinciaux de l'éducation. Une sensibilisation et une formation accrues aux chefs d'établissement sont également nécessaires pour respecter les normes professionnelles du Vanuatu pour les directeurs d'école.

Un autre élément nécessaire pour aider le MDEF, les bureaux provinciaux de l'éducation et les comités/conseils scolaires à gérer efficacement les enseignants des écoles est de mettre en place une « structure de dotation scolaire ». Des tests ont été effectués dans le SIGEV Ouvert, mais il reste encore du travail à faire pour que la structure de dotation de l'école puisse être construite automatiquement par le SIGEV Ouvert en fonction des inscriptions.

La mise en œuvre d'un nouveau programme d'études a été l'un des principaux développements en matière d'éducation. Toutefois, l'accent est actuellement mis sur l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études primaires, en particulier pour les années 1 à 3. On s'attend à ce que le programme d'études de l'année 4 à 6 soit mis en œuvre à partir de 2019. En revanche, l'élaboration du programme secondaire (année 7-13) a été lente en raison du manque de soutien financier. L'élaboration des programmes scolaires secondaires a donc besoin de l'attention et du soutien du MDEF et de ses partenaires de développement.

En fonction de la mise en œuvre du programme d'études, les résultats de l'apprentissage des élèves sont évalués. Pour les évaluations de niveau primaire, VANSTA est administré à tous les élèves de l'Année 4 et 6. Les résultats 2017 de VANSTA montrent une amélioration par rapport aux résultats de 2009. Néanmoins, il y a encore une proportion d'élèves qui obtiennent des résultats extrêmement bas. Au niveau secondaire, un grand nombre d'élèves ont obtenu des résultats moyens et ce pour

différentes raisons. L'une des raisons pourrait être liée à la qualité des enseignants et aux processus d'enseignement et d'apprentissage utilisés au niveau de la salle de classe. Par conséquent, le MdEF doit examiner de façon critique les moyens d'améliorer le niveau de réussite des élèves. La base de données de gestion des examens et de l'évaluation doit également être améliorée et renforcée afin d'améliorer la communication des résultats de l'évaluation des élèves. L'utilisation du SIGEV Ouvert doit être envisagée.

Les enseignants jouent le rôle le plus important pour aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage prévus dans le programme national. Il est également juste de dire que la « profession enseignante » est considérée comme la plus grande source d'emploi formel, fournissant de l'emploi à 2 382 enseignants (niveau primaire et secondaire). Cependant, le Ministère rencontre encore d'énormes défis dans la gestion des enseignants. Un facteur sous-jacent est que la répartition (ou le recrutement et les affectations/placements) des enseignants a été faite sans les conseils appropriés d'une politique de recrutement et d'affectation des enseignants. Un projet de politique de recrutement et d'affectation des enseignants (2016) est élaboré et il est crucial que cette politique soit finalisée et mise en œuvre afin de gérer efficacement les répartitions des enseignants.

La qualité de l'enseignant est une autre dimension qui contribue aux réussites d'apprentissage des élèves, mais qui est aussi une préoccupation pour le MdEF. Les conclusions de l'ébauche du PDNE (2018) montrent que la majorité des enseignants sont sous-qualifiés voire non qualifiés. L'ébauche du PNDE a identifié des solutions pour remédier aux lacunes des enseignants et remarque que « des possibilités d'améliorer leurs compétences ouvrirait la voie à l'amélioration de leur efficacité à soutenir l'apprentissage des enfants et à être en mesure de faire face aux défis auxquels ils sont actuellement confrontés et auxquels ils continueront de faire face à l'avenir »¹. Un cadre stratégique du plan de perfectionnement des enseignants doit être établi pour fournir des orientations et/ou des conseils pour la finalisation et la mise en œuvre du PNDE. Une fois approuvée, la mise en œuvre du PNDE devrait être considérée comme une priorité afin que les questions récurrentes de gestion et de qualité des enseignants soient gérées efficacement.

Afin de permettre aux élèves d'apprendre, les installations scolaires et les infrastructures jouent un rôle essentiel. Au cours des cinq dernières années ou plus, les partenaires de développement ont apporté un soutien important pour améliorer les installations et les infrastructures scolaires. Une grande partie de ces investissements dans les infrastructures scolaires faisait partie du Programme de rétablissement de l'éducation (ERP) après le cyclone tropical Pam. De nombreuses écoles de la province de Taféa et de Shéfa ont bénéficié de ces projets d'infrastructures scolaires. Malgré ces gros efforts, des améliorations sont nécessaires dans l'infrastructure des installations scolaires dans d'autres régions du pays. Il est recommandé de poursuivre les partenariats avec les partenaires de développement afin d'améliorer les installations scolaires et l'infrastructure de qualité dans l'ensemble du pays. De plus, il est nécessaire d'enquêter quant aux ressources des écoles secondaires afin d'informer les décideurs sur les secteurs ou les endroits qui ont besoin d'être améliorés.

1. Ébauche du Plan national de développement des enseignants, présenté au Comité Directeur du PNDE en mai 2018.

Secteur de l'éducation et de la formation postsecondaire

Le secteur de l'éducation et de la formation postsecondaire (EFPS) fait référence à tous les apprentissages et enseignements qui ont lieu après l'école (TVET et enseignement supérieur). Cela comprend la formation privée, publique, formelle et informelle. L'objectif principal du secteur de l'EFPS est de développer les compétences spécifiques à l'économie, nécessaires à l'exercice de certaines professions, afin que les étudiants trouvent un emploi. Par conséquent, il est important que les fournisseurs de formation aient des liens étroits avec les employeurs des industries et des entreprises auxquelles leurs cours sont liés. Cela signifie qu'ils sont sensibles à l'évolution des besoins du marché du travail et que les étudiants sont guidés pour obtenir des compétences qui mèneront à l'emploi.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de données accessibles et cohérentes concernant l'EFPS. Le Ministère n'est pas en mesure d'accéder aux données de base de la plupart des fournisseurs de l'EFPS, et il est donc impossible d'évaluer l'efficacité et l'efficacité des fournisseurs individuels ou du secteur dans son ensemble. Les bourses d'études sont un aspect essentiel du système, et il est essentiel d'avoir accès à ces données. À ce titre, une base de données centralisée pour le secteur de l'EFPS devrait être établie dans un format accessible et analysable. Le développement d'un module de l'EFPS au sein du SIGEV Ouvert est susceptible de répondre aux besoins des fournisseurs enregistrés et non-enregistrés. Des données précises et à jour sur les bourses doivent être conservées dans le module de l'EFPS du SIGEV afin d'être transparentes et accessibles.

On ne sait pas si le système de l'EFPS est axé sur la demande. La plupart des intervenants ne suivent pas les étudiants pour vérifier les résultats d'emploi des diplômés. La plupart n'ont pas montré avoir demandé l'avis de leur secteur industriel ou de leur organisme de financement. Il est donc recommandé que les intervenants financés par le gouvernement soient tenus de mener des études de traçage. Ces informations sont essentielles au développement d'une offre efficace et réactive en EFPS et d'une stratégie de formation cohérente sur le marché du travail. Ils devraient également être tenus de demander l'avis du secteur de l'industrie sur le marché du travail, tandis que les intervenants non gouvernementaux devraient être encouragés à mener des études de traçage.

Enfin, les grands prestataires spécialisés (soins infirmiers, policiers, maritimes, agricoles, formation des enseignants) peuvent être directement liés au secteur industriel qu'ils fournissent. Par exemple, le Collège de police a indiqué qu'il ne recrute des étudiants que lorsqu'il a des postes vacants à pourvoir. Toutefois, plus que des preuves anecdotiques, il faut que ces intervenants aient une connaissance précise et actuelle de l'industrie et qu'ils soient sensibles aux changements d'exigences en matière de main-d'œuvre.

En outre, il existe peu de preuves que la prestation de l'EFPS est inclusive. La seule preuve précise à l'heure actuelle provient des programmes financés par AusAid qui doivent faire un rapport au gouvernement australien en référence à ce critère. Les groupes défavorisés entreprennent habituellement des formations au sein d'un fournisseur de formation non formel. Wan Smol Bag, Live and Learn ou Youth Challenge se concentre sur l'inclusion de tous les participants ayant un handicap quelconque, par exemple. Cependant, il y a certains fournisseurs privés qui fournissent la formation en réponse à une demande, appelée fournisseurs de FFS. Il est recommandé que tous les fournisseurs soient tenus de conserver des données sur l'inclusivité en termes de sexe, d'incapacité et de province d'origine.

Aucune information n'a été recueillie sur une voie unique reconnue entre le système d'EFPS et le système d'apprentissage formel². Une formation formelle est dispensée, mais seulement en général. À ce titre, il est recommandé que le MDEF investisse dans l'élaboration de parcours de formation

2. L'AQV a développé une politique des filières de qualifications du COV qui réglemente les passerelles entre les écoles et l'EFPS et vice-versa.

pour les jeunes non scolarisés, ceux qui ont un faible niveau d'alphabétisation et de numératie, les femmes et les filles, les ruraux. Il est également nécessaire d'investir dans l'élaboration et la mise en place d'un programme accessible de langue, d'alphabétisation et de numératie pour adultes. Les bourses devraient être destinées aux personnes qui rencontrent le plus d'obstacles (voir l'étude sur les obstacles à l'éducation), tandis que l'essai des cours d'EFPT en lycée devrait être poursuivi en tant qu'option pour les étudiants qui ne souhaitent pas s'orienter vers des études universitaires.

La provision de l'EFPS est trop centralisée. Les principaux collèges et instituts financés par le gouvernement sont concentrés à Port Vila et Luganville, ce qui soulève des barrières géographiques et donc financiers pour les étudiants potentiels du reste du Vanuatu. À ce titre, la couverture géographique devrait être renforcée par l'implantation d'un plus grand nombre de centres sur d'autres îles. Le MDEF prévoit « la mise en place d'un réseau de centres provinciaux de l'EFPT qui, en collaboration avec les conseils de formation du gouvernement provincial, facilitent une approche plus coordonnée du développement des compétences provinciales qui est directement aligné sur les priorités provinciales en matière de développement économique et social ». Le Partenariat des compétences du Vanuatu (PCV) est le seul fournisseur à réussir à délivrer des formations dans les régions provinciales. Il a établi quatre centres provinciaux de l'EFT (autres qu'à SHEFA).³ Il conserve également d'excellentes données et mène des enquêtes sur les résultats pour mesurer l'efficacité et l'efficacéité de sa formation. Les CRF ne sont pas un système cohérent, ne sont pas financés de façon fiable, et leurs infrastructures et installations seraient dans un certain état de délabrement (voir le rapport de mise à jour des CRF, AQV). Aucune preuve n'est disponible pour déterminer si le système de bourses d'études a une incidence à cet égard. Il est recommandé que le MDEF investisse dans les CRF en vue d'offrir des programmes de passerelles et de chercher des preuves que l'incidence des bourses d'études sur l'accès est équitable et répond aux principes de la Politique de l'EFPS.

Les modalités réglementaires et les stratégies d'assurance de qualité ne sont pas uniformes dans l'ensemble du secteur. De nombreuses organisations ne sont pas encore inscrites à l'AQV, ou elles dispensent des cours qui ne sont pas encore accrédités. Selon les résultats, seulement 52% des fournisseurs sont enregistrés. Certains sont inscrits et offrent des cours non accrédités ; d'autres ne sont pas inscrits et offrent des cours accrédités⁴. Les établissements où la qualité est garantie font vérifier l'ensemble de leur personnel et la prestation des services. En d'autres termes, ils sont fiables concernant la qualité des formations assurées. Toutefois, dans certains cas, il n'y a pas beaucoup de certitude pour les étudiants qui entreprennent des programmes de formation en EFPS. Il est donc recommandé que le MDEF renforce les exigences d'enregistrement conformément au Cadre de qualification du Vanuatu, ainsi que la promotion d'un système coordonné et assuré par l'EFPS qui contribue à la croissance économique individuelle, communautaire et nationale et aux moyens de subsistance.

Le principal inconvénient dans le secteur de l'EFPS est actuellement l'absence d'une base de données centralisée où toutes les données pourraient être stockées, gérées et analysées. À partir de maintenant, un module EFPS sera développé pour faire partie du SIGEV Ouvert. Les principaux collèges financés par le gouvernement et les établissements d'enseignement supérieur ont leurs propres systèmes de gestion de l'information. Il y a très peu de données sur les résultats des élèves. L'APTC mène des études de traçage. Une étude de traçage des diplômés de l'ITV des années 2004 et 2005 a été menée en 2006 mais est maintenant obsolète⁵.

3. Établit dans quatre provinces : TORBA, SANMA, MALAMPA, et TAFÉA.

4. Quel fournisseur ? En vertu de la loi de l'AQV, seuls les fournisseurs enregistrés peuvent fournir des formations accréditées.

5. L'AQV élabore actuellement un cadre de suivi et d'évaluations pour surveiller la réalisation des objectifs et des outils stratégiques de l'EFPS afin de recueillir des données par rapport aux indicateurs de résultats. Une fois que le cadre de suivi et d'évaluations aura été mis en œuvre, il y aura une collecte de données par le biais d'une enquête sur les destinations des diplômés et un sondage sur la satisfaction des employeurs.

Sur la base des données recueillies, le secteur de l'EFPT et de l'enseignement supérieur s'efforcent d'être plus efficace dans la prestation des services. Les prestataires sont soit financés par le gouvernement, soit financés par des fonds privés par une organisation privée comprenant des donateurs. Le Gouvernement du Vanuatu a assumé des rôles plus actifs dans le secteur de l'EFPT au cours de la dernière décennie, mais le gouvernement joue un rôle clé sous-développé, en particulier en ce qui concerne l'utilisation efficace et équitable du financement public, la mobilisation des ressources privées, l'accès équitable et le suivi et l'établissement de rapports sur le rendement du système. Les bourses offrent des opportunités et sont essentielles à un système fondé sur le mérite et axé sur l'équité. Les changements sont moins rapidement identifiables par rapport à d'autres rôles clés attendus du gouvernement dans le secteur de l'EFPT : assurer une utilisation efficace du financement public (le financement des bourses d'études publiques semble inefficacement élevé par rapport aux rendements sociaux probables) ; mobiliser des ressources privées (à l'exclusion de l'APTC, le secteur privé ne contribue pas beaucoup) ; fournir des informations publiques sur les exigences du marché du travail et le système de formation ; fournir des services à tous les fournisseurs de formation, publics et privés, y compris les CRF ; assurer un accès équitable ; le suivi et l'établissement de rapports sur le rendement du système, comme en témoigne la base d'information statistique sous-développée pour l'EFPT. Les bourses d'études doivent être axées sur l'offre pour obtenir des résultats positifs pour les étudiants. Cela dépend à son tour d'un bon conseil sur le marché du travail, d'une tenue de dossiers précise et d'une transparence.

Les conclusions du récent rapport sur les obstacles à l'éducation ont encore façonné l'élaboration de la SSEFV, afin de s'assurer que ces obstacles soient atténués. Voici un résumé de ces constatations :

QUI SONT LES ENFANTS NON-SCOLARISÉS ?

- L'éducation de la petite enfance et l'enseignement secondaire ont des taux d'inscription très faibles. Dans l'éducation de la petite enfance, seulement 66 % des enfants sont scolarisés à leur âge correct (il y a un taux élevé d'enfants trop jeunes ou trop âgés). Dans les écoles secondaires, 43 % de la population en âge scolaire est inscrite.
- Shéfa avait le plus faible TNS pour l'EPPE (51%) et le primaire (78%) et le secondaire (27,0 %). Torba a le plus bas TNS pour l'école secondaire, plongeant à 25% en 2017. L'enquête auprès des parents de la province de Torba indique que le respect des frais de scolarité était le plus grand obstacle ; alors que dans la province de Shéfa, la principale préoccupation exprimée était la qualité de l'éducation et la taille des classes.
- Seul, un petit nombre d'élèves est scolarisé dans l'enseignement supérieur.
- Dans l'ensemble, les garçons et les filles sont représentés également dans les inscriptions dans les écoles, bien que la parité entre les sexes ait diminué pour les inscriptions à l'école primaire après 2016, ce qui suggère qu'avec les pressions exercées sur les revenus en réponse aux catastrophes, la fréquentation des garçons a été prioritaire par rapport à la fréquentation des filles. Au niveau secondaire, il y a plus de filles inscrites que de garçons, et les taux d'abandon scolaire des filles sont significativement et systématiquement inférieurs à ceux des hommes.
- Il existe une disparité importante entre les sexes dans l'inscription aux programmes professionnels, avec presque deux fois plus de garçons que de filles qui s'inscrivent.
- Les filles ont un taux de bourses d'études tertiaires plus élevé, mais les taux d'achèvement à partir de 2015 montre que l'IPG pour l'obtention du diplôme est de 0,76.

- Les données concernant l'abandon scolaire montrent qu'une proportion significativement plus élevée de garçons abandonnent l'école que les filles. À l'école primaire, l'année d'abandon la plus courante est l'Année 6 (probablement après les examens de l'année 6, qui déterminent l'entrée à l'école secondaire). À l'école secondaire, les filles sont plus susceptibles d'abandonner à l'année 9, et les garçons sont plus susceptibles d'abandonner à l'année 7.

QU'EST-CE QUI DÉTERMINE L'ABANDON DES ÉLÈVES ?

- Le paiement des droits de scolarités (y compris l'existence de frais, aggravé par la pauvreté des revenus, les difficultés à générer des revenus et la mauvaise utilisation des revenus)
- Le manque de soutien parental ou de valeur accordée à l'éducation (perceptions des parents)
- L'accès à l'école en raison de la distance de l'école et de pauvres infrastructures routières
- Le handicap – accès et enseignement de l'inclusion, discrimination
- Les désastres – l'impact des désastres sur les communautés et les infrastructures scolaires ainsi que la relocalisation des populations et l'utilisation des bâtiments scolaires comme centres d'évacuation.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUES DÉTERMINANT L'ABANDON DES ENFANTS ?

- demande que les enfants aident au travail domestique ou agricole dans la famille ;
- exposition des enfants à l'alcool ou à la marijuana, ce qui suscite un désintérêt pour l'école ;
- absents (en raison d'un emploi saisonnier reconnu (RSE) ou d'un foyer brisé) ;
- faible intérêt des enfants pour l'éducation (y compris la pression exercée par les amis pour qu'ils abandonnent) ;
- accès aux médias sociaux et aux téléphones portables qui détournent les enfants ;
- désir de gagner un revenu immédiat ;
- perceptions des parents quant au risque d'exposition aux relations sexuelles et au risque de grossesse chez les adolescentes en raison de la fréquentation scolaire ;
- perception que la discipline n'a pas été appliquée dans les écoles (les mesures de protection de l'enfance n'ont pas été accueillies favorablement car elles excluent les châtiments corporels).

QUELLES SONT LES BARRIÈRES POUR L'ACCÈS ET L'APPRENTISSAGE PARTICULIÈREMENT POUR LES ENFANTS AYANT UN HANDICAP ?

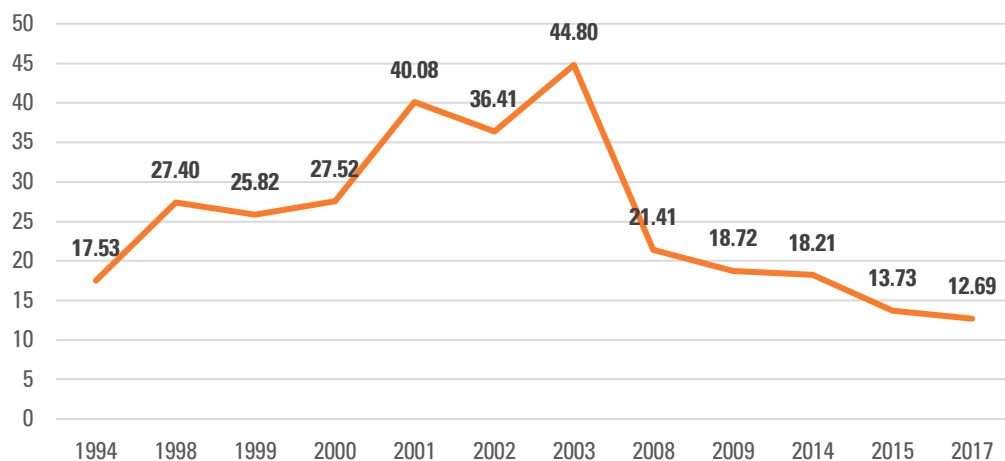
- Le handicap était considéré comme un déterminant important de l'accès à l'éducation au Vanuatu, les participants à l'étude désignant les obstacles propres au handicap tels que l'accès aux installations scolaires, l'inclusion de l'enseignement, l'inclusion des programmes d'études, la discrimination et l'accès limité au revenu (pour respecter les frais de scolarité) comme le 4^{ème} obstacle le plus élevé à l'éducation.

1.3. Aspects complémentaires concernant le secteur de l'éducation

Financement national du secteur de l'éducation et de la formation

Le financement de l'éducation et de la formation représente une part importante des dépenses publiques totales du Vanuatu. Au cours des dernières années, la proportion de l'éducation dans les dépenses publiques totales a été maintenue autour de 13 % :

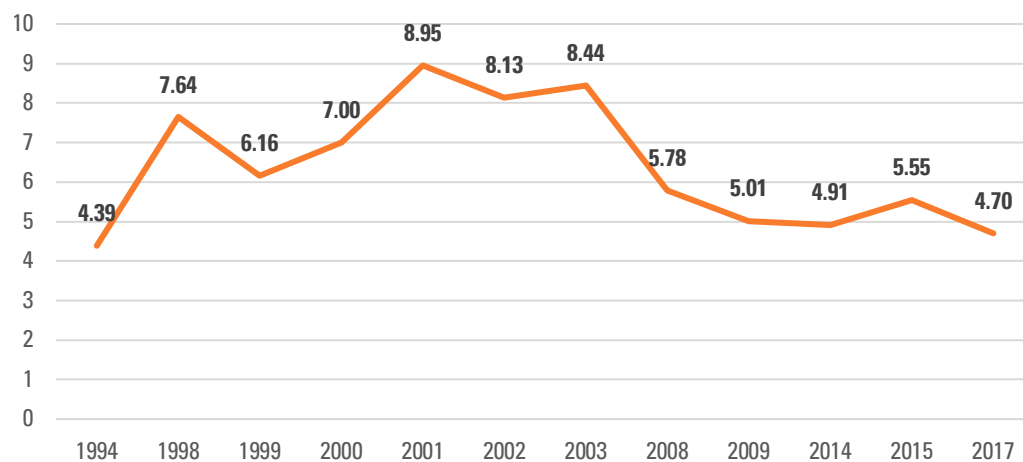
FIGURE 6: Financement de l'éducation en proportion du total des dépenses publiques (unité=%)



Source : (Banque Mondiale)

En termes de dépenses d'éducation en pourcentage du PIB du pays, le Vanuatu a maintenu ce niveau à environ 5% :

FIGURE 7: Dépenses de l'éducation en pourcentage du PIB (unité =%)



Mesures des résultats d'apprentissage à partir des évaluations nationales et internationales

Les résultats et la qualité de l'éducation au Vanuatu sont mesurés principalement en termes de deux indicateurs : (1) Placement des étudiants après les examens nationaux en 8^{ème} et 10^{ème} année, et (2) Test normalisé de réussite du Vanuatu (VANSTA)

EXAMENS NATIONAUX ET PLACEMENTS

Le rendement des élèves aux examens nationaux est relativement faible, comme l'illustre le Tableau au des résultats de 2018 ci-dessous :

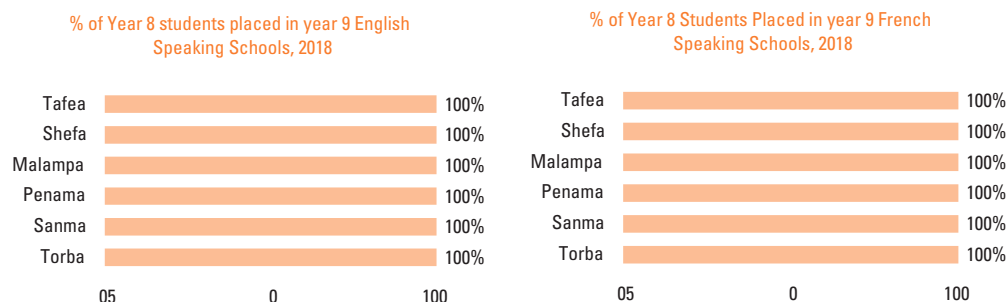
FIGURE 8: Résultats des examens nationaux (sur 100)

	2014	2015	2016	2017
Année 8 écoles en langue anglaise	44,9%	45,2%	48,7%	49,3%
Année 8 écoles en langue française	48,1%	47,5%	49,1%	49,6%
Année 10 écoles en langue anglaise	47,8%	48,8%	49,7%	49,0%
Année 10 écoles en langue française	45,7%	46,9%	48,0%	48,1%

Source : (MdEF, Rapport des données statistiques)

L'analyse des résultats a révélé que le faible rendement était principalement attribuable à une littératie et une numératie faible dans l'apprentissage et l'enseignement.

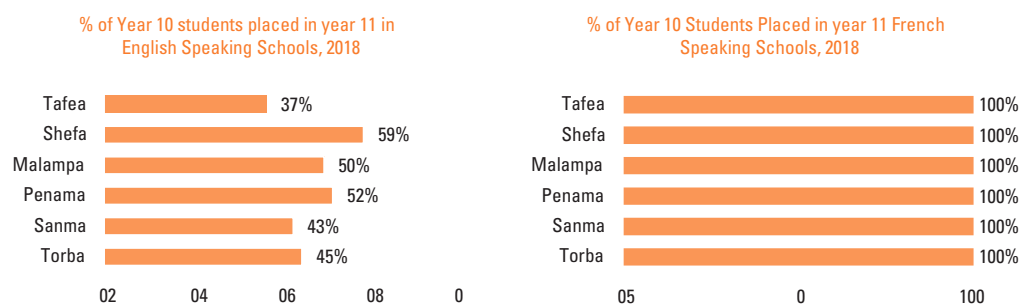
FIGURE 9: Placement des élèves de l'année 8 ayant passé l'examen final en 2017



Source: (Ibid.)

Ces deux graphiques confirment que 100% des élèves de l'année 8 ayant passé l'examen en 2017 sont passés en année 9 en 2018.

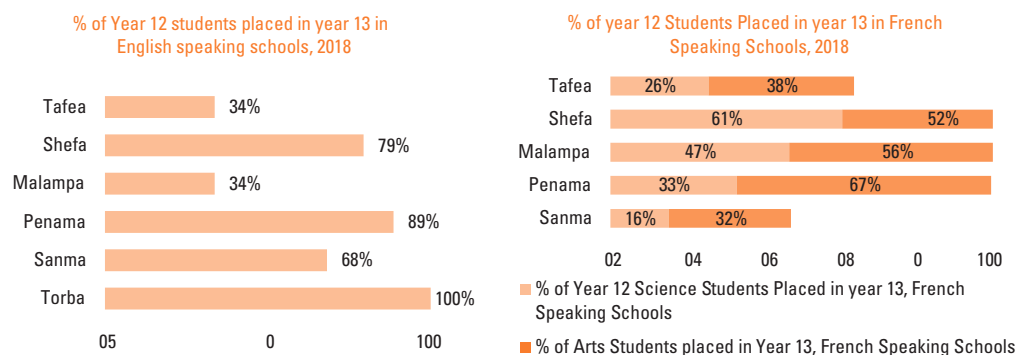
FIGURE 10: Placement des élèves de l'année 10 ayant passé l'examen final en 2017



Source: (Ibid.)

En année 10, 100 % des élèves de langue française qui ont passé l'examen national en 2017 sont passés en 11^{ème} année en 2018. Dans les écoles de langue anglaise, 48% en moyenne ont été placés dans les classes existantes de 11^{ème} année dans tout le Vanuatu.

FIGURE 11: **Placement des élèves de l'année 12 ayant passé l'examen final en 2017**

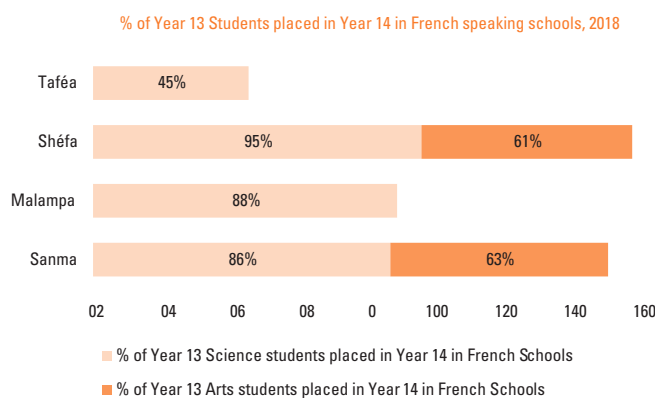


Source: (Ibid.)

De même que pour l'année 10, le pourcentage d'élèves de l'année 12 placés dans les classes existantes de l'année 13 est fondé sur le mérite et la disponibilité de l'espace. En moyenne, 67 % de ces élèves sont placés dans les classes existantes de 13e année, ce qui laisse 33 % d'élèves non placés.

En année 13, et pour les écoles de langue française, seuls 37 % des étudiants en sciences et 49 % des étudiants en art ont été placés dans les classes existantes de l'année 14 en 2017 :

FIGURE 12: **Placement des élèves de l'année 13 en année 14 en langue française en 2018**



Source: (Ibid.)

Le système éducatif en langue française au Vanuatu est composé de 14 années de scolarité. L'année 14 est l'année préparatoire aux études universitaires qui n'est disponible que dans la province de Shéfa et de Sanma. Sur l'ensemble des étudiants qui ont commencé la 10^{ème} année en 2013, seulement 73 % d'entre eux ont pu atteindre la 14^{ème} année en 2018. Les 27 % restants d'étudiants non placés peuvent avoir échoué à leurs examens de 13^{ème} année et peuvent donc profiter de l'occasion pour s'inscrire aux programmes du DAEU l'année suivante.

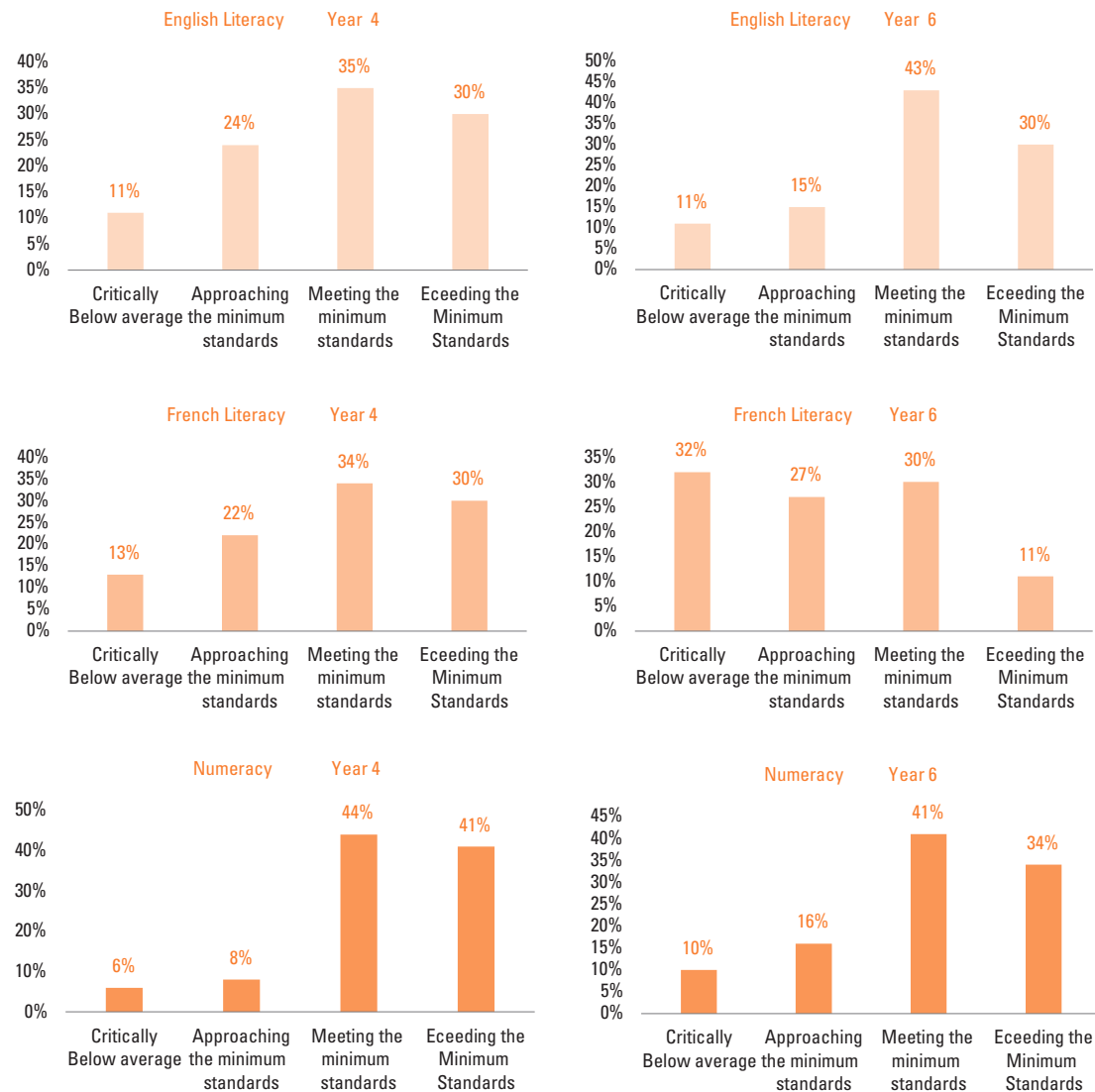
VANSTA

Le MDEF du Vanuatu n'a pas été en mesure d'obtenir la dernière version des résultats régionaux de PILNA, que les élèves du Vanuatu ont également passé. Le Ministère de l'Éducation et de la Formation a toutefois pu effectuer un test pilote sur les résultats de l'année 4 et 6 en littératie et en numératie en 2017.

La proportion d'étudiants répondant aux normes minimales de numératie en année 4 était de 86 % et de 74 % en année 6. L'analyse a montré une amélioration substantielle des résultats en numératie pour ces deux niveaux en 2017 par rapport à 2009.

En littératie, la proportion d'élèves de l'année 4 qui satisfaisaient à la norme minimale d'alphabétisation était de 65 % en 2017. En année 6, 58 % d'entre eux ont satisfait aux normes minimales en mettant particulièrement l'accent sur les compétences en écriture, qui étaient encore faibles en années 4 et 6.

FIGURE 13: Résultats en littératie et en numératie pour les années 4 et 6, MDEF, 2017



Source: (Ibid.)

RÉSUMÉ

En résumé, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les résultats d'apprentissage et augmenter les taux globaux d'alphabétisation et de numératie parmi les élèves des grades pertinents au Vanuatu. Les données indiquent qu'une attention particulière devrait être accordée aux régions autres que la province de Shéfa, dans les écoles anglophones et en littératie.

INÉGALITÉS

Il subsiste un certain nombre d'inégalités dans le secteur de l'éducation au Vanuatu. Comme il a été mentionné dans la section précédente, il existe encore des différences importantes entre les écoles de langue anglaise et celles de langue française, ainsi qu'entre chacune des régions.

MANUELS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

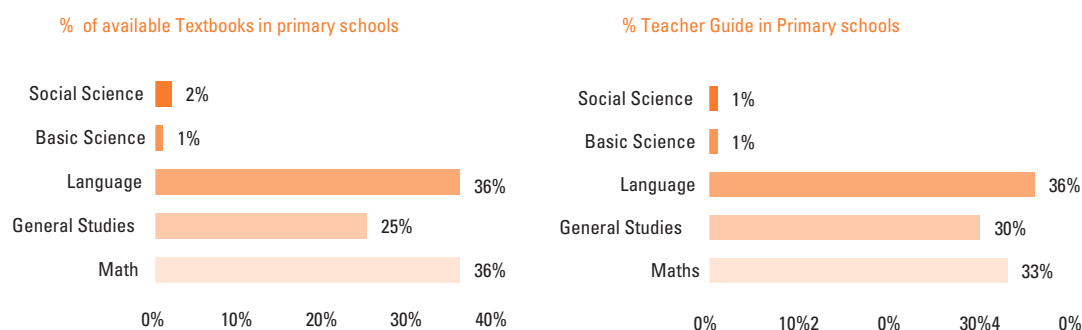
Une autre inégalité qui vaut la peine d'être incluse est celle de l'infrastructure éducative. De nombreux élèves, en particulier dans les écoles primaires, ont un accès limité aux manuels scolaires :

FIGURE 14: Proportion de manuels scolaires en écoles primaires

Matières	2014	2015	2016	2017	2018
Sciences sociales	6%	7%	1%	2%	2%
Science de base	0%	0%	1%	1%	1%
Langue	40%	31%	35%	36%	36%
Études générales	15%	15%	18%	20%	25%
Mathématiques	30%	32%	36%	36%	36%

Source: (Ibid.)

FIGURE 15: Pourcentage de manuels et de guides de l'enseignant disponibles, 2018



Source: (Ibid.)

Le MdEF n'a pas été en mesure de calculer le ratio élèvemanuel en 2018 en raison du manque de données relatives aux ressources d'apprentissage et d'enseignement dans le SIGEV Ouvert. Cependant, les deux graphiques ci-dessus montrent plutôt le nombre de manuels scolaires et de guides pédagogiques à l'école primaire. Le pourcentage de manuels scolaires et de guides pédagogiques est particulièrement faible pour les sciences sociales et fondamentales. Dans le cadre du renforcement des ressources pédagogiques du SIGEV Ouvert, l'équipe des politiques et de la planification a recueilli des données sur toutes les ressources d'apprentissage et d'enseignement dans les écoles en 2019, et est actuellement en train d'évaluer les résultats.

SALLES DE CLASSES ET RATIO ÉLÈVES-ENSEIGNANT

Il existe également des inégalités en ce qui concerne l'accès des élèves aux enseignants, qui sont notamment démontrées par des ratios élèves-enseignant variables :

FIGURE 16: **Ratio élèves-enseignant par province, 2016-2018**

Year	Province	ECE			Primary (1-6)			Secondary (7+)		
		Student	Teacher	STR	Student	Teacher	STR	Student	Teacher	STR
2016	Torba	408	15	27.2	1,840	56	32.9	526	12	43.8
	Sanma	2,041	117	17.4	9,198	295	31.2	4,201	148	28.4
	Penama	744	68	10.9	6,346	159	39.9	2,098	83	25.3
	Malampa	1,897	82	23.1	7,499	326	23.0	2,550	87	29.3
	Shefa	1,633	18	90.7	12,366	504	24.5	6,699	367	18.3
	Tafea	2,077	11	188.8	7,716	208	37.1	2,334	64	36.5
	Total	8,800	311	28.3	44,965	1,548	29.0	18,408	761	24.2
2017	Torba	532	61	8.7	1,899	80	23.7	476	22	21.6
	Sanma	3,404	232	14.7	9,778	441	22.2	4,454	231	19.3
	Penama	1,745	163	10.7	6,721	178	37.8	2,083	113	18.4
	Malampa	2,123	225	9.4	7,991	333	24.0	2,579	131	19.7
	Shefa	4,196	206	20.4	12,790	528	24.2	6,898	422	16.3
	Tafea	2,921	146	20.0	9,826	220	44.7	2,741	94	29.2
	Total	14,921	1,033	14.4	49,005	1,780	27.5	19,231	1,013	19.0
2018	Torba	778	68	11.4	2,032	85	23.9	521	22	23.7
	Sanma	3,790	277	13.7	11,214	464	24.2	4,559	226	20.2
	Penama	1,376	180	7.6	6,757	181	37.3	1,988	110	18.1
	Malampa	2,187	276	7.9	8,563	329	26.0	2,720	123	22.1
	Shefa	4,729	246	19.2	13,938	544	25.6	7,381	410	18.0
	Tafea	2,801	259	10.8	10,285	305	33.7	2,814	89	31.6
	Total	15,661	1,306	12.0	52,789	1,908	27.7	19,983	980	20.4

Source: (Ibid.)

De même, le ratio élèves- salle de classe reflète les différences démographiques des provinces du Vanuatu.

FIGURE 17: Ratio élèves- salle de classe par province, 2016-2018

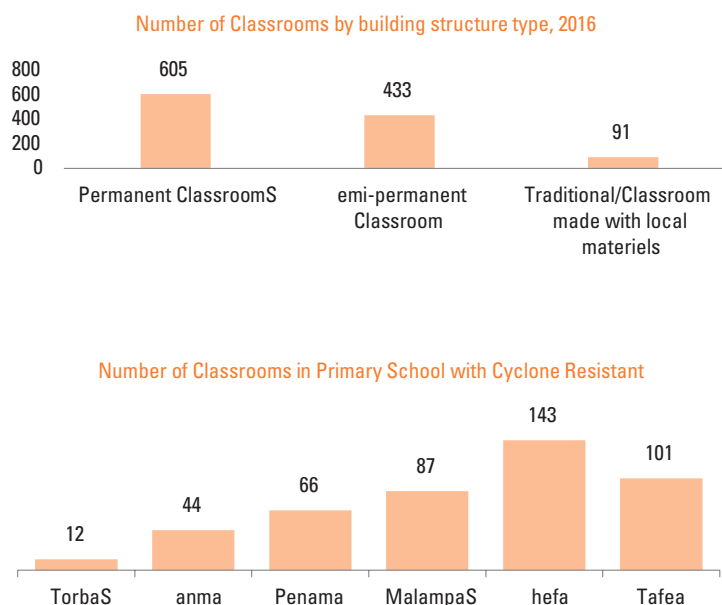
Province	2016			2017			2018		
	# of Classroom	Enrolment	Ratio	# of Classroom	Enrolment	Ratio	# of Classroom	Enrolment	Ratio
Torba	93	1,840	19.8	93	1,899	20.4	93	2,032	21.8
Sanma	484	9,198	19.0	484	9,778	20.2	484	11,214	23.2
Penama	317	6,346	20.0	317	6,721	21.2	317	6,757	21.3
Malampa	390	7,499	19.2	390	7,991	20.5	390	8,563	22.0
Shefa	446	12,366	27.7	446	12,790	28.7	446	13,938	31.3
Tafea	278	7,716	27.8	278	9,826	35.3	278	10,285	37.0
Total	2,008	44,965	22.4	2,008	49,005	24.4	2,008	52,789	26.3

Source: (Ibid.)

Le ratio élèves-salle de classe (RES) est défini comme le nombre moyen d'élèves par classe dans une école au cours d'une année scolaire donnée. L'objectif du Vanuatu a été d'atteindre un RES de 30 élèves par classe, ce qui a été réalisé dans l'ensemble, bien que les provinces de Shéfa et de Taféa aient dépassé cette limite ces dernières années.

Il existe également des différences dans la construction et la résistance aux cyclones des salles de classe dans différentes provinces :

FIGURE 18: Nombre de salles de classe dans les écoles primaires par structure et résistance cyclonique, 2016.



Source: (Ibid.)

Ces chiffres ont été extraits de l'enquête primaire 2016 sur les installations scolaires et montrent une amélioration significative du *statu quo* par rapport à 2015 ; elles ont continué de s'améliorer depuis, en particulier en ce qui concerne le nombre de salles de classe permanentes et semi-permanentes, qui a considérablement augmenté.

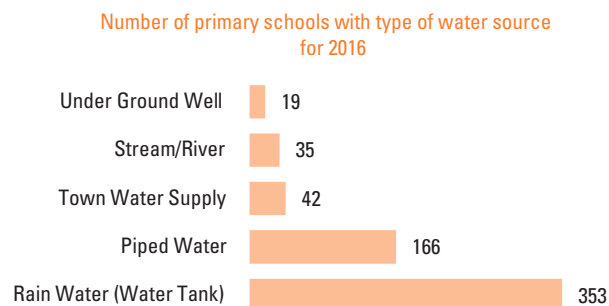
Le principal facteur moteur a été le programme de subventions scolaires, qui a permis aux directeurs d'école de construire ou de rénover les salles de classe existantes conformément à la norme 9 des normes de service minimum de qualité des écoles primaires.

En ce qui concerne le fait que le Vanuatu a été identifié comme le pays le plus vulnérable au monde pour tous les types de catastrophes naturelles, le risque de catastrophe et le renforcement de la résilience est d'une importance particulière. À ce titre, un ensemble plus détaillé de normes sur les installations et les biens scolaires a été élaboré, et toutes les écoles doivent s'y conformer. Jusqu'à présent, 453 salles de classe primaires pour toutes les provinces ont été construites pour résister aux cyclones.

EAU, SANITAIRE ET HYGIÈNE DANS LES ÉCOLES

L'eau a également été identifiée comme un besoin et une inégalité entre les écoles. Le MdEF a pu entreprendre une étude des sources d'eau pour différentes écoles, qui a révélé qu'environ 353 écoles primaires utilisent des réservoirs d'eau de pluie pour subvenir à leurs besoins, leurs opérations et leur consommation d'eau à l'école. Pour remédier à cette situation, le MdEF a élaboré des normes minimales de service de qualité pour les écoles de l'EPPE et du primaire, en mettant l'accent sur l'infrastructure scolaire et l'eau potable.

FIGURE 19: Sources d'eau dans les écoles, 2016.



Source: (Ibid.)

Enfin, au sein de WASH, des inégalités existent en termes d'accès aux toilettes.

FIGURE 20: Ratio élèves-toilettes par provinces pour les écoles primaires, 2016-2018

Province	2016			2017			2018		
	# of Toilets	Enrolment	Ratio	# of Toilets	Enrolment	Ratio	# of Toilets	Enrolment	Ratio
Torba	110	1,840	16.7	110	1,899	17.3	110	2,032	18.5
Sanma	469	9,198	19.6	469	9,778	20.8	469	11,214	23.9
Penama	278	6,346	22.8	278	6,721	24.2	278	6,757	24.3
Malampa	354	7,499	21.2	354	7,991	22.6	354	8,563	24.2
Shefa	362	12,366	34.2	362	12,790	35.3	362	13,938	38.5
Tafea	272	7,716	28.4	272	9,826	36.1	272	10,285	37.8
Total	1,845	44,965	24.4	1,845	49,005	26.6	1,845	52,789	28.6

Source: (Ibid.)

Des inégalités générales sont apparentes pour les provinces de Shéfa et de Taféa reflétant la distribution démographique générale.

1.4. Vision, Mission et Valeurs

Les déclarations qui suivent définissent la vision, la mission et les valeurs qui caractérisent la SSEFV.

1.4.1. Vision

Notre vision est celle d'un système d'éducation et de formation de qualité qui offre à chaque personne des compétences, des valeurs et de la confiance pour qu'elle devienne autonome et contribue au développement du Vanuatu, et d'un système qui travaille en partenariat avec toutes les parties prenantes pour fournir des écoles bien gérées.

1.4.2. Mission

Notre mission est d'offrir une éducation de qualité, centrée sur les élèves, accessible, pertinente, durable, inclusive et réactive. La mission vise à garantir à chaque personne :



Une éducation préscolaire basique de qualité et équitable jusqu'à la 10^{ème} année, y compris en ce qui concerne l'alphabétisation, la numératie, les aptitudes à la vie quotidienne et les compétences en matière de moyens de subsistance, le respect de notre histoire et de notre culture et le respect des droits de l'homme ;



Des possibilités élargies et équitables pour l'enseignement secondaire, technique, tertiaire et supérieur ;



Une relation solide avec les parents et les communautés pour les encourager à participer et à s'engager avec les écoles, et pour soutenir l'éducation et l'apprentissage des enfants à la maison comme à l'école ;



Un système d'éducation bien géré, équitable et responsable qui se concentre sur la construction des ressources humaines du Vanuatu, l'amélioration de l'apprentissage, de la vie et des possibilités de travail, et permettant aux jeunes de contribuer aux secteurs productifs dans les zones rurales et urbaines;



Des enseignants et des formateurs qualifiés et formés pour tous les niveaux d'éducation ;



Un plan de préparation aux catastrophes bien coordonné pour assurer la continuité de l'éducation en cas de catastrophe naturelle ;

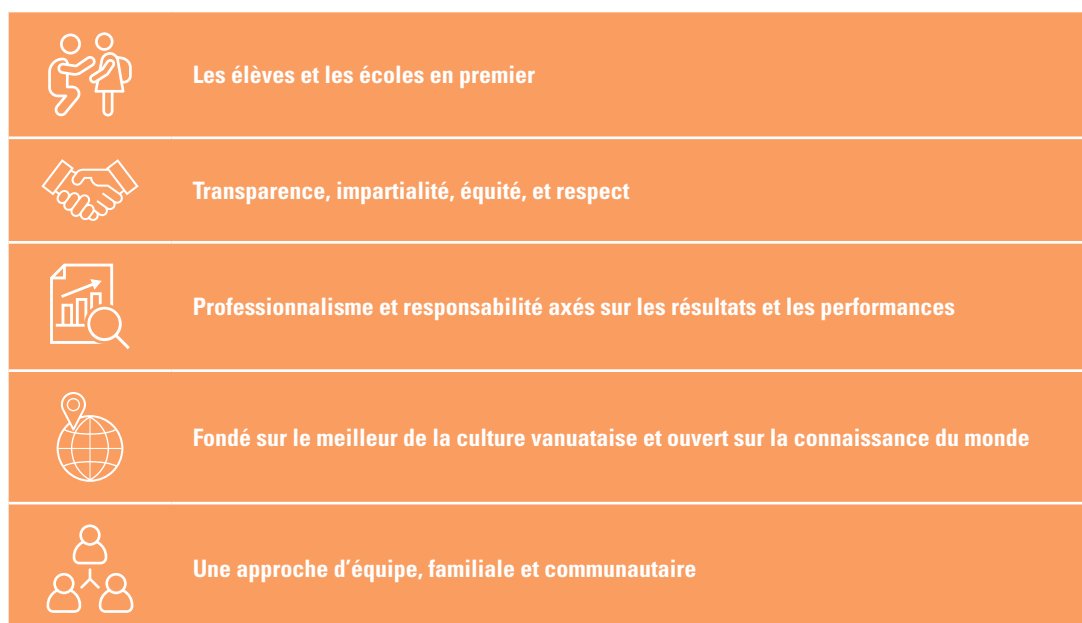


Un environnement d'apprentissage sain, sûr, équitable et stimulant, qui contribue à la diversité des styles d'apprentissage des élèves.

1.4.3. Valeurs

Le ministère a l'intention de mettre l'accent sur les élèves et les écoles d'abord en vertu de la transparence, de l'équité, et du respect. Le professionnalisme et la responsabilisation doivent être exigés à tous les niveaux de gestion, que ce soit dans les écoles ou les lieux de travail. Nous voulons que notre planification, notre service et notre gestion soient axés sur les résultats et les bonnes performances. Nous voulons également que notre système éducatif soit ancré dans le meilleur de la culture vanuataise, et soit en même temps ouvert à la connaissance du monde. Enfin, le Ministère met l'accent sur une approche d'équipe, familiale et communautaire dans tous les aspects de son travail, le tout en faveur de la réalisation de la qualité de l'éducation (Objectif de développement durable 4). La figure ci-dessous met en évidence les valeurs qui soutiennent et sous-tendent les énoncés de mission.

FIGURE 21: **Valeurs du MdEF**



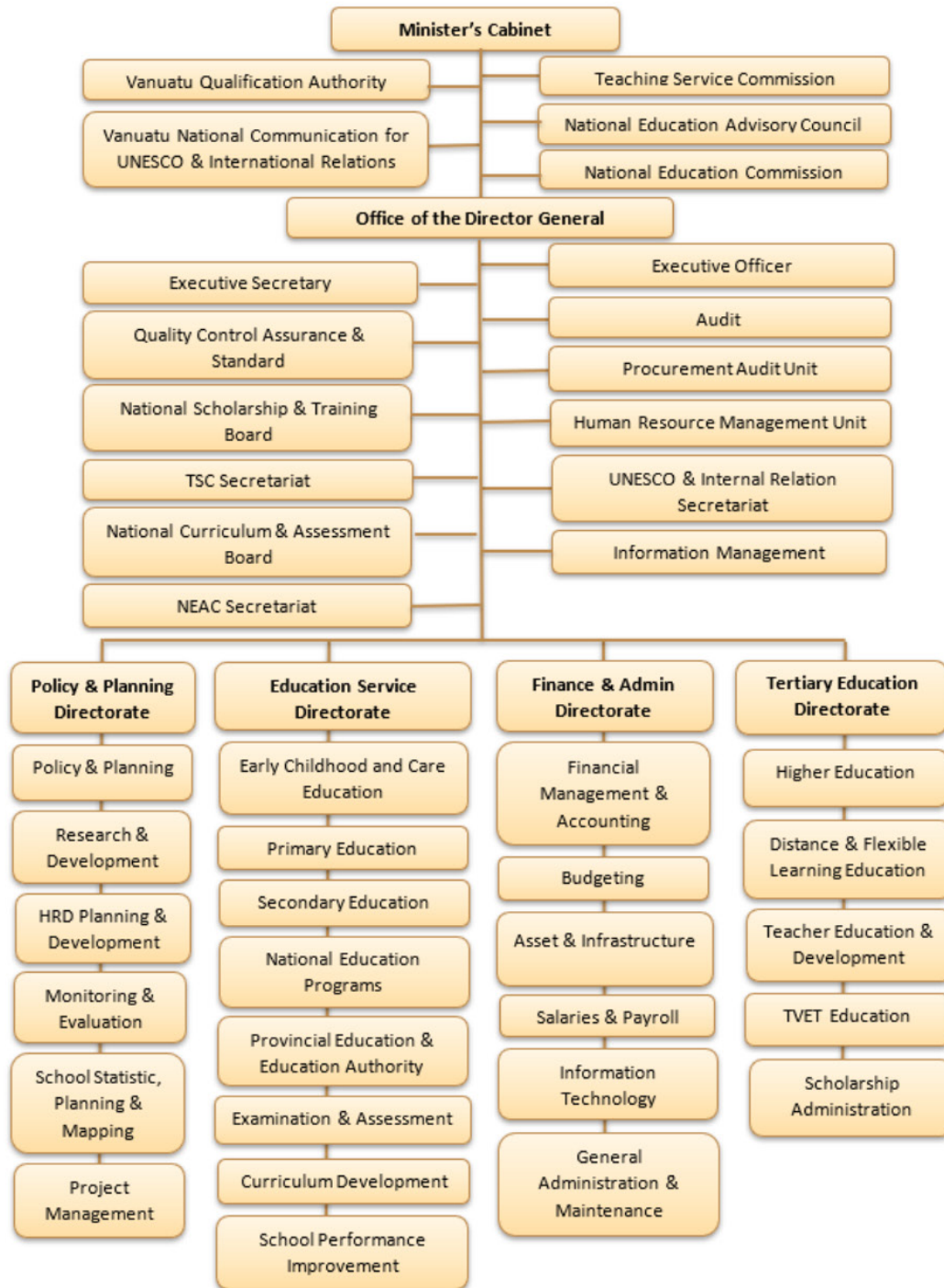
1.5. Structure du Ministère de l'Éducation et de la Formation

La structure actuelle approuvée par le Ministère et par la Commission de la fonction publique (19 juin 2014) fait l'objet d'un examen depuis quelques années. Les changements proposés sont motivés par la décision du ministère de déléguer des responsabilités aux provinces et aux écoles et d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'organisation dans la prestation des services d'éducation et de formation.

La politique, les processus et les structures visant à effectuer ces changements continuent d'évoluer, car il s'agit d'un travail en cours.

FIGURE 22: Vision d'ensemble de la structure administrative du Ministère de l'Éducation et de la Formation

MoET Organization Structure



2.

**Stratégies et
priorités politiques**

2.1. Gouvernement du Vanuatu : direction et buts stratégiques

Le PNDD a 15 objectifs qui donnent la priorité au cadre politique du Gouvernement. L'éducation est couverte dans : *Pilier 1 – Société, Objectif 2 : Éducation de qualité - Un système éducatif inclusif, équitable et de qualité avec un apprentissage pour tous tout au long de la vie*. Ses objectifs stratégiques sont les suivants :



SOC. 2.1.

Veiller à ce que chaque enfant, quel que soit son sexe, son lieu de résidence, ses besoins en éducation ou sa situation, ait accès au système éducatif.



SOC. 2.2.

Renforcer la confiance dans le système éducatif grâce à l'amélioration de la performance des systèmes de gestion, à la formation des enseignants et à la prestation fiable des services de qualité.



SOC. 2.3.

Formaliser les soins et l'éducation de la petite enfance et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie dans le système éducatif.



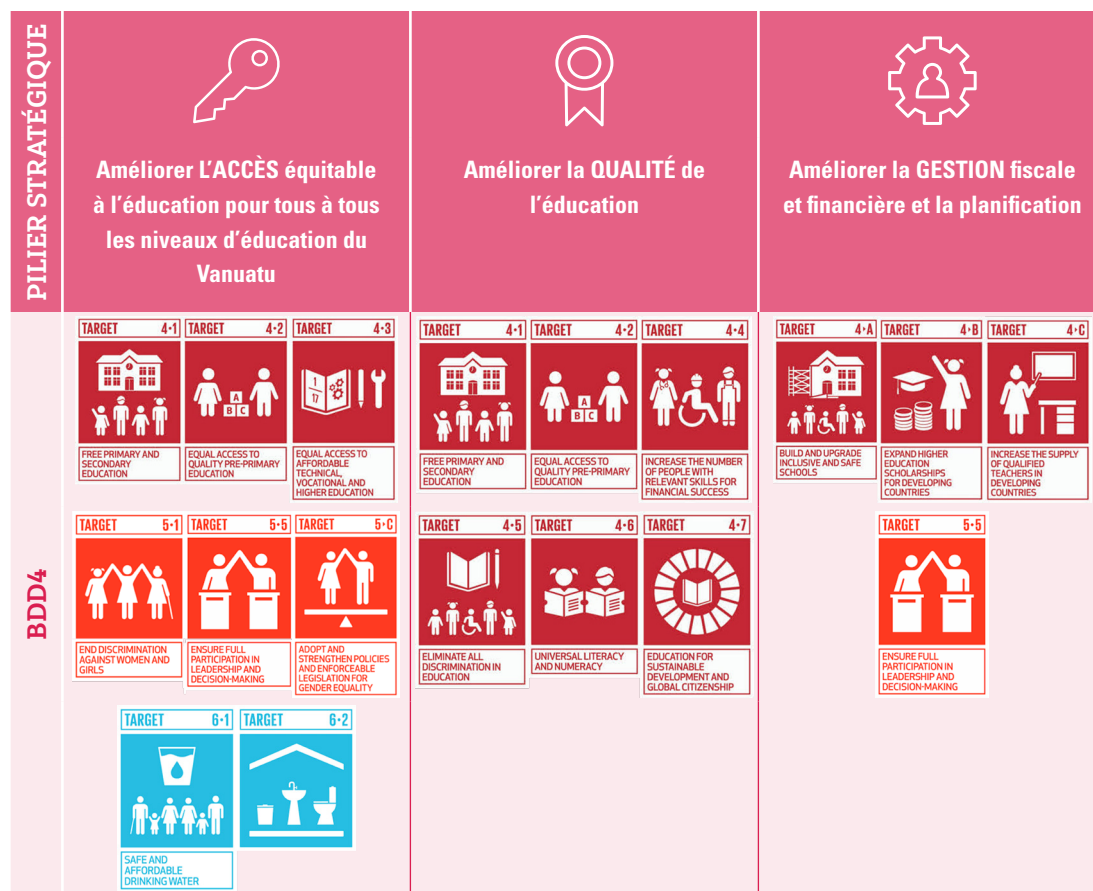
SOC. 2.4.

Accroître les possibilités d'enseignement supérieur, y compris la formation et les compétences techniques et professionnelles.

2.2. Piliers stratégiques du Ministère de l'Éducation et de la Formation

Le Ministère continue de maintenir trois grands domaines de résultats pour concevoir et élaborer des interventions stratégiques et évaluer les résultats clés. Les trois grands domaines comprennent l'accès, la qualité et la gestion. Ceux-ci ont été introduits lors de la conception de la Feuille de route pour l'éducation du Vanuatu (FREV) en 2009 et reportés dans la SSEFV temporaire (2017-2018) et le Plan d'entreprise (2018-2020). Les domaines de résultat sont intégrés dans tous les processus d'élaboration des politiques et de gestion dans le secteur de l'éducation.

Les domaines de résultats demeurent un thème central des objectifs stratégiques de la SSEFV 2019-30. Ils mettent l'accent sur toutes les actions, les énergies et les efforts déployés par le ministère, notre collectivité, les principaux intervenants gouvernementaux et les partenaires de développement. Les piliers stratégiques sont les suivants :



2.3. Stratégies

Le MDEF a commencé son processus de planification en 2018 avec l'achèvement d'une analyse sectorielle de l'éducation et de la formation (ASEF). Le processus de l'ASEF a permis au MDEF d'examiner tous les secteurs pertinents de l'éducation et de la formation et de présenter des données et des informations importantes pour éclairer les décisions stratégiques à l'avenir. En effet, l'ASEF a jeté les bases de l'examen et de la révision des politiques existantes et a informé la structure et le contenu de la SSEFV actuelle.

À la fin du processus de l'ASEF, la Direction des politiques et de la planification (DPP) du MDEF a entamé une série de consultations avec les directions afin d'élaborer la structure globale de planification et les liens entre divers outils et documents de planification.

La DPP a demandé un appui financier au gouvernement australien et le Ministère des affaires étrangères et du commerce (DFAT) a financé le Programme d'appui à l'éducation du Vanuatu (VESP) pour fournir un soutien technique et des conseils sur le processus général de planification.

La première étape du processus a été d'examiner l'ASEF et d'identifier les stratégies initiales qui pourraient être utilisées pour régler les problèmes. Le Tableau au cidessous résume les constatations et analyses initiales.

TABLEAU 1: Liens entre les questions clés identifiées dans l'analyse du secteur de l'éducation et de la formation et les politiques et stratégies

Piliers principaux	ASEF	Problèmes principaux identifiés dans les politiques et stratégies
Accès et équité	Manque de soutien parental à l'éducation des enfants.	Subvention s'appliquant aux écoles (EPPE – Lycée)
	Manque d'espaces d'apprentissage (surpeuplement) dans les zones urbaines et semi-urbaines	Infrastructure scolaire planifiée et mise en œuvre en fonction des besoins et des priorités identifiés.
	Éducation inclusive limitée	Promouvoir et intégrer l'éducation inclusive
	Installations limitées de WASH dans les écoles	Promouvoir et intégrer le SHP dans les écoles
	Enfants non scolarisés et enfants qui ne s'inscrivent pas au bon âge de scolarisation	Renforcer les partenariats et les communications avec les communautés Améliorer l'efficacité en réduisant le nombre d'enfants non scolarisés et d'enfants qui étudient à un niveau d'âge incorrect
	Sensibles aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles	Renforcer la réduction et la gestion des risques de catastrophe (GRRC) dans toutes les écoles
	Mauvaise infrastructures et installations scolaires	Gérer la mise en œuvre du Plan national de développement de l'infrastructure scolaire (PNDIS) Infrastructure scolaire planifiée et mise en œuvre en fonction des besoins et priorités identifiés
	Des résultats scolaires moins élevés, avec des résultats répartis de manière inéquitable.	L'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves, comme en témoignent de solides résultats d'apprentissage, est obtenu de manière équitable, avec un suivi explicite de groupes distincts, ventilés pour s'assurer que tous les élèves sont en mesure d'accéder à une éducation de qualité

Piliers principaux	ASEF	Problèmes principaux identifiés dans les politiques et stratégies
Qualité	Absence de mécanismes clairs de planification et de communication en vue de la mise en œuvre de la politique nationale linguistique de l'éducation	Examiner et affiner les documents pertinents sur la politique et la stratégie du MdEF (y compris la politique linguistique nationale de l'éducation)
	Enseignants non formés et enseignants sous-qualifiés.	Examiner et affiner les documents pertinents sur la politique et la stratégie du MdEF (y compris la politique de perfectionnement des enseignants)
	Système d'éducation double (anglais/Français)	Soutenir la réforme des programmes d'études et l'harmonisation des pratiques d'évaluation.
	Faible gestion du bien-être et de la discipline des enseignants	Enseignants et chefs d'établissement dotés de compétences et de connaissances pertinentes pour soutenir les résultats d'apprentissage
	Fragmentation de la gouvernance sectorielle de l'EFPS	Renforcer le secteur de la formation postsecondaire (EFPS)
Gestion	Gestion, administration et mise en œuvre variées des politiques éducatives.	
	Gestion inadéquate des actifs.	Renforcer la planification centralisée, la budgétisation, la recherche et l'établissement de rapports
	Moins d'alignement dans la planification et la budgétisation, le financement et l'établissement de rapports.	
	Données inefficaces à informer la planification et la prise de décision.	Renforcer la gestion du système d'information
	Structure moins fonctionnelle pour fournir des services de qualité à l'école	Poursuite de l'engagement et de la planification du transfert des fonctions du MdEF
	Faible conformité à l'EA et aux processus d'enregistrement des écoles.	Le MdEF s'aligne sur les principaux objectifs internationaux, régionaux et nationaux énoncés dans les accords pertinents
Un leadership et créativité fragile au niveau de l'école.	Renforcer la planification centralisée, la budgétisation, la recherche et l'établissement de rapports (y compris la planification de l'amélioration des écoles)	

3.

**Conception et
description du
programme**

3.1. Conception du programme

À la suite de l'analyse initiale, une série d'ateliers et de séances de planification ont eu lieu avec les directions générales afin d'expliquer le processus de planification et de recueillir des commentaires sur la structure et l'approche globale. Les stratégies suivantes ont été identifiées. Elles sont liées à des résultats clés par le biais d'indicateurs spécifiques. Les stratégies sont alignées sur les piliers clés : accès et équité, qualité et gestion.

FIGURE 23: **Résumé de la structure du programme**



TABLEAU 2: **Stratégies des programmes de la SSEFV et leurs liens avec les piliers et les résultats**

Piliers principaux	Résultats de la SSEFV	Stratégie
Accès et équité	Opportunités d'accès augmentées et équitables pour les enfants scolarisés.	Maintenir et utiliser la subvention aux écoles (EPPE – Lycée) en révisant le Manuel et le Code de gestion financière des écoles et en déboursant les subventions conformément au plan de travail.
		Fournir et surveiller l'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves, comme en témoignent les résultats d'apprentissage solides, d'une manière équitable, avec un suivi explicite de groupes distincts (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux qui sont touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves dans les régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées), ventilés pour s'assurer que tous les élèves ont accès à une éducation de qualité
	L'infrastructure scolaire et les biens connexes répondent aux normes pertinentes pour favoriser l'accès des élèves	Planifier et mettre en œuvre une infrastructure scolaire de qualité en fonction des besoins et des priorités identifiés en examinant, mettant à jour et en œuvre les NMQ, le Manuel de plomberie et d'entretien des écoles et le Plan directeur des biens
		Promouvoir et intégrer l'éducation inclusive afin que tous les enfants aient un accès à l'école
		Promouvoir et intégrer les SPS dans les écoles, afin que les enfants aient un accès équitable aux activités de la SPS et l'accès à des installations WASH de qualité dans les écoles
	Un engagement communautaire accru pour appuyer l'accès des écoles et l'atténuation des catastrophes	Gérer la mise en œuvre du Plan national de développement de l'infrastructure scolaire (PNDIS) pour les écoles existantes et identifier les nouvelles écoles dans le besoin
		Renforcer les partenariats et les communications entre les écoles et les communautés, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'accès
		Renforcer la réduction et la gestion des risques de catastrophe (GRRC) pour faire face au changement climatique et aux catastrophes naturelles
		Réduire le nombre d'enfants non scolarisés
		Éliminer le redoublement

Piliers principaux	Résultats de la SSEFV	Stratégie
Qualité	De meilleurs cadres politiques sont appliqués.	Revoir et mettre en œuvre la politique nationale linguistique de l'éducation en vue d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles
		Élaborer des lignes directrices sur les politiques du MdEF afin d'harmoniser et d'unifier l'élaboration future des politiques
		Revoir et mettre en œuvre une politique des TIC pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles
	Amélioration des résultats d'apprentissage pour tous les groupes d'âge	Appuyer la réforme et l'harmonisation des programmes d'études de qualité afin d'améliorer l'uniformité des programmes d'études dans les écoles assistées par le gouvernement et les écoles gouvernementales.
		Améliorer l'inscription et la qualité dans l'enseignement supérieur en élaborant et en mettant en œuvre la Loi sur l'Université nationale du Vanuatu
Les enseignants et les chefs d'établissement sont engagés et soutiennent l'apprentissage dans les écoles	Renforcer l'inscription et la qualité du secteur de la formation postsecondaire (EFPS) en examinant et en mettant en œuvre la politique de l'EFPS	
Gestion	Processus de gestion stratégique du MdEF mis en œuvre au niveau central et scolaire	Améliorer les compétences des enseignants et des chefs d'établissement pour appuyer la réalisation des résultats d'apprentissage, en élaborant et en mettant en œuvre (1) le Cadre national de qualité des enseignants, (2) la politique nationale de développement des enseignants, (3) la politique d'inscription et de licence des enseignants et (4) les normes du personnel des services d'enseignement
		Renforcer la planification centralisée, la budgétisation, la recherche et les rapports afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du MdEF dans l'utilisation de ses ressources
		Mettre en œuvre les lignes directrices sur les politiques de recherche du MdEF
	Système de dévolution appliqué	Élaborer et mettre en œuvre les lignes directrices de l'inspecteur d'école et renforcer le PAE et la mise en œuvre
	MdEF est aligné sur les stratégies internationales et nationales	Planifier et assurer le transfert des fonctions du MdEF afin d'améliorer la prestation des services aux écoles
MdEF utilise les données et l'information pour guider la gestion et les décisions relatives aux ressources	Aligner le MdEF sur le BDD4 dans le cadre du Plan national de développement durable	
		Renforcer le système d'information de gestion en utilisant le SIGEV Ouvert pour éclairer les décisions en matière de gestion et de ressources

3.2. Description du programme

Le processus de planification a révélé un certain nombre de résultats clés avec les stratégies associées et des indicateurs structurés de manière à saisir tous les aspects des opérations du MDEF. L'objectif principal est que toutes les interventions stratégiques visent à améliorer « les écoles et les salles de classe ». En d'autres termes, les stratégies sont destinées à soutenir les directeurs d'école, les enseignants, les études et le MDEF lui-même afin d'améliorer les résultats d'apprentissage pour les élèves grâce à un effort renouvelé pour soutenir le programme d'études, améliorer la qualité des enseignants, soutenir les infrastructures et promouvoir les cadres politiques et les stratégies.

Tous les travaux et indicateurs sont orientés vers les améliorations tangibles qui seront réalisées grâce à l'engagement et au travail stratégique. Les indicateurs sont introduits comme un moyen de tenir les directions responsables, mais sont aussi une occasion de promouvoir le progrès et la réussite.

Les sections suivantes fournissent un aperçu rapide des grandes stratégies et des activités principales liées aux résultats et aux cibles définis.

Accès et équité



STRATÉGIE 1

Maintenir et utiliser la subvention aux écoles (EPPE – Lycée) en révisant le Manuel et le Code de gestion financière des écoles et en versant des subventions selon le plan de travail.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

De nombreux élèves en primaire et secondaire font face à des défis en termes d'accès à l'éducation en raison des frais de scolarité. La subvention pour les frais scolaires est accordée pour aider à assurer un accès gratuit à l'éducation entre le 1er et le 10 septembre et ainsi éliminer les obstacles à l'éducation, en particulier pour les élèves issus de groupes marginalisés ou défavorisés.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF continuera d'accorder des subventions scolaires aux écoles primaires et secondaires qui se conforment aux règlements scolaires, afin d'éliminer les frais de scolarité et de réduire les contributions financières obligatoires des parents, la principale raison qui empêche l'accès d'un enfant à l'école. Le soutien a également été étendu à l'EPPE dans le cadre de la précédente stratégie.

Le MDEF concentrera activement ses efforts sur les initiatives d'économies de coûts afin d'assurer des contrôles rigoureux des dépenses, et les initiatives en matière de recettes serviront à accroître les fonds disponibles pour étendre la politique sur les frais scolaires (et les subventions connexes). Le MDEF concentrera activement ses efforts sur la mise en œuvre intégrale de la politique de gratuité des frais à moyen terme, conformément aux mandats politiques.

Le MDEF continuera d'aider les écoles à se conformer aux critères des subventions scolaires, en évitant les retards dans le décaissement des fonds, et à utiliser les subventions pour identifier et minimiser les obstacles à l'inscription et à la fréquentation des enfants dans les écoles.

Le MDEF continuera d'améliorer le système de subventions scolaires, la gestion, la transparence et la

responsabilisation, afin de permettre le paiement en temps opportun aux écoles, en veillant à ce que les écoles utilisent les ressources disponibles pour répondre aux normes scolaires qui contribuent à un système d'éducation inclusif. Il s'agira d'examiner les manuels pertinents et d'avoir accès à des matériaux et à des ressources dépendants.

Un contrôle et un suivi plus poussé impliquera d'évaluer le taux d'utilisation des écoles.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Manuel et code de gestion financière scolaire mis à jour et approuvés	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel et code de gestion financière scolaire mis à jour et approuvés • Amélioration démontrable des capacités au sein du Ministère de l'Éducation et de la Formation , et dans l'apprentissage et l'enseignement des résultats : tous les groupes d'élèves au Vanuatu (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux qui sont touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions isolées, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) sont suivis par le SIGE , et démontrent de solides progrès et réussites ; tout déficit doit être identifié rapidement et atténué de façon proactive. Tous les groupes d'élèves doivent améliorer le niveau d'études d'au moins 10% par an. Le cas échéant, tous les groupes démographiques améliorent leurs résultats scolaires et le taux de réussite (alphabétisation et numératie VANSTA, PILNA, examen national) d'au moins 10 % par année. • 100 % des subventions rapportées annuellement • Formule de subventions scolaires révisée et revue annuellement • 100 % de toutes les subventions décaissées (ou les fonds inutilisés conservés et déclarés)

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités
Le manuel de gestion financière est révisé	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le Manuel de gestion financière des écoles pour y inclure de nouvelles fonctions administratives • Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité et le rendement
Subventions versées conformément au plan de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Les subventions ont été versées chaque année et ont été rapportées
Le Code de subvention des écoles est révisé	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la formule des subventions scolaires pour qu'elle soit fondée sur l'équité • Paiement des subventions • Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité et le rendement

STRATÉGIE 2



Fournir et surveiller l'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves, comme en témoignent de solides résultats d'apprentissage, d'une manière équitable, avec un suivi explicite des groupes distincts (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux qui sont touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions isolées, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées), pour s'assurer que tous les élèves puissent accéder à une éducation de qualité.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

L'ESA a identifié des résultats généralement faibles, en particulier en littératie et en numératie chez les élèves. Les résultats n'ont pas été suffisamment ventilés pour certains groupes à risque (par exemple par groupe socio-économique), et pour les divisions disponibles, les résultats étaient plus faibles.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Une réalisation faible et inéquitable est l'une des principales préoccupations découlant de l'ESA. La stratégie 2 guide l'approche du suivi et de la surveillance de l'amélioration de l'accès à l'éducation de qualité pour tous les élèves, en mesurant leurs résultats d'apprentissage sur des évaluations objectives, et en surveillant, en désagrégeant et en actionnant les données en gardant à l'esprit l'équité.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Suivi central de l'accès (y compris l'évaluation des enfants non scolarisés) et des résultats d'apprentissage, à surveiller de manière centralisée et à entreprendre de manière équitable, avec un suivi explicite de groupes distincts (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux qui sont touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés, et les personnes handicapées) et désagrégée pour s'assurer que tous les élèves puissent accéder à une éducation de qualité. Suivi centralisé à intégrer dans le SIGÉ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi central de l'accès (y compris l'évaluation des enfants non scolarisés) et des résultats d'apprentissage, à surveiller de manière centralisée et à entreprendre de manière équitable, avec un suivi explicite de groupes distincts (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux qui sont touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés, et les personnes handicapées), désagrégée pour s'assurer que tous les élèves puissent accéder à une éducation de qualité. Suivi centralisé à intégrer dans le SIGÉ. • L'échantillon annuel de plans de leçon par les inspecteurs scolaires démontre l'utilisation constante des données d'évaluation pour éclairer l'apprentissage et l'enseignement dans 100 % des cas. • L'analyse comparative externe représentative basée sur l'échantillon a été introduite.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités
<p>Gérer l'accès équitable à une éducation de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des données de qualité sont recueillies sur tous les groupes pertinents (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) et rassemblées au sein du SIGÉ, y compris les données sur l'atteinte et le progrès assurant l'équité, en s'appuyant sur des données ventilées sur l'accès, la réalisation et le progrès, tels qu'elles ont été recueillies. • L'apprentissage et l'enseignement sont fondés sur les données d'évaluation, la réalisation et les progrès explicites de tous les groupes d'élèves, en mettant particulièrement l'accent sur les données validées à l'extérieur, afin d'assurer une amélioration constante de l'apprentissage des élèves et l'efficacité du système éducatif. • Analyse externe fondée sur des échantillons représentatifs à mettre en place pour s'assurer que tous les groupes d'élèves réalisent de solides résultats et progressent, avec des données de qualité informant les interventions et la pédagogie. • Veiller à ce que 100 % des enseignants utilisent de manière justifiable les données d'évaluation dans la planification de l'apprentissage et de l'enseignement des activités, la prise en compte des besoins spécifiques des élèves et des groupes d'élèves.



STRATÉGIE 3

Planifier et mettre en œuvre une infrastructure scolaire de qualité fondée sur les besoins et les priorités identifiés en examinant, en mettant à jour et en mettant en œuvre les NMQ scolaires, le Manuel de plomberie et d'entretien des écoles et le Plan directeur des biens.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

L'accès à l'apprentissage dans de nombreuses écoles est affecté par des infrastructures insuffisantes, de mauvaises qualité, ou mal entretenues. Historiquement, l'aménagement et la planification des infrastructures et des installations n'ont pas été suffisamment stratégiques, mais plutôt *ad hoc*.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdEF s'engage à veiller à ce que toutes les écoles disposent d'une infrastructure adéquate et appropriée pour améliorer l'accès à l'apprentissage et les résultats de tous les élèves. On s'attend à ce que toutes les écoles continuent de moderniser et d'améliorer leurs infrastructures conformément aux normes convenues (c.-à-d. les NMQ).

Le MdEF continuera d'examiner et d'affiner les NMQ afin de s'assurer qu'elles sont alignées et promeuvent les meilleures pratiques. Il est également nécessaire que le MdEF s'assure que toutes les écoles répondent aux exigences et aux attentes des NMQ.

L'entretien continu de l'infrastructure existante est une priorité et l'approche la plus rentable plutôt que d'investir dans de nouvelles infrastructures coûteuses. Le MdEF s'est engagé à revoir les politiques et les stratégies existantes relatives aux infrastructures. Il s'agit également de développer une stratégie générale de gestion des biens pour guider et soutenir les investissements à venir.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Des vérifications annuelles de l'infrastructure scolaire sont entreprises, identifiant explicitement les besoins et les priorités en mettant à jour les NMQ scolaires, le Manuel de plomberie et d'entretien des écoles et le Plan directeur des biens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des vérifications annuelles de l'infrastructure scolaire sont entreprises, identifiant explicitement les besoins et les priorités en mettant à jour les NMQ scolaires, le Manuel de plomberie et d'entretien des écoles et le Plan directeur des biens. • Les installations d'infrastructures pour les écoles (y compris les installations pour les arts, les laboratoires scientifiques et les bibliothèques) sont construites conformément aux plans nationaux. • 100% des écoles ont accès à Internet à large bande. • Manuel d'entretien scolaire distribué à 100 % des écoles. • On constate que 100 % des agents d'entretien provinciaux et des directeurs d'école mettent en œuvre les recommandations énoncées dans le Manuel d'entretien des écoles lors des visites d'inspection scolaire. • 100 % des agents d'entretien provinciaux surveillent les progrès réalisés en ce qui concerne la norme de qualité minimale (NMQ) 9. • Les plans directeurs pour l'EPPE, le primaire, le secondaire et l'EFPS sont développés, et examinés chaque année pour s'assurer qu'ils restent conformes à l'objectif. • Registre central et provincial des biens du MdEF mis à jour chaque année sur Smart Stream. • Des mécanismes de gestion des terres dans les écoles sont en place pour toutes les écoles gouvernementales enregistrées et les écoles assistées par le gouvernement, et surveillés chaque année. • 100 % des enquêtes scolaires (enquêtes sur les biens scolaires et les installations) ont été réalisées et mises à jour chaque année. • Des données sur les bâtiments de l'EPPE, le primaire, le secondaire, et l'EFPS sont à jour, et intégrées dans le SIGEV chaque année. • Le manuel de plomberie scolaire est révisé pour inclure les exigences de plomberie durable, et examiné chaque année pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Manuel de plomberie scolaire distribué à 100% dans les écoles. • Les directives d'entretien de la plomberie dans les écoles ont été mises en œuvre efficacement dans 100 % des écoles, comme en témoignent les conclusions des équipes d'inspection scolaire.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités
Les NMQ scolaires sont revues et mises à jour.	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser, distribuer et mettre en œuvre des normes minimales d'infrastructure pour tous les niveaux d'éducation Construire des infrastructures pour les écoles, y compris des installations pour les arts, les laboratoires scientifiques, et la bibliothèque Soutenir la connectivité à Internet dans toutes les écoles
Manuel d'entretien scolaire examiné et mis à jour	<ul style="list-style-type: none"> Réviser le Manuel d'entretien des écoles pour y inclure de nouvelles exigences en matière d'infrastructure Distribution du Manuel d'entretien des écoles à toutes les écoles Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité des agents d'entretien provinciaux et les directeurs d'école à mettre en œuvre le Manuel d'entretien des écoles Les agents d'entretien provinciaux surveillent les progrès réalisés en ce qui concerne la Norme de qualité minimale (NMQ) 9
Plan directeur des actifs élaboré et approuvé	<ul style="list-style-type: none"> Le plan directeur des actifs est développé pour l'EPPE, le Primaire, le Secondaire et l'EFPS. Le Registre central et provincial des biens du MDEF est mis à jour sur Smart Stream Livraison de la gestion des terres scolaires pour les écoles gouvernementales et celles assistées par le gouvernement Tenir à jour les données des enquêtes de l'école (basées sur les enquêtes sur les actifs scolaires et les installations) Tenir à jour les données de l'enquête sur les bâtiments de l'EPPE, du Primaire, du Secondaire et de l'EFPS
Manuel d'entretien de la plomberie scolaire examiné et mis à jour	<ul style="list-style-type: none"> Réviser le Manuel d'entretien de la plomberie scolaire afin d'inclure les exigences de plomberie durable Distribution du Manuel d'entretien de la plomberie scolaire à toutes les écoles Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité des agents d'entretien provinciaux et des directeurs d'école dans la mise en œuvre du Manuel d'entretien de la plomberie scolaire



STRATÉGIE 4

Promouvoir et intégrer l'éducation inclusive afin que tous les enfants aient un accès équitable à l'école

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux sont sur-représentés parmi les enfants non scolarisés.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF veillera à ce que les garçons, les filles et les enfants ayant des besoins spéciaux bénéficient de possibilités équitables et d'un droit exempt de discrimination à participer à tous les niveaux des programmes éducatifs et de formation. Le MDEF élaborera et mettra en œuvre des initiatives d'éducation spéciale et inclusive dans le système éducatif pour tous. Le MDEF mettra en œuvre des initiatives et appuiera les « initiatives non scolaires », avec l'appui de partenaires de développement, afin d'identifier les enfants à l'âge approprié pour l'école qui ne sont pas inscrits, d'identifier les raisons pour lesquelles ils ne vont pas à l'école et de promouvoir des initiatives qui leur permettent de participer aux niveaux appropriés du système éducatif..

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Tous les groupes d'élèves au Vanuatu (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) sont suivis au sein de SIGEV et font preuve de progrès et de résultats importants, tous les déficits doivent être identifiés rapidement et atténués de manière proactive. Tous les groupes d'élèves améliorent leur niveau d'études d'au moins 10% par an. Le cas échéant, tous les groupes démographiques améliorent des résultats scolaires et le taux de réussite (alphabétisation et numératie VANSTA, PILNA, examen national) d'au moins 10 % par année.	Politique d'éducation inclusive examinée annuellement.

Les principales activités comprennent

Secteur d'activité	Activity
Les enfants ont un accès équitable à l'école	Politique de l'éducation inclusive révisée et mise en œuvre



STRATÉGIE 5

Promouvoir et intégrer la SPS dans les écoles, afin que les enfants aient un accès équitable aux activités de la SPS et un accès équitable aux installations WASH de qualité dans les écoles.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

La santé et l'hygiène ont été identifiées comme des obstacles importants à l'accès pour de nombreux enfants, affectant l'ensemble des taux d'inscription, des taux de fréquentation, de répétition et de promotion.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdeF concentrera ses efforts sur les stratégies de promotion de la santé (SPS), qui se concentreront sur la mise à disposition d'installations WASH et d'initiatives pour toutes les écoles afin de promouvoir des modes de vie sains et inclusifs. Les initiatives WASH seront mises en œuvre, avec l'appui des partenaires de développement.

Le MdeF continuera de consolider des partenariats avec les parties prenantes (ministère de la Santé, bureau de l'état civil, etc.) afin d'améliorer la collecte de données, les données ventilées et l'analyse de la prise de décisions dans le domaine de l'éducation inclusive.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
100% des écoles sont des écoles SPS, et tous les groupes démographiques (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) ont un accès équitable aux installations de lavage de qualité dans les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> Le Cadre national de l'initiative WASH dans les écoles est mis à jour, et examiné chaque année, et est observé comme étant mis en œuvre dans 100% des écoles lors des visites d'inspection scolaire. Le Cadre national de l'initiative WASH dans les écoles est mis à jour, et examiné chaque année, et est observé comme étant mis en œuvre dans 100% des écoles lors des visites d'inspection scolaire. Il a été constaté que 100 % des écoles disposaient d'installations WASH efficaces lors des visites d'inspection scolaire.

Les principales activités comprennent

Secteur d'activité	Activity
Les enfants ont un accès équitable aux activités SPS et un accès équitable à des installations de qualité WASH dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Relever le cadre national WinS (Wash dans les écoles) (élaborer et mettre en œuvre la politique WinS, les normes, les lignes directrices, le programme d'études) • Mettre en œuvre des initiatives WASH aux niveaux provincial et scolaire • Améliorer les installations WASH dans les écoles



STRATÉGIE 6

Gérer la mise en œuvre du Plan national de développement des infrastructures scolaires (PNDIS) pour les écoles existantes et identifier les nouvelles écoles dans le besoin.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

La planification, l'entretien et le développement des infrastructures dans les écoles ont été majoritairement effectués de manière ponctuelle et n'étaient souvent pas alignés sur les priorités et les objectifs clés du MdEF, ce qui a eu une incidence sur l'accès et la qualité de la prestation à l'école.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Afin d'améliorer l'accès à l'éducation pour les collectivités assurant la viabilité économique du système éducatif, le MdEF a mis au point un PNDIS afin d'orienter la planification de l'infrastructure, la rationalisation des écoles et l'utilisation rentable de la capacité existante. Le plan décrit en détail les besoins actuels du pays en matière de ressources et d'éducation, en tenant compte des réformes politiques en cours, comme la conformité des NMQ de l'école, les normes d'infrastructure et le coût de la résolution des lacunes dans la politique des NMQ et de l'enregistrement des écoles.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
100 % des écoles existantes mettent effectivement en œuvre le Plan national de développement de l'infrastructure scolaire (PNDIS), et de nouvelles écoles dans le besoin sont identifiées chaque année.	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cadre stratégique du PNDIS a été élaboré et mis en œuvre, et examiné chaque année pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Le Plan national de développement de l'infrastructure scolaire est élaboré et mis en œuvre, et examiné chaque année pour s'assurer que les objectifs sont réalisés.

Les principales activités comprennent

Secteur d'activité	Activity
Rationalisation des écoles existantes et identification des besoins en nouvelles écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le cadre stratégique du PNDIS • Finaliser et mettre en œuvre le Plan national de développement de l'infrastructure scolaire



STRATÉGIE 7

Renforcer les partenariats et les communications entre les écoles et les communautés, en vue d'améliorer l'apprentissage et l'accès.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les communautés n'ont pas été suffisamment utilisées comme ressource par les écoles pour faire avancer l'accès, la réalisation, la conformité et la qualité.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Un élément clé du soutien aux écoles est de s'assurer que les enseignants et les directeurs d'école s'engagent auprès des collectivités afin de s'assurer que les messages clés sont communiqués et discutés en ce qui concerne le bon taux d'inscription à l'âge exact, le rendement des élèves et le renforcement des réseaux communautaires.

Le MdEF s'engage à une meilleure communication avec les communautés, comme en témoignent les récentes campagnes (p. ex. campagne sur le droit d'âge) visant à sensibiliser les parents. Le MdEF fait partie de la communauté et a la responsabilité de veiller à ce que les écoles jouent un rôle central, non seulement dans l'apprentissage et l'engagement des élèves, mais aussi dans le soutien au programme social et de développement plus large du Vanuatu.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Les collectivités qui signalent un engagement accru auprès des écoles et du leadership scolaire augmentent chaque année de 10 %, avec une surveillance continue de la corrélation entre les résultats d'apprentissage et l'accès dans tous les groupes démographiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication mise à jour, disséminée et révisée (pour s'assurer que les objectifs sont réalisés) sur une base annuelle (ou en réponse aux besoins). • Protocoles d'utilisation des courriels et des médias sociaux, y compris Facebook et le site Web ; et les processus de droit à l'information sont établis et mis en œuvre, et examinés chaque année (ou en réponse à des changements dans la législation ou les directives législatives) afin d'assurer la conformité et l'aptitude aux fins. • Tous les accords (MOA) / protocoles d'entente avec les AE, les ONG, les ministères, les gouvernements externes et les organismes sont examinés chaque année (ou en réponse à des changements de circonstances) ; les opérations des autorités éducatives ont fait rapport chaque année. • 10 % d'augmentation annuelle du nombre de séances d'information distinctes partagées avec le Bureau du gestionnaire de l'information du gouvernement (BGIG) et l'Organisme de réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications (RTBR). • Engagements tangibles (c'est-à-dire avec le financement reçu) de nouveaux partenaires donateurs non traditionnels, avec un minimum d'augmentation du soutien des donateurs provenant de nouvelles sources de 10 % par an. • Des sondages statistiquement significatifs démontrent une augmentation annuelle de 50 % de la sensibilisation des intervenants.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Engagement de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de communication (y compris la communication avant/pendant/après la catastrophe) • Protocoles d'utilisation des courriels et des médias sociaux, y compris Facebook et le site Web ; et les processus de droit à l'information sont établis et mis en œuvre • Examiner et établir des accords (MOA) / protocoles d'entente avec les AE, les ONG, les ministères, les gouvernements et organismes externes ; et surveiller les opérations des autorités éducatives • Augmentation de la collaboration avec le Bureau du gestionnaire de l'information du gouvernement (BGIG) et le régulateur de la radiodiffusion et des télécommunications (TRBR) • Augmentation de la collaboration avec les partenaires de développement, bilatéraux et multilatéraux, pour appuyer le plan stratégique du Ministère par le biais d'un accord de partenariat conjoint ; et ouvrir un nouveau dialogue avec les partenaires donateurs non traditionnels • Augmentation de la sensibilisation dans les écoles et les provinces aux politiques pertinentes.



STRATÉGIE 8

Renforcer la gestion et la réduction des risques de désastres (GRRD) pour faire face au changement climatique et désastres naturels.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Toutes les écoles ne sont pas à l'épreuve des catastrophes ; l'offre éducative du Vanuatu risque donc d'être perturbée en cas de désastre.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le Vanuatu est sujet de d'importantes catastrophes naturelles. Le MdEF est un intervenant clé du Comité national de rétablissement (CNRC) et du Programme d'amélioration de l'infrastructure du Vanuatu (VIRIP) soutenu par la Banque mondiale. Le travail du GRRC est un élément essentiel pour tous les centres d'éducation et les écoles. L'objectif de la Stratégie est de placer la GRCC au centre de la politique et de la planification et de s'assurer que toutes les écoles ont une stratégie GRRD, incluse dans le cadre des PAE.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
100% des écoles intègrent les activités de la GRRD dans leurs PAE	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation en matière de politique d'urgence a été mise en œuvre et examinée chaque année, et en réponse aux besoins, pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Des réunions régulières avec procès-verbal entre le ministère, d'autres ministères et les intervenants, pour examiner le Plan d'urgence chaque année (ou en réponse aux besoins) pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Augmentation de 5% annuel des activités de direction du ministère Leadership de l'Éducation et de la Formation. • Les lacunes en matière de données relatives à la réactivité aux catastrophes et la coordination avec le NDMO pour accéder aux fonds du DRR pour certaines installations comme les centres d'évacuation (pour l'amélioration structurelle et non structurelle) sont clairement identifiées, et réduites d'au moins 50 % par an.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Renforcer la réduction et la gestion des risques de catastrophe (GRRD)	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner et mettre en œuvre la politique d'éducation en cas d'urgence • Mettre en œuvre le Plan d'urgence du Ministère en renforçant la coordination entre le Ministère et les autres ministères et intervenants afin d'être mieux préparés à réagir efficacement aux catastrophes • Amélioration du leadership du ministère de l'Éducation et de la Formation ; y compris le renforcement du Pôle éducation • Améliorer la collecte et l'analyse des données pour appuyer la réactivité aux catastrophes et coordonner avec le NDMO l'accès aux fonds de la RRC pour certaines installations comme les centres d'évacuation (pour l'amélioration structurelle et non structurelle)



STRATÉGIE 9

Réduire le nombre d'enfants déscolarisés

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Il y a encore un nombre important d'enfants qui ne sont pas scolarisés, ce qui empêche le Vanuatu d'atteindre l'accès universel à l'éducation.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

L'accès universel doit être renforcé en réduisant davantage le nombre d'enfants non scolarisés de manière systématique et continue.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Réduction annuelle de 50 % du nombre d'enfants non scolarisés.	<ul style="list-style-type: none"> Tous les groupes d'élèves au Vanuatu (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) sont suivis au sein du SIGEV et font preuve de progrès et de résultats importants, tous les déficits doivent être identifiés rapidement et atténués de manière proactive. Tous les groupes d'élèves améliorent leur niveau d'études d'au moins 10% par an. Le cas échéant, tous les groupes démographiques améliorent les résultats scolaires et le taux de réussite (alphabétisation et numératie VANSTA, PILNA, examen national) d'au moins 10 % par année. Taux de rétention de 100 % pour les enfants qui réintègrent le système éducatif.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Réduction des enfants non scolarisés	<ul style="list-style-type: none"> Les données sur les enfants non scolarisés ont été suivies de près, et des stratégies d'atténuation efficaces ont été adoptées pour garantir rapidement à tous les enfants un accès équitable à une éducation de qualité Fournir une formation et un soutien aux écoles et au personnel enseignant afin d'assurer un soutien approprié aux enfants qui réintègrent le système éducatif



STRATÉGIE 10

Éliminer les redoublements

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les résultats d'apprentissage ainsi que l'accès sont considérablement compromis par la pratique continue du redoublement.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Comme il a été démontré que le redoublement n'apporte aucun avantage aux résultats d'apprentissage pour les élèves touchés, le ministère s'efforcera également de l'éliminer complètement, en se concentrant sur les objectifs et les cibles suivants :

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
100% des écoles éliminent le redoublement	<ul style="list-style-type: none"> 100% des écoles éliminent le redoublement. 75 % des observations externes des leçons effectuées par les inspecteurs démontrent que l'apprentissage et l'enseignement sont facilités efficacement par les enseignants et validés par des résultats améliorés dans les évaluations externes de la réussite et des progrès des enfants.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Élimination du redoublement	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de sensibilisation pour s'assurer que tous les enseignants sont conscients que le redoublement doit être éliminé • Suivi du redoublement pour assurer la conformité • La mise en place de la formation pour assurer des stratégies d'enseignement et d'apprentissage appropriées soutient les besoins des élèves ayant divers besoins d'apprentissage (y compris, mais sans s'y limiter, la différenciation fondée sur les données d'évaluation)

Qualité



STRATÉGIE 11

Réviser et mettre en œuvre la politique linguistique nationale de l'éducation en vue d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage à l'école.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Le système éducatif bilingue du Vanuatu pose des défis uniques en termes d'éducation linguistique, de système éducatif bifurqué avec des résultats d'apprentissage, des niveaux d'accès différents et une qualité d'éducation différente. Afin d'harmoniser l'environnement et la pratique des politiques et de tirer parti des avantages uniques d'un système bilingue, une politique nationale en matière de langues est nécessaire.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Au niveau organisationnel, le MdEF doit élaborer des lignes directrices pertinentes pour éclairer l'élaboration future des politiques, veiller à ce que les politiques soient harmonisées, bien mises en œuvre et comprises par les acteurs concernés. Cela contribuera à la clarté et, par conséquent, à la conformité. Cela facilitera l'identification des politiques qui ont besoin d'être mises à jour et permettra au MdEF de prioriser les politiques et les stratégies clés à l'avenir.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
La Politique linguistique éducative a été revue et mise en œuvre, avec des examens annuels continus pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Les résultats en matière d'apprentissage et d'enseignement s'améliorent par rapport à l'éducation linguistique.	La Politique linguistique éducative a été revue et mise en œuvre, avec des examens annuels continus pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Les résultats en matière d'apprentissage et d'enseignement s'améliorent par rapport à l'éducation linguistique.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
La Politique linguistique de l'éducation revue et mise en œuvre d'ici 2030.	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner la politique linguistique nationale du Vanuatu et mettre en œuvre la nouvelle politique nationale de l'éducation du Vanuatu en matière de langue • Élaboration et mise en œuvre d'une politique et d'un système d'éducation bilingue/plurilingue

Bilingue: définit l'utilisation de l'anglais ou du français comme langue d'enseignement et d'apprentissage au Vanuatu.

Plurilingue: définit l'utilisation des langues vernaculaires du Vanuatu, y compris le Bichelamar.



STRATÉGIE 12

Développer un guide des politiques du MdeF pour harmoniser et unifier le développement des politiques futures.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Il y a un degré important de variation et un certain chevauchement entre les politiques, ce qui entraîne parfois des conflits dans la mise en œuvre et l’interprétation des politiques par les acteurs locaux. La mise en œuvre des politiques est parfois non coordonnée et insuffisamment surveillée. De nombreux acteurs locaux ne sont pas bien conscients de toutes les politiques pertinentes.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Au niveau organisationnel, le MdeF doit élaborer des lignes directrices pertinentes pour éclairer l’élaboration future des politiques, veiller à ce que les politiques soient harmonisées, bien mises en œuvre et comprises par les acteurs concernés. Cela contribuera à la clarté et, par conséquent, à la conformité. Cela facilitera l’identification des politiques qui ont besoin d’être mises à jour et permettra au MdeF de prioriser les politiques et les stratégies clés à l’avenir.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l’activité
Alignement et harmonisation des lignes directrices du MdeF.	<ul style="list-style-type: none"> Les guides sur l’élaboration des politiques sont finalisés, mis en œuvre et examinés chaque année pour s’assurer que les objectifs sont atteints. Les plans d’action pour toutes les politiques existantes sont élaborés, mis en œuvre et examinés chaque année pour s’assurer que les objectifs sont atteints. Des sondages statistiquement significatifs démontrent une augmentation annuelle de 50 % de la sensibilisation des intervenants.

Les principales activités comprennent :

Secteur d’activité	Activités principales
Lignes directrices élaborées pour éclairer l’élaboration des politiques	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser et mettre en œuvre les lignes directrices sur l’élaboration des politiques Examiner et élaborer des plans d’action pour toutes les politiques existantes Sensibilisation dans les écoles et les provinces aux politiques pertinentes



STRATÉGIE 13

Réviser et mettre en œuvre une politique des TIC pour améliorer l’enseignement et la formation dans les écoles.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

La technologie est actuellement une ressource manquante dans de nombreuses écoles, et est généralement sous-utilisée dans l’enseignement et l’apprentissage. Ses avantages ne sont pas suffisamment utilisés pour obtenir de meilleurs résultats d’apprentissage, une différenciation plus efficace et/ou une pratique d’évaluation..

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF examinera le cadre législatif (Loi sur l'éducation, Loi sur les services d'enseignement, etc) afin de faciliter la prestation de l'éducation et de la formation.

Au niveau organisationnel, le MDEF examinera d'importantes politiques et stratégies dans le cadre d'un engagement continu visant à renforcer la qualité des services d'éducation et le soutien global. Les politiques et les stratégies seront mises à jour si besoin et les stratégies suivantes seront prioritaires en tant que politiques et stratégies clés pour l'avenir. D'autres stratégies peuvent être envisagées.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Toutes les politiques informatiques sont examinées chaque année, et sont à jour, et adaptées à l'objectif poursuivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les politiques informatiques ont été examinées chaque année pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • 75 % des observations externes des leçons effectuées par les inspecteurs montrent que les TIC sont utilisés efficacement par les enseignants, validés par des résultats améliorés dans les évaluations externes de la réussite et des progrès des enfants. • 10 % d'augmentation annuelle est enregistrée dans la participation de la communauté au Laboratoire informatique et au Centre d'information ; l'utilisation du CLICC et d'autres centres est contrôlée. • 100 % d'accès à l'infrastructure des TIC à large bande et au soutien informatique aux niveaux provincial et scolaire. • Élaborer une norme minimale en matière de TIC pour le MDEF (centre, provincial et scolaire) élaboré et révisé sur une base annuelle pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • 100% des écoles ont accès à Internet à large bande.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Mise en œuvre de la politique informatique d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les politiques en matière de TIC • Accroître l'utilisation des TIC dans les écoles par l'intermédiaire de plusieurs acteurs, et gérer la mise en place de laboratoires informatiques dans les écoles dans la mesure du possible ; • Accroître la participation de la communauté au Laboratoire informatique et au Centre d'information et surveiller l'utilisation des CLICC et d'autres centres. • Soutien aux TIC et coordination de l'infrastructure fournis du niveau central du MDEF aux niveaux provincial et scolaire • Élaborer une norme minimale en matière de TIC pour le MDEF (centre, provincial et scolaire) • Consulter et assurer la liaison avec l'OGCIO, le TRBR, les fournisseurs de télécommunications/Internet et les partenaires donateurs sur les options de connexion de toutes les écoles à Internet (meilleur accès d'OV)



STRATÉGIE 14

Soutenir une réforme de qualité des *curriculums* et harmoniser les pratiques d'évaluation pour obtenir un *curriculum* unifié dans les écoles gouvernementales et les écoles assistées.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Le programme actuel du Vanuatu doit encore être harmonisé et correctement mis en œuvre dans de nombreuses écoles du pays afin d'assurer l'harmonisation de sa compréhension, de sa mise en œuvre et de son évaluation dans toutes les écoles de toutes les provinces.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdEF continuera de fournir à toutes les écoles un programme national pertinent et approprié. Sur la base du Référentiel national du *curriculum* du Vanuatu, tous les documents approuvés et les examens antérieurs seront publiés sur le site Web public du MdEF afin d'accroître l'accès gratuit au matériel pour les écoles, les enseignants et les élèves.

Le MdEF poursuivra les travaux de développement en cours pour consolider l'harmonisation progressive de toutes les matières du programme d'études des années 1 à 13, en plusieurs langues. Le MdEF continuera d'offrir une formation au perfectionnement professionnel des enseignants afin de mettre en œuvre des réformes des programmes d'études, de l'élaboration et de la distribution de guides, de lecteurs, de trousseaux d'alphabétisation et de numératie pour soutenir l'enseignement et améliorer les résultats d'apprentissage.

L'une des principales caractéristiques à l'avenir est d'harmoniser et d'intégrer les unités d'évaluation dans l'unité du programme d'études. Il s'agit d'un programme de réformes essentiel qui soutiendra d'autres réformes dans la structure du MdEF à l'avenir. Le MdEF continuera d'améliorer le système d'évaluation, y compris avec l'utilisation du SIGEV Ouvert, fournira des conseils pour harmoniser les systèmes d'évaluation dans toutes les écoles et pour améliorer les liens entre la mise en œuvre du programme d'études et les pratiques nationales d'évaluation. Ce faisant, le MdEF élaborera des cadres communs entre les outils et les systèmes nationaux d'examen et d'évaluation qui sont conformes aux systèmes régionaux et internationaux.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Réforme des programmes d'études entreprise, avec un programme uniforme en place au sein des écoles gouvernementales et assistées par le gouvernement (à l'exclusion des programmes d'études internationaux, le cas échéant).	<ul style="list-style-type: none"> • La Politique nationale d'évaluation et de rapports a été mise en œuvre et examinée annuellement pour s'assurer que les objectifs sont atteints. • Les mécanismes d'évaluation mis en œuvre, et les résultats ont été suivis de façon cohérente dans le SIGEV. • Des enquêtes statistiquement significatives basées sur des échantillons démontrent une augmentation annuelle de 50 % de la sensibilisation des intervenants aux données d'évaluation. • 75 % des observations externes des leçons effectuées par les inspecteurs démontrent que l'apprentissage et l'enseignement sont efficacement facilités par l'utilisation des données d'évaluation par les enseignants et validés par de meilleurs résultats aux évaluations externes de la réussite et des progrès des enfants. • Programme national élaboré, mis en œuvre et dispensé dans 100 % des écoles (autres que les écoles indépendantes ou celles qui utilisent des programmes internationaux), comme l'ont observé les inspecteurs lors des visites scolaires annuelles. • Indicateurs de réforme des programmes d'études élaborés et révisés/surveillés sur une base annuelle.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Harmoniser les pratiques d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner et mettre en œuvre la Politique nationale d'évaluation et de rapport • Mettre en œuvre les mécanismes adéquats d'évaluation (PacSIM, ATLAS, etc.) • Utiliser le SIGEV Ouvert pour améliorer et renforcer la gestion de la base des données des examens et des évaluations et améliorer les rapports de l'évaluation aux écoles et aux parents • Exploiter VANSTA, PILNA, ARTTL dans les écoles primaires – les examens nationaux
Système de programmes d'études de haute qualité / normes en place	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre du programme scolaire national primaire et secondaire examiné - Mise à disposition d'un programme national pertinent et approprié pour toutes les écoles – Professionnel • Élaboration d'indicateurs clés de la réforme des programmes d'études.



STRATÉGIE 15

Améliorer la scolarisation et la qualité de l'enseignement tertiaire en développant et en mettant en œuvre la loi de l'Université Nationale.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

L'enseignement supérieur au Vanuatu est marqué par une faible inscription globale et une qualité d'offre variable entre les facultés individuelles, les langues d'instruction, les écoles et les membres du personnel. Cela doit être renforcé pour améliorer la qualité du secteur et, par conséquent, les compétences sur le marché du travail.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF favorisera la consultation et les études afin d'évaluer la viabilité de la mise en place d'une structure institutionnelle nationale bilingue de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les bourses seront liées aux compétences identifiées et aux besoins prioritaires en matière de qualifications nationales et le MDEF se penchera sur l'élaboration d'une politique en matière de bourses d'études et de procédures solides connexes. Les bourses seront renforcées et le MDEF gèrera sa base de données et son système d'information en ce qui concerne les données sur les bourses d'études.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Loi sur l'Université Nationale du Vanuatu rédigée et promulguée, est révisée chaque année pour s'assurer que les objectifs sont atteints, avec des possibilités démontrables d'augmentation de la qualité et de l'accès dans l'enseignement supérieur, avec une augmentation de 10% d'augmentation de l'accès pour que tous les groupes démographiques (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves dans les zones périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) y aient accès chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'éducation révisée et processus législatif approprié mis en œuvre efficacement. • Législation appropriée sur l'enseignement supérieur promulguée. • Commission pour l'enseignement supérieur créée, et structure de l'enseignement supérieur mise en place, surveillée sur une base annuelle pour s'assurer que les objectifs sont atteints. • Les formations non-formelles et informelles sont réglementées efficacement, avec des mécanismes mis en place pour reconnaître le sous-secteur non formel, et examinées chaque année pour s'assurer que les objectifs sont atteints. • Les paiements de subventions aux fournisseurs de services de l'EFPS et à d'autres institutions sont réglementés efficacement et examinés chaque année pour s'assurer que les objectifs sont atteints.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Élaborer et mettre en œuvre la Loi de l'Université Nationale du Vanuatu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la loi actuelle sur l'éducation pour inclure le secteur de l'EFPS • Élaborer et adopter des lois pour l'enseignement supérieur, y compris les universités nationales et d'autres institutions • Créer une commission pour l'enseignement supérieur et développer une structure d'enseignement supérieur • Réglementer la formation non formelle et informelle et élaborer des mécanismes pour reconnaître le sous-secteur non formel • Réglementer le paiement des subventions aux prestataires de l'EFPS et à d'autres institutions



STRATÉGIE 16

Renforcer la scolarisation et la qualité de l'éducation et de la formation postsecondaire (EFPS) en révisant et en mettant en œuvre la politique de l'EFPS.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

L'inscription et la qualité de l'enseignement de l'EFPT et de l'EFPS varient d'une institution à l'autre, d'une province à l'autre et d'une langue à l'autre. La production de certaines institutions n'est pas suffisamment alignée sur les besoins du marché du travail.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Les fournisseurs de formation de l'EFPT seront appuyés par le MdEF et l'AQV afin de respecter les normes législatives. Le MdEF cherchera des solutions pour accroître progressivement le soutien à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels, à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le système d'éducation formelle.

Les bourses seront liées aux compétences identifiées et aux besoins prioritaires en matière de qualifications nationales et le MdEF se penchera sur l'élaboration d'une politique en matière de bourses d'études et de procédures solides connexes.

Les bourses seront renforcées et le MdEF gèrera sa base de données et son système d'information en ce qui concerne les données sur les bourses d'études.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>PSET has formalized systems and structures to support access and inclusion, and is reviewed on an annual basis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La politique de l'EFPS a été examinée chaque année afin d'assurer l'aptitude à l'objectif. • Des centres provinciaux de compétences ont été créés et développés à Shéfa et Pénama. • 100 % des CPS disposent d'infrastructures et d'installations appropriées, examinées chaque année. • 10 % d'augmentation annuelle d'accès à l'EFPS pour tous les groupes démographiques (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, les personnes touchées par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées). • La stratégie LLN est mise en œuvre, et examinée chaque année pour s'assurer que les objectifs sont atteints. • Les bourses d'études s'alignent sur les priorités du PNDD et le Plan de DNRH, et sont examinées chaque année afin d'assurer un alignement continu. • Des cadres clairs ont été élaborés et établis pour la reconnaissance de l'apprentissage antérieur dans l'enseignement supérieur, y compris, i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de bourses partielles (PBP) et (ii) l'augmentation des collaborations avec d'autres établissements de formation afin d'offrir plus de possibilités tertiaires, en plus d'augmenter l'accès à toutes les données démographiques sur une base annuelle, afin d'assurer l'efficacité. • 10% d'augmentation annuel en nombre d'enseignants qualifiés dans l'éducation inclusive chaque année.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Examiner et mettre en œuvre la politique d'éducation et de formation postsecondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la politique de l'EFPS. • Développer des centres provinciaux de compétences dans les provinces restantes (Shéfa et Pénama). • Veiller à ce que tous les CFP soient financés adéquatement pour l'infrastructure et les installations. • Diversifier les possibilités d'apprentissage à distance ouvert et d'autres formations professionnelles en école et élaborer et offrir des programmes de transition pour faciliter l'accès à l'EFPS. • Mettre en œuvre la stratégie de la littératie, et de la numératie (LLN) (novembre 2018). • Veiller à ce que les bourses répondent aux priorités du PNDD et au Plan national de développement des ressources humaines (PNDRH). • Renforcer la reconnaissance de l'apprentissage antérieur et développer des parcours de formation pour l'enseignement supérieur, notamment : i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de bourses partielles (PBP) et (ii) augmentation des collaborations avec d'autres établissements de formation afin d'offrir davantage de possibilités tertiaires. • Encourager l'accès aux bourses d'études pour les enseignants désireux d'être qualifiés dans l'éducation inclusive

STRATÉGIE 17



Améliorer les compétences des enseignants et des dirigeants pédagogiques pour soutenir les réalisations des résultats d'apprentissage en développant et en mettant en œuvre (1) le Cadre National de Qualité des Enseignants, (2) la Politique Nationale du Développement des Enseignants, (3) la Politique de l'enregistrement et des licences d'enseignement et (4) le Manuel du Personnel Enseignant.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Certains chefs d'établissement, enseignants et membres du personnel de service manquent de compétences suffisantes en pédagogie, en leadership et dans d'autres domaines clés pour faire avancer efficacement les résultats d'apprentissage. L'approche du MDEF dans ce domaine doit être mieux coordonnée pour obtenir de meilleurs résultats.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF concevra et mettra en œuvre un Plan national de perfectionnement des enseignants (PNPE) qui établira une vision à long terme du perfectionnement des enseignants dans les domaines de la formation des enseignants avant service et en cours d'emploi par le biais de modes de prestation internes, externes, provinciaux ou scolaires qui mèneront à une qualification accréditée telle que définie par le Cadre national de qualification du Vanuatu (VNQF). Outre les programmes actuels mis en œuvre par l'IFEV, la mise en œuvre du PNPE améliorera la qualité de l'enseignement en développant la population active existante des enseignants par le biais de formations en service, sur le terrain et d'autres modalités à identifier, en relevant les normes d'entrée dans la profession enseignante et en augmentant le nombre d'enseignants certifiés.

Des licences et des lignes directrices supplémentaires seront également élaborées pour guider et codifier les bonnes pratiques d'enseignement pour le personnel enseignant et de service du Vanuatu. Conformément aux besoins de formation identifiés par le PNPE, l'IFEV concevra des cours à destination des enseignants ; ils seront nécessaires pour être accrédités par l'AQV conformément aux exigences du CNQ et afin de répondre aux exigences du processus de certification de l'enseignant. Celles-ci seront incluses dans la Politique de perfectionnement des enseignants

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>75 % des observations externes des leçons effectuées par les inspecteurs démontrent que l'apprentissage et l'enseignement sont facilités efficacement par les enseignants et validés par des résultats améliorés dans les évaluations externes de la réussite et des progrès des enfants. Le Cadre national de qualité des enseignants est établi et révisé chaque année. La politique nationale de perfectionnement des enseignants est examinée chaque année. La politique d'inscription et de délivrance des licences des enseignants est examinée chaque année. Le manuel des normes du personnel des services d'enseignement est examiné chaque année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cadre national de qualité des enseignants a été élaboré et mis en œuvre, et révisé chaque année, avec une augmentation annuelle de 10 % du pourcentage de leçons jugées de haut niveau dans les observations effectuées par les inspecteurs. • 10 % d'augmentation annuelle constante dans le pourcentage des leçons jugées de haut niveau dans les observations effectuées par les inspecteurs. • Le cadre de la Politique nationale de développement des enseignants est finalisé et mis en œuvre, en plus du Plan national de développement des enseignants (PNT), examiné chaque année pour s'assurer que les objectifs sont atteints. • 10 % d'augmentation annuelle constante dans le pourcentage des leçons jugées de haut niveau dans les observations effectuées par les inspecteurs. • Les programmes d'enseignement EPPE / Primaire et Secondaire (VITE) élaborés conformément aux normes internationales, sont examinés chaque année pour assurer l'efficacité, la qualité des diplômes (en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et d'enseignement) et la rentabilité. • Le registre de tous les enseignants a été élaboré et maintenu avec l'utilisation d'UIN et de biométrie afin de minimiser les risques d'enseignants fantômes et d'inexactitude ; il est mis à jour et examiné sur une base annuelle. • Les normes de délivrance des licences sont établies et mises en œuvre, avec des examens annuels visant à assurer la « facilité de faire des affaires », un fardeau administratif minimal et pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Annulation des licences en raison de sous-performances et d'infractions au code de conduite commises conformément à la politique et à la législation pertinente, les détails ayant été consignés de façon continue. • Des normes établies pour la performance professionnelle et la conduite éthique sont mises en œuvre efficacement. • Les données de l'enquête font état d'un échantillon statistiquement significatif de professionnels qui démontrent une bonne compréhension, et les normes sont examinées sur une base annuelle afin d'assurer l'efficacité. • Le manuel du personnel du service de l'enseignement et les Normes Minimales des Principaux et des Enseignants sont mises en œuvre et revues chaque année pour assurer l'efficacité, y compris des preuves d'une meilleure connaissance des normes dans des échantillons statistiquement significatifs de professionnels, et une amélioration annuelle constante de la conformité identifiée dans les résultats de l'inspection. • L'examen annuel démontre un meilleur alignement entre les structures de la Commission des services d'enseignement (CSE) et la CFP. • Le Code de conduite et d'éthique des enseignants est mis en œuvre et examiné chaque année pour assurer l'efficacité, y compris des preuves d'une meilleure connaissance des normes dans des échantillons statistiquement significatifs de professionnels, et une amélioration annuelle constante de la conformité identifiée dans les constatations d'inspection. • Des plans de relèvement clairement chiffrés pour les enseignants, les formateurs et les conférenciers, examinés et mis à jour sur une base annuelle.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Élaborer et mettre en œuvre un cadre national de qualité pour les enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre un cadre national de qualité pour les enseignants • Fournir un soutien et un suivi pour des pratiques d'enseignement efficaces
Élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de développement des enseignants d'ici 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le cadre de la Politique nationale de développement des enseignants et finaliser et mettre en œuvre le Plan national de développement des enseignants (PNDE) • Développer et mettre en œuvre la Licence en EPPE / Primaire et secondaire (IFEV)
Mettre en œuvre la politique d'inscription et de licence des enseignants 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Création et maintien d'un registre de tous les enseignants • Établissement de normes pour la délivrance de licences • Annulation des licences en raison de contre-performances et d'infractions au code de conduite • Établir des normes en matière de performance professionnelle et de conduite éthique
Teaching Service Staff Manual Standards	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à mettre en œuvre le Manuel du personnel des services d'enseignement et des directeurs d'école et les Normes minimales des enseignants. • Renforcer l'alignement entre les structures de la Commission des services d'enseignement (CSE) et la CFP • Mettre en œuvre le code de conduite/éthique des enseignants • Établir des enseignants / formateurs / chargés de cours plan de relève avec des coûts clairs (TSC)

Gestion



STRATÉGIE 18

Renforcer la planification centralisée, la budgétisation et l'établissement de rapports afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du MdeF dans l'utilisation de ses ressources.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

En raison de l'isolement géographique des provinces du pays, la prestation des services là où il y a des besoins demeure un défi pour le Ministère vis-à-vis de ses acteurs locaux de l'éducation. Cela affecte l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources ainsi que sa surveillance. À ce titre, des réformes clés sont nécessaires pour planifier, budgétiser et financer des mécanismes de surveillance afin d'améliorer le système éducatif dans son ensemble.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdeF cherchera également à utiliser efficacement son budget global et à veiller à ce que les finances soient soigneusement gérées, comptabilisées et rapportées. Le MdeF cherchera également à promouvoir les économies de coûts et à obtenir un bon rapport qualité-prix pour toutes les directions et opérations.

Le MDEF continuera de procéder à des réformes structurelles appropriées au niveau central, provincial et scolaire afin de s'assurer que la taille de la structure et des opérations est adaptée aux besoins de prestation des services. Pour ce faire, il sera possible de réorganiser et d'examiner les fonctions et les postes dans le cadre d'un processus d'amélioration continue visant à renforcer le niveau de services de soutien direct aux enseignants et aux établissements d'enseignement supérieur (*curriculum* et matériel, évaluation), les directeurs (outils de gestion, perfectionnement professionnel, gestion des installations et des actifs) et aux enseignants (évaluation du rendement, formation et perfectionnement professionnel).

Le MDEF améliorera les liens entre l'élaboration des politiques, la planification, la budgétisation et l'établissement de rapports (S&E) au niveau central, provincial et scolaire. Chaque école produira un rapport d'activité et financier complet avec des revenus générés, la masse salariale et les dépenses opérationnelles, et les provinces produiront des rapports annuels consolidés.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Systèmes de planification et de rapports améliorés et alignés	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget du Plan annuel et le cycle de rapports sont mis en œuvre au niveau central, provincial et scolaire, et examinés chaque année afin d'assurer l'exactitude, l'efficacité et pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • La matrice de conformité des politiques a été élaborée et utilisée pour s'assurer que la planification et la budgétisation sont dotées de ressources adéquates - l'utilisation de Matrix est obligatoire et examinée chaque année pour assurer de l'efficacité. • La participation manifeste de la direction au processus de planification et de budgétisation, sera évidente par les réunions avec procès-verbal, avec une contribution claire, en plus des parties « responsables » nommées par la direction en matière de planification financière. Cela sera examiné sur une base annuelle afin d'assurer l'efficacité et pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Cadre de résultats examinés sur une base annuelle, mis à jour au besoin, et progrès de tous les indicateurs enregistrés systématiquement dans le SIGEV. • Examen annuel de toutes les politiques, afin d'assurer l'efficacité et pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Amélioration démontrable de la capacité au sein du ministère de l'Éducation et de la Formation en matière de budgétisation et de rapports au niveau provincial, diminution du nombre d'erreurs relevées et réduction du soutien requis. Suivi sur une base annuelle, avec des améliorations notées dans chaque cas.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Les processus de planification, de budgétisation, de financement et de rapports sont alignés	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget du Plan annuel et le cycle de rapports sont mis en œuvre aux niveaux central, provincial et scolaire. • Les politiques sont prises en compte dans les processus de planification et de budgétisation afin d'être accompagnés de ressources suffisantes. • Les gestionnaires participent activement aux processus de planification et de budgétisation. • Revoir et mettre en œuvre le Cadre des résultats de S&E. • Effectuer un suivi régulier et une évaluation périodique des plans/politiques. • Réaliser le renforcement des capacités en matière de planification, de budgétisation et de rapports au niveau provincial.



STRATÉGIE 19

Mettre en œuvre les lignes directrices sur les politiques de recherche du MdEF

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

À l'heure actuelle, le MdEF compte en grande partie sur l'aide extérieure pour répondre à ses besoins de recherche et contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ; des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer cette capacité à l'interne. La qualité et l'importance de la recherche dans les établissements tertiaires du Vanuatu sont actuellement relativement faibles et doivent être améliorées.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdEF établira et renforcera son unité de recherche afin d'assurer sa prise de décision qui est également fondée sur des données probantes.

Le MdEF s'efforcera d'améliorer l'importance et la qualité de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur du Vanuatu.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Programme de recherche établi, et les rapports de recherche préparés, avec 10% annuels d'augmentation dans le nombre d'articles universitaires publiés dans les 10 meilleures revues internationales dans le domaine pertinent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de recherche et politiques établis, et rapports de recherche préparés, avec 10 % d'augmentation annuelle du nombre d'articles universitaires publiés dans les 10 meilleures revues internationales dans le domaine pertinent. • Bourses de recherche universitaires allouées à la maîtrise et au doctorat dans les universités internationales ou nationales (Top 50 THES/QS), surveillées chaque année pour assurer l'efficacité, l'optimisation des ressources et l'impact démontrable. • Des études de traçage statistiquement significatives, avec des échantillons suffisamment volumineux pour assurer des données fiables à la suite de l'attrition des échantillons, ont été établis pour assurer la fourniture de l'EFPS et une formation cohérente sur le marché du travail Stratégie, complétée par un engagement proactif avec le secteur privé. Révisé chaque année. • Examen des dépenses entreprises dans le secteur de l'éducation et recommandations mises en œuvre. Répété sur une base annuelle. • Modèle financier élaboré pour le secteur de l'EFPS, et révisé et mis à jour sur une base annuelle.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Ligne directrice sur les politiques de recherche du MdEF mise en œuvre d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un guide sur les politiques de recherche pour le ministère • Allouer des bourses de recherche universitaire pour la maîtrise et le doctorat • Mener des études de traçage pour les diplômés afin d'assurer une prestation efficace et réactive de l'EFPS ainsi qu'une stratégie de formation cohérente pour le marché du travail. • Effectuer un examen des dépenses du secteur de l'éducation (EPPE jusqu'à EFPS) et mettre en œuvre les recommandations de l'Examen des dépenses • Rechercher et élaborer le modèle financier pour le secteur de l'EFPS sur la base des résultats de la recherche sur les coûts du secteur EFPS



STRATÉGIE 20

Développer et mettre en œuvre le Guide des Inspecteurs et renforcer la pratique des PAE.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

La pratique d'amélioration de l'école n'est pas encore en mesure de s'appuyer suffisamment sur de bonnes données sur les élèves et les enseignants et n'est pas correctement alignée pour fournir des contributions à la planification des politiques. Les inspecteurs ont besoin d'un renforcement des capacités supplémentaires et d'une meilleure compréhension des bonnes pratiques d'inspection.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF continuera de diffuser les normes approuvées des écoles, des enseignants et des directeurs d'école et continuera de s'assurer que ces normes approuvées sont intégrées dans diverses politiques du secteur de l'éducation.

Le MDEF continuera de renforcer sa fonction de planification des enseignants afin de permettre la gestion de la main-d'œuvre enseignante, le recrutement et la sélection des enseignants et des chefs d'établissement par mérite, l'évaluation du rendement ; il aidera à contrôler les dépenses salariales.

Le MDEF aura toutes les politiques en anglais, français et bichelamar accessibles à son personnel, au personnel scolaire et aux communautés. Le MDEF continuera d'améliorer les systèmes de gestion des données afin de recueillir des informations en ce qui concerne les normes des écoles, des directeurs d'école et des enseignants, la planification, la budgétisation, les actifs et la génération de revenus.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Les guides pour les inspecteurs scolaires ont été élaborés et mis en œuvre efficacement, avec des examens annuels visant à s'assurer que les objectifs ont été atteints. 100% des écoles ont des PAE d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Politique de la Cellule d'amélioration des écoles a été mise en œuvre et révisée annuellement. Une augmentation annuelle constante de 10 % dans le pourcentage des leçons jugées de haut niveau observées par les inspecteurs, et corrélée avec l'amélioration des résultats d'apprentissage (réalisation et progrès). • 100 % des écoles élaborent et mettent en œuvre des PAE. • Les NMQ des écoles sont finalisées et mises en œuvre, et les résultats ont manifestement un impact sur les processus de planification de l'amélioration des écoles, avec des améliorations mesurables de l'infrastructure et une amélioration annuelle de l'apprentissage et de l'enseignement (niveau et progrès), examinés chaque année afin d'assurer l'adaptation à l'objectif et l'efficacité. • Les normes de politique et de service de qualité minimales de l'EPPE ont été mises en œuvre et surveillées, avec une amélioration de 10 % des résultats d'apprentissage de l'EPPE pour tous les groupes démographiques, notées sur une base annuelle, et des améliorations annuelles de 5 % de la pratique rigoureuse en classe constatée lors des observations des leçons par les inspecteurs. • 100 % des écoles élaborent et mettent en œuvre des PAE, avec des preuves claires de l'engagement des conseils scolaires. • 100 % des écoles élaborent et mettent en œuvre des PAE. • 100% des écoles utilisent le SIGEV Ouvert pour leur PAE. • Lignes directrices sur les inspecteurs d'école élaborées et mises en œuvre, examinées chaque année afin d'assurer l'aptitude à l'objectif et l'efficacité. Les résultats en matière d'apprentissage et d'enseignement s'améliorent dans les écoles.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Mise en œuvre de la politique de l'Unité d'amélioration des écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser et mettre en œuvre la politique de l'Unité d'amélioration scolaire • Aider les écoles à élaborer et à mettre en œuvre leurs PAE • Examiner, finaliser et mettre en œuvre les NMQ des écoles et utiliser les résultats pour améliorer la qualité grâce aux processus de planification de l'amélioration des écoles • Mettre en œuvre des normes de service de l'EPPE et des normes minimales de service de qualité afin de surveiller et d'améliorer la qualité de l'enseignement préscolaire • Mise en œuvre et rapport en temps opportun des plans d'amélioration des écoles, avec responsabilité du conseil scolaire, dans le SO • Renforcement et suivi du Plan d'amélioration de l'école (PAE) • L'utilisation du SIGEV Ouvert dans la planification scolaire
Élaborer les lignes directrices des inspecteurs scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les lignes directrices des inspecteurs scolaires



STRATÉGIE 21

Planifier et assurer le transfert des fonctions du MDEF afin d'améliorer la prestation des services aux écoles.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les différents contextes, défis et distances géographiques des écoles individuelles des provinces influent sur la qualité et la disponibilité des services du MDEF dans ces écoles. Pour mieux relever ces défis, il faut déléguer les fonctions du MDEF.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MDEF élaborera des processus visant à mieux allouer des ressources suffisantes, y compris des fonds opérationnels, aux provinces afin de permettre une prestation efficace et productive des services d'éducation. Le ministère central appuiera le transfert des responsabilités aux provinces en mettant davantage l'accent sur les fonctions relatives aux politiques, aux normes, aux plans et aux priorités – en établissant des mesures appuyées par le contrôle, l'évaluation et les rapports. Un modèle d'allocation des ressources pour les provinces sera revu en tenant compte du volume des besoins en prestation de services (nombre d'écoles, d'étudiants, etc.), de la géographie, de la logistique, etc.

Le ministère étudiera le partage de certains services ministériels avec d'autres organismes pour aider les provinces ; dans la mesure du possible, les fonctionnaires seront transférés aux provinces pour la prestation des services et le soutien aux écoles.

Renforcement des finances publiques et des marchés publics dans les bureaux provinciaux de l'éducation et dans les écoles.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Les agents provinciaux de l'éducation (PEO) ont une augmentation d'autonomie pour agir localement. 25 % d'augmentation annuelle du taux de la prise de décision déléguée aux APE en ce qui concerne la prestation des services aux écoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents provinciaux de l'éducation (APE) ont une augmentation d'autonomie pour agir localement. 25 % d'augmentation annuelle du taux de la prise de décision déléguée aux APE en ce qui concerne la prestation de services aux écoles. • Un système de gestion de qualité est élaboré et mis en œuvre au sein du Ministère, et examiné sur une base annuelle afin d'assurer l'efficacité du renforcement des indicateurs de qualité et pour s'assurer que les objectifs sont réalisés. • Des centres de soutien scolaire sont établis dans 100 % des provinces, des politiques pour les centres de soutien sont élaborées et révisées sur une base annuelle, avec un pourcentage d'augmentation annuel dans le transfert des activités dans tous les secteurs. • Les conseils provinciaux de l'éducation ont une augmentation de leur autonomie pour agir localement. 25 % d'augmentation annuelle du taux de la prise de décision confiée aux conseils scolaires de chaque province. • Processus de recrutement par l'entremise de la CFP formalisé et examiné chaque année afin d'assurer l'aptitude et l'efficacité. • CPT continu a été créé pour l'ensemble du personnel, avec des progrès par rapport aux objectifs de développement, ou avec une intervention corrective pour la sous-performance (et le licenciement, le cas échéant, conformément aux politiques et procédures), avec l'approche de la CPD examinée chaque année pour assurer l'adaptation à l'objectif et l'efficacité. • Des plans de relève clairement chiffrés pour les enseignants, les formateurs et les conférenciers, examinés et mis à jour sur une base annuelle. • 10 % d'augmentation annuels dans la formation professionnelle et 5 % annuels d'augmentation dans l'emploi des diplômés de l'EFPS.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Structure organisationnelle du MDEF et rôles et responsabilités formels documentés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La structure du MDEF est revue et le transfert des responsabilités est mis en œuvre. • Renforcer la conformité de la politique par une stratégie du transfert des responsabilités. • Développer et mettre en œuvre un système de gestion de la qualité du ministère. • Établir des centres de soutien scolaire dans d'autres provinces et élaborer une politique pour les centres de soutien scolaire ; et assurer un soutien budgétaire et logistique approprié pour les activités de transfert dans tous les secteurs. • Renforcer l'alignement entre les structures de la Commission des services d'enseignement (CST) et de la CFP ; et effectuer une évaluation périodique de la structure organisationnelle du Ministère. • Déléguer les fonctions pertinentes aux provinces ; et examiner et renforcer les commissions provinciales de l'éducation existantes dans chaque province. • Formaliser le recrutement par le biais de processus de la CFP • Développer et mettre en œuvre le développement professionnel continu et le renforcement des capacités du Ministère. • Établir des plans de relève du personnel pour le personnel du ministère (CFP) et les enseignants/formateurs/chargés de cours/autres avec des coûts clairs (CFP / CSE). • Renforcer la collaboration entre les fournisseurs et les industries de l'EFPS afin d'informer les cours nécessaires pour respecter le Plan national de développement des ressources humaines.



STRATÉGIE 22

Aligner le MdEF sur les BDD4 par le Plan national de développement durable.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

En tant que signataire des Objectifs de développement durable, le MdEF a pris certains engagements en termes de suivi des progrès réalisés et d'amélioration de l'état de certains indicateurs d'accès à l'éducation et de qualité. Cela doit se refléter dans sa stratégie et sa pratique.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdEF s'est engagé à atteindre ses accords et objectifs internationaux, régionaux et nationaux. Le MdEF est signataire des Objectifs de développement durable (ODD 4) et travaille dans le cadre d'une coalition plus large de bureaux et de ministères de l'Éducation à travers le monde pour promouvoir l'éducation de base.

Localement, le plan de développement durable (PDD) est un document stratégique clé détaillant une vision nationale et une série de stratégies et de piliers pour promouvoir le développement économique et social du Vanuatu. Le MdEF continuera de suivre les progrès de ces stratégies et initiatives importantes et veillera à ce que toutes les activités et tous les programmes soient alignés sur des cadres plus généraux.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
Tous les indicateurs ODD4 sont suivis de façon centralisée dans le SIGEV sur une base annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les indicateurs ODD4 sont suivis de façon centralisée dans le SIGEV sur une base annuelle. • Tous les indicateurs des ODD4 ont fait l'objet d'un suivi central dans le SIGEV et ont été examinés chaque année ; les politiques et stratégies ont été examinées chaque année afin d'assurer l'harmonisation avec les exigences relatives aux ODD. • Le PNDD est examiné chaque année pour assurer l'alignement du MdEF sur les cibles des piliers principaux. • Les systèmes de rapports s'alignent chaque année et les cibles du PNDD sont toutes incluses.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
Le MdEF est aligné sur les ODD 4	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir les engagements en matière d'ODD ainsi que les objectifs connexes • Veiller à ce que les politiques et les stratégies soient conformes aux exigences des ODD • Systèmes de rapports prêts à rendre compte des objectifs de l'ODD 4
Progrès du MdEF par rapport au Plan national de développement durable (pilier 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du PNDD et alignement du MdEF sur les cibles des piliers principaux • Les systèmes de rapports sont alignés et les cibles du PNDD sont incluses



STRATÉGIE 23

Renforcer le système de gestion de l'information en utilisant le SIGEV Ouvert pour éclairer les décisions en matière de gestion et de ressources

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Le SIGEV Ouvert s'est déjà avéré un outil utile pour surveiller le secteur de l'éducation et éclairer les décisions politiques au Vanuatu. Un certain nombre d'améliorations et d'analyses de données restent à mettre en œuvre pour permettre son utilisation complète et fréquente par le MdEF.

JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE

Le MdEF continuera d'améliorer et de renforcer le Système d'information sur la gestion de l'éducation du Vanuatu (SIGEV Ouvert) et mettra l'accent sur la formation afin d'améliorer le nombre d'utilisateurs au niveau des écoles en fournissant des données fiables et précises sur la qualité. Les fonctions du SIGEV Ouvert seront étendues aux systèmes EPPE, EFPT et aux bourses d'études. Le SIGEV Ouvert a sa propre stratégie compte tenu de l'importance de l'information et des données appuyant la prise de décision fondée sur des données probantes.

Indicateurs stratégiques	Indicateurs de l'activité
<p>Examen annuel systématique du SIGEV, qui garantit que toutes les données pertinentes, y compris les données sur le niveau d'études et les progrès, sont suivies de manière centralisée, y compris des données de qualité sur l'ensemble des groupes démographiques (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, les personnes touchées par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le SIGEV Ouvert est introduit dans le programme de cours sur le Leadership et la gestion, les dossiers de formation démontrent l'engagement, et les audits de suivi démontrent l'utilisation à 100% du SIGEV ouvert par les participants. Révisé chaque année. • Utilisation à 100 % du SIGEV Ouvert par tout le personnel compétent, examiné et surveillé chaque année. • 100% des écoles utilisent le SIGEV comme outil exclusif pour gérer les données scolaires. Examiné et surveillé chaque année. • Les archives sont déplacées dans un système de stockage en nuage, avec plusieurs sauvegardes, et plusieurs fournisseurs. Contenu sécurisé et crypté, avec plusieurs supports de clés pour sécuriser les données. Duplication éliminée. 100% archivé en nuage d'ici 2030. Progrès annuels constants en pourcentage mesurés par rapport à la situation de base. Révisés chaque année. • Intégration de la Commission de la fonction publique (CFP) dans le SIGEV Ouvert ; et intégrer et relier d'autres outils/systèmes sectoriels de gestion des données (par exemple, registre de l'état civil, Pac-SIM, ATLAS, Bourses d'études et systèmes de l'AQV, etc.) dans le SIGEV Ouvert. Révisé chaque année. • Version hors ligne des modules du SIGEV Ouvert développée - 100% des écoles utilisant le SIGEV Ouvert comme outil exclusif pour gérer les données scolaires. Examinée et surveillée chaque année. • D'autres développements, améliorations et mises à niveau des modules pertinents du SIGEV Ouvert qui ont un impact sur le paiement des subventions scolaires, pour conserver des données précises et à jour concernant les bourses/ l'EFPS afin d'être transparent et accessible pour le suivi et la prise de décision. Révision chaque année.

Les principales activités comprennent :

Secteur d'activité	Activités principales
<p>Les données du SIGEV Ouvert sont appliquées à tous les rapports et la planification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire l'utilisation du SIGEV Ouvert dans le cadre du programme de cours de gestion et de leadership à l'IFEV. • Fournir des guides, du matériel, des outils pour soutenir l'utilisation du SIGEV Ouvert et fournir un soutien continu à la formation • Veiller à ce que tous les directeurs d'école et administrateurs soient formés pour utiliser le SIGEV Ouvert comme outil exclusif pour gérer les données scolaires. • Améliorer les systèmes de stockage d'archives du Ministère ; les autres cellules respectives rationalisent et examinent les dossiers papier pour éviter la duplication de ce qui est déjà dans le SO et le site Web du ministère. • Intégration de la Commission de la fonction publique (CFP) dans le SIGEV Ouvert ; intégrer et relier d'autres outils/ systèmes sectoriels de gestion des données (par exemple, registre de l'état civil, Pac-SIM, ATLAS, Bourses d'études et systèmes de l'AQV, etc.) dans le SIGEV Ouvert. • Développer une version hors ligne spécifique des modules du SIGEV Ouvert pour augmenter et encourager l'utilisation de celui-ci. • Développement, amélioration et mise à niveau des modules du SIGEV Ouvert pertinents qui ont un impact sur le paiement des subventions scolaires, et pour conserver des données précises et à jour concernant les bourses/ l'EFPS afin d'être transparents et accessibles pour le suivi et la prise de décision.

4.

Coûts et financements

Afin d'entreprendre une analyse robuste des coûts de la SSEFV, les différentes stratégies qu'elle comprend ont été ventilées systématiquement en activités discrètes, dont chacune a ensuite été chiffrée, en tenant dûment compte des ressources requises. Ce processus a été mené par la DPP, sous la supervision du Directeur général et en étroite collaboration avec l'équipe des finances, le ministère des Finances et de la Gestion économique, l'équipe du département de la politique stratégique et de la planification, de la coordination de l'aide, au sein du Bureau du Premier ministre, des spécialistes compétents du ministère de l'Éducation et de la Formation (pour assurer l'exactitude des coûts), et les organisations partenaires.

Cela a permis l'élaboration d'un modèle de simulation réactif et de coûts associés pour tester la robustesse des hypothèses sous-jacentes, ainsi que les cibles stratégiques de test, afin d'éclairer l'élaboration de la SSEFV finale.

Tout au long de ce processus, la mesure par laquelle le financement gouvernemental existant ou futur pourrait soutenir les activités nécessaires à la livraison de la SSEFV a été soigneusement et précisément estimée pour chaque activité discrète (ou les sous-composants de celui-ci), permettant un calcul clair d'un « écart de financement ». Ce qui suit donne un aperçu des coûts qui ont soutenu la SSEFV.

4.2. Financement international et du gouvernement

Des documents historiques ont été analysés afin d'établir les niveaux de financement prévus dans le secteur de l'éducation par le gouvernement national et les donateurs internationaux.

TABLEAU 3: Budget du MdEF de 2018 et estimé pour 2019⁶

	2018	2019
Gestion du portefeuille	46 243 523	47 630 829
Gestion exécutive	90 572 186	93 289 352
Contrôle interne et de la qualité	13 441 774	13 845 027
Services administratifs et planification	178 257 738	183 605 470
Services d'information et communication	8 858 233	9 123 980
Maintenance & Infrastructure	109 711 952	113 003 311
APE & AE	100 144 456	103 148 790
Conseils et amélioration des écoles	96 193 149	99 078 943
Curriculum & Évaluation	98 395 597	101 347 465
Subventions	701 697 822	722 748 757
Enseignants	3 027 784 690	3 118 618 231
Total MdEF (VUV)	4 471 301 120	4 605 440 154
Total MdEF (USD)	38 216 249	39 362 736

Le budget national récurrent pour l'éducation en 2019 a été estimé à 40 millions de dollars US. Pour les projections futures, on a estimé qu'il y aurait une augmentation de 3 % par année.

6. 3% d'inflation a été appliqué au budget de 2018 pour obtenir les figures de 2019.

Les fonds des partenaires internationaux (principalement bilatéraux) ont également été analysés et ventilés par catégorie de dépenses. Les catégories de dépenses ont été établies sur la base de la plupart des types de financement courants dans les données historiques : les bourses scolaires ; les investissements dans la construction et l'infrastructure ; et d'autres dépenses (ne comprenant qu'une faible proportion du total).

TABLEAU 4: **Financement de partenaires par catégories (engagement actuel)**

Bailleurs de fonds	Type	2019	2020	2021
DFAT	Subvention	77 233 065	77 233 065	77 233 065
DFAT	Travaux d'équipements	401 611 938	401 611 938	401 611 938
DFAT	Autre	36 042 097	36 042 097	36 042 097
Japon GGP	Construction et infrastructure	86 102 571		
Gouv. du Koweït	Construction et infrastructure	3 958 331		
France	Construction et infrastructure	15 700 000		
Partner Total (VUV)		620 648 002		
Partner Total (USD)		5 304 684		

La modélisation des coûts subséquente de la SSEFV suppose que le financement des partenaires internationaux demeure stable et dans les mêmes domaines (p. ex. construction ou subventions) pour la durée de la mise en œuvre de la SSEFV.

Au cours d'ateliers et de consultations, les représentants du MDEF se sont engagés d'abord à estimer les coûts pour chaque élément de la SSEFV, puis à estimer la proportion des activités qui pourraient être mises en œuvre à l'aide des ressources humaines et financières du Ministère. Cet exercice a donné lieu au tableau suivant, qui décrit les investissements en espèces supplémentaires requis par le MDEF pour répondre à ces projections.

TABLEAU 5: **Allocation de ressources non-salariales du MDEF à la mise en œuvre de la SSEFV (VUV)⁷**

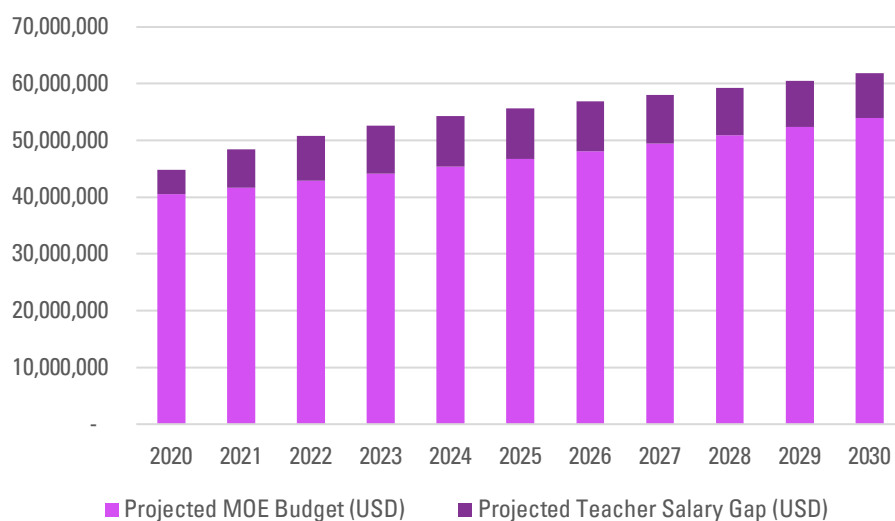
	2020	2021	2022	2023	2024	
Total (VUV)	57 408 645	61 193 235	138 769 794	161 881 601	62 960 035	
Total (USD)	487 634	519 780	1 178 722	1 375 036	534 788	
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total (VUV)	62 705 035	184 452 296	155 692 885	162 473 908	169 674 401	180 402 463
Total (USD)	532 622	1 566 753	1 322 468	1 380 067	1 441 229	1 532 354

7. Ces estimations excluent les coûts de main-d'œuvre qui devraient être couverts par le personnel existant, et des coûts de subvention étant donné que les politiques de subvention sont antérieures à la création de la SSEFV et que la répartition entre le financement du gouvernement et des partenaires internationaux demeure incertaine.

4.3. Cibles en matière de scolarisation et salaires des enseignants

Si le financement gouvernemental des salaires des enseignants, qui représente actuellement 68 %, devait augmenter en fonction des inscriptions (selon les objectifs d'inscription décrits dans d'autres sections du présent document), on peut s'attendre à ce que les coûts associés au paiement de ces enseignants augmentent également. Le tableau suivant s'engage à prévoir un écart potentiel de financement des salaires des enseignants, si une telle entreprise est amorcée, et si le budget de l'éducation nationale augmente en fonction de la croissance du PIB national (supposé à 3% p/a pour les 10 prochaines années).

FIGURE 24: Écart dans le financement du salaire des enseignants



Il se peut que le paiement des salaires des enseignants et le financement des subventions scolaires soient deux approches pour atteindre le même but (c'est-à-dire améliorer l'accès à l'éducation), et que le coût séparé des enseignants ait pu entraîner une certaine duplication des coûts. Le MdEF finalisera sa politique sur ce point dans les mois à venir.

4.4. Coûts totaux de la SSEFV et déficit de financement

Le modèle d'établissement des coûts de la SSEFV a été élaboré en mettant en œuvre tout d'abord le coût individuel des activités, en catégorisant les dépenses au niveau des activités par catégories clés de coûts (par exemple la main-d'œuvre, l'infrastructure et la construction, la formation, etc.), puis en travaillant avec le MdEF pour estimer la proportion de chaque activité qui pourrait être mise en œuvre avec les ressources existantes du MdEF (humain, financier, etc.). Fait important, les coûts de main-d'œuvre ont été estimés en établissant d'abord les coûts journaliers par membre du personnel (en divisant la rémunération annuelle par jours ouvrables annuels), puis en estimant la quantité de jours-personnes internes nécessaires à la mise en œuvre effective de la composante de l'activité de la SSEFV. Par conséquent, les graphiques suivants présentent le coût total des ressources humaines ainsi que les ressources financières de la mise en œuvre de la SSEFV.

Les graphiques suivants comprennent également les contributions estimatives bilatérales des partenaires (par section précédente) dans les estimations de financement « disponibles ».

FIGURE 25: Composants financés vs composants requis pour le financement externe de la SSEFV (VUV)

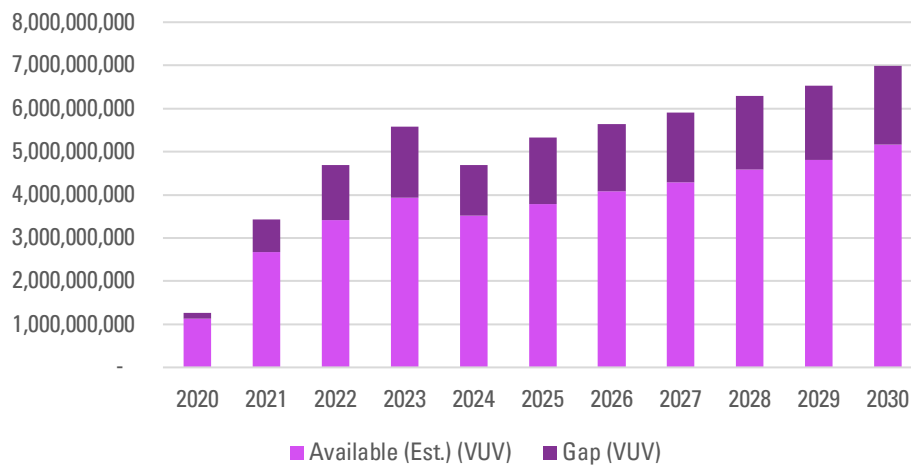


FIGURE 26: Composants financés vs composants requis pour le financement externe de la SSEFV (USD)

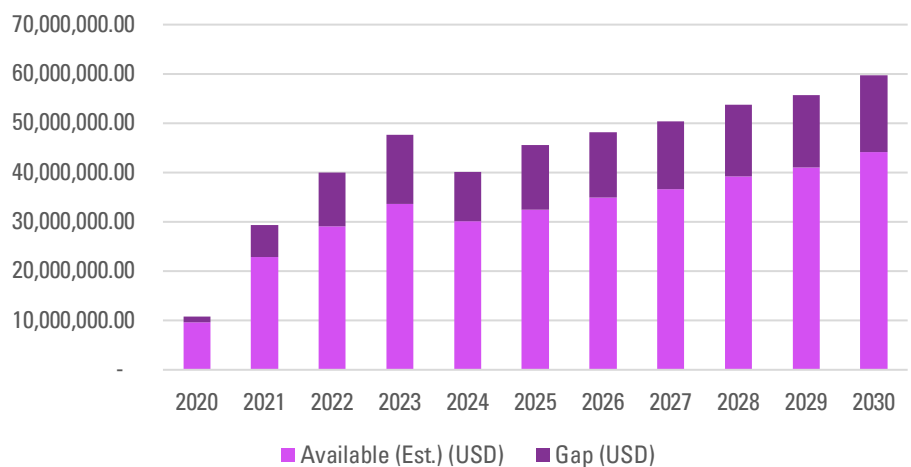


FIGURE 27: Écarts de financement de la SSEFV (VUV)

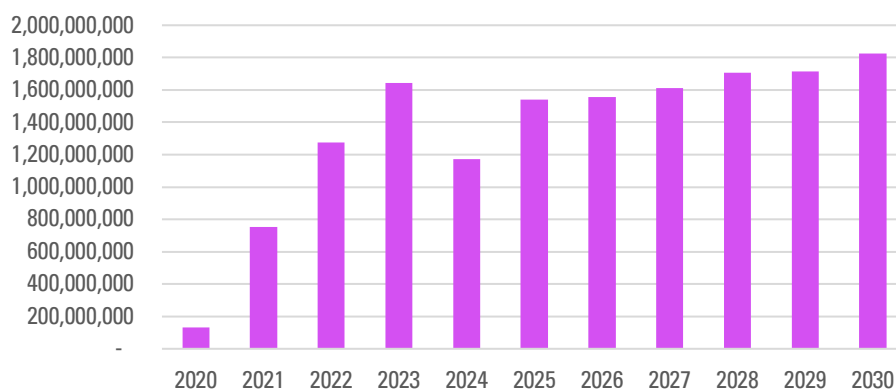
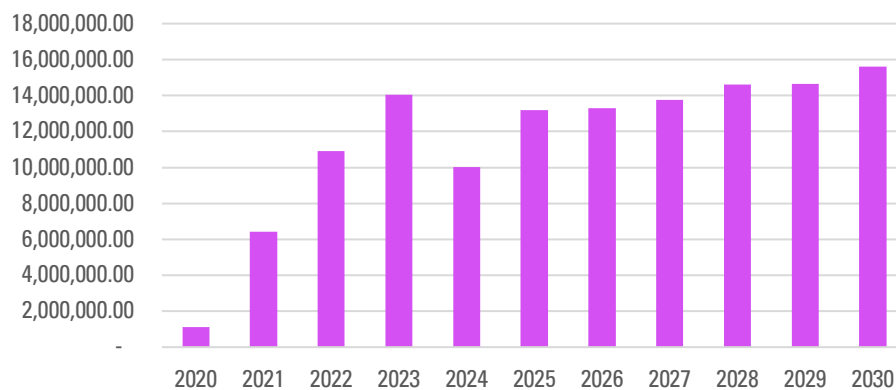


FIGURE 28: Écarts de financement de la SSEFV (USD)



Les écarts de financement s'amplifient entre 2020 et 2023, pour finalement se situer entre 10 et 15 millions de dollars par an. La proportion de cet écart allouée aux différentes catégories de coûts (p. ex. bourses de scolarité, construction, TLM, etc.) se trouve dans les sections suivantes.

4.5. La SSEFV par catégorie de dépenses

Le tableau suivant présente les coûts des activités et les écarts de financement par catégorie principale de dépenses :

TABLEAU 6: Coûts totaux de la SSEFV par ligne budgétaire (VUV)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Conseils	34 730 055	73 580 625	58 268 890	35 900 380	30 020 895	20 602 575	21 779 865	24 134 445	18 247 995	27 666 315	24 134 445
Équipements + Matériel (Autre)	148 500 830	145 621 880	159 035 341	281 170 652	146 908 680	146 493 680	149 016 321	146 908 680	146 373 680	146 373 680	147 028 680
Subvention	732 998 513	1 570 584 234	1 705 514 427	1 852 225 295	2 011 908 166	2 457 024 494	2 663 974 625	2 888 858 576	3 133 256 156	3 398 861 397	3 687 603 539
Infrastructure	1 600 000	327 463 696	472 914 806	492 908 676	477 157 310	510 796 733	546 855 166	585 529 136	627 000 209	671 464 627	719 152 519
Travail + Voyage	212 678 774	429 035 347	454 362 841	671 301 078	676 100 377	471 652 209	469 508 922	474 304 748	479 813 335	483 288 176	491 589 300
TLMS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation	-	132 865 263	560 446 641	599 974 262	177 285 119	185 431 382	234 185 707	170 445 284	180 361 177	79 009 251	90 544 810
Grand Total (VUV)	1 130 508 172	2 679 151 046	3 410 542 946	3 933 480 343	3 519 380 546	3 792 001 073	4 085 320 606	4 290 180 870	4 585 052 552	4 806 663 447	5 160 053 293
Grand Total (USD)	9 602 631	22 756 934	28 969 438	33 411 312	29 893 914	32 209 575	34 701 056	36 441 156	38 945 821	40 828 202	43 829 925

TABLEAU 7: Total du déficit de financement de la SSEFV par ligne budgétaire (VUV)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Conseils	34 141 410	71 814 690	59 446 180	34 723 090	28 254 960	18 836 640	20 013 930	22 957 155	16 482 060	25 900 380	22 957 155
Équipements + Matériel (Autre)	91 680 830	86 354 580	98 997 221	221 151 552	86 354 580	86 354 580	88 997 221	86 354 580	86 354 580	86 354 580	86 354 580
Subvention	-	230 058 860	251 179 346	274 295 130	299 614 498	863 547 462	933 672 648	1 009 656 208	1 091 998 186	1 181 228 980	1 277 952 325
Infrastructure	1 600 000	66 612 739	193 520 235	193 652 804	156 612 131	167 443 305	92 347 735	98 697 528	105 518 267	112 843 052	120 710 593
Travail + Voyage	2 668 524	164 146 698	192 014 619	418 388 454	423 664 919	220 599 375	220 265 525	222 515 745	227 008 885	230 004 257	230 292 066
TLMS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation	-	132 865 263	480 857 677	499 769 051	177 285 119	185 431 382	199 194 936	170 445 284	180 361 177	79 009 251	87 593 290
Grand Total (VUV)	130 090 764	751 852 830	1 276 015 277	1 641 980 080	1 171 786 207	1 542 212 743	1 554 491 996	1 610 626 500	1 707 723 155	1 715 340 501	1 825 860 009
Grand Total (USD)	1 105 002	6 386 301	10 838 581	13 947 117	9 953 250	13 099 684	13 203 985	13 680 797	14 505 544	14 570 246	15 509 008

Le déficit de financement du Primaire, semble se poser sur une base annuelle à partir de 2022 (projections permettant une augmentation réaliste de l'activité et des dépenses), (dans l'ordre décroissant) pour les subventions, l'infrastructure/ construction, et la main-d'œuvre. Le coût de la subvention augmente considérablement en 2025, lorsque la subvention pour les Lycées devrait être mise en œuvre.

4.6. La SSEFV par sous-secteur

Le tableau suivant présente les coûts des activités et les écarts de financement de la SSEFV par sous-secteurs :

TABLEAU 8: Total des coûts de la SSEFV par sous-secteurs

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Gén	42 710 940	152 462 211	344 178 487	324 884 965	142 640 674	136 742 503	142 183 305	147 280 511	144 346 796	154 544 976	169 978 941
EPPE	63 127 005	180 558 206	212 635 294	257 969 384	263 146 112	258 385 402	273 919 249	292 366 969	314 025 453	324 328 023	348 529 749
EP	306 453 594	999 507 485	1 291 899 945	1 599 347 230	1 456 235 727	1 442 093 625	1 581 220 616	1 672 166 201	1 816 013 769	1 906 291 748	2 074 378 399
ES	373 042 484	970 866 234	1 138 817 840	1 291 200 193	1 265 007 991	1 583 195 313	1 707 588 336	1 808 704 062	1 938 735 087	2 056 004 140	2 204 609 719
EFPS	345 174 149	375 756 909	423 011 381	460 078 571	392 350 043	371 584 228	380 409 100	369 663 126	371 931 447	365 494 560	362 556 484
Total (VUV)	1 130 508 172	2 679 151 046	3 410 542 946	3 933 480 343	3 519 380 546	3 792 001 073	4 085 320 606	4 290 180 870	4 585 052 552	4 806 663 447	5 160 053 293
Total (USD)	9 602 631 23	22 756 934	28 969 438	33 411 312	29 893 914	32 209 575	34 701 056	36 441 156	38 945 821	40 828 202	43 829 925

TABLEAU 9: Total du déficit de la SSEFV, par sous-secteur budgétaire

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Gén.	25 447 874	97 912 683	254 147 309	245 251 535	100 679 459	94 897 112	99 736 310	104 872 596	101 990 989	111 709 729	116 112 475
EPPE	20 625	87 165 944	112 121 338	149 795 610	146 723 528	133 082 152	139 058 096	147 222 653	157 809 555	156 197 495	167 583 815
EP	6 726 887	353 326 550	563 225 277	791 952 676	615 471 529	524 488 123	500 038 913	512 206 867	549 793 398	523 713 379	564 345 040
ES	2 877 059	90 149 030	179 960 131	253 868 623	169 499 906	670 138 186	692 519 613	728 958 315	779 776 024	811 963 624	869 160 452
EFPS	95 018 320	123 298 623	166 561 222	201 111 636	139 411 785	119 607 171	123 139 064	117 366 069	118 353 189	111 756 274	108 658 227
Total (VUV)	130 090 764	751 852 830	1 276 015 277	1 641 980 080	1 171 786 207	1 542 212 743	1 554 491 996	1 610 626 500	1 707 723 155	1 715 340 501	1 825 860 009
Total (USD)	1 105 001 86	6 386 301	10 838 581	13 947 117	9 953 250	13 099 684	13 203 985	13 680 797	14 505 544	14 570 246	15 509 008

Jusqu'en 2025, la part du financement par sous-secteur se situe le plus fortement dans le secteur Primaire, puis passe à l'enseignement secondaire avec la mise en œuvre de subventions scolaires pour le secondaire supérieure (selon les projections du modèle d'établissement des coûts de la SSEFV). Au sein de l'enseignement maternelle, primaire et secondaire, la plus grande proportion de l'écart réside (encore) dans les bourses d'études pour les élèves, ainsi que dans les investissements dans les infrastructures et la construction.

4.7. Limites du financement de la SSEFV

Il convient de noter que l'estimation des coûts est une science inexacte. Le modèle élaboré aux fins de l'établissement des coûts et de la simulation dépend de l'exactitude des hypothèses sous-jacentes et des données tirées. Bien que le Ministère ait travaillé avec soin et diligence pour s'assurer qu'ils sont aussi robustes que possible, il s'agit d'un processus non exhaustif et itératif – il est important de souligner qu'il s'agit d'un document de travail, qui doit être constamment révisé, revu et amélioré au fil du temps.

5.

Plan d'action

Le plan d'action est inclus dans une annexe distincte et fait partie intégrante du modèle d'établissement des coûts, qui permet d'être lié aux cibles et stratégies individuelles, ainsi que de réfléchir aux hypothèses d'établissement des coûts qui y sont associées.

Il est destiné à servir d'outil de suivi et d'opérationnalisation des Activités spécifiées dans le présent document. Dans un souci de concision, ce qui suit représente des images modèles du document du Plan d'action, qui est inclus dans son intégralité en tant qu'annexe distincte de la SSEFV

Pour utiliser les plans d'action individuels ventilés au niveau de l'activité, le MdEF attribuera à chaque ligne du Plan d'action un organisme responsable et un individu spécifique, qui seront responsables de la livraison de cette sous-activité spécifique.

En outre, le MdEF conservera également un tableau de bord global, qui sera maintenu et mis à jour sur une base trimestrielle avec des références aux progrès réalisés pour chaque réalisation d'activité. Le but de ce tableau de bord sera de fournir des mises à jour régulières aux principaux intervenants du MdEF sur l'avancement de la mise en œuvre de la SSEFV, mais aussi de mettre en évidence tous les domaines qui nécessitent de l'aide ou des commentaires, qui sont retardés ou bloqués.

FIGURE 29: Plan d'action de l'activité 4: réviser la formule de la subvention scolaire pour être équitable

Type	Year	Covered(%)	Item/Description	Units	Unit Cost	Tot Cost	Gap	Responsible Body	Responsible individual
Labour + Travel	2021	100%	MOE staff time for policy review (person-days)	120	11,212	1,345,440	-	-	-
Consultancy	2021	0%	Consultancy support (total consultancy budget estimate)	1	3,531,870	3,531,870	3,531,870	-	-
Labour + Travel	2021	100%	Budget for Consultations (travels, stipens, space rentals, etc...)	1	235,458	235,458	-	-	-

FIGURE 30: Plan d'action pour l'activité 7 : données de qualité recueillies sur tous les groupes concernés et rassemblées au sein du SIGE, y compris les données sur l'atteinte et le progrès assurant l'équité, en s'appuyant sur des données ventilées sur l'accès, la réalisation et les progrès, telles qu'elles ont été recueillies

Type	Year	Covered(%)	Item/Description	Units	Unit Cost	Tot Cost	Gap	Responsible Body	Responsible individual
Labour + Travel	2021	20%	Additional data management support hired at province levels - assumed one member of staff for each region/district (person-day inputs)	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Consultancy	2021	0%	Estimate consultancy budget required	1	1,765,935	1,765,935	1,765,935	-	-
Labour + Travel	2022	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2023	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2024	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2025	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2026	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2027	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2028	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2029	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Labour + Travel	2030	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472	-	-
Equipments + Materials	2022	0%	Additional data management support hired at district level	1	1,765,935	1,765,935	1,765,935	-	-

FIGURE 31: **Plan d'action pour l'activité 9 : Analyse comparative externe fondée sur un échantillon représentatif à mettre en place pour s'assurer que tous les groupes d'élèves réalisent des résultats solides et progressent, avec des données de qualité informant les interventions et la pédagogie**

Type	Year	Covered(%)	Item/Description	Units	Unit Cost	Tot Cost	Gap	Responsible Body	Responsible individual
Equipments + Materials	2020	0%	Annual Cost - representative sample of students in PS and SS - annual basis	2,000	1,177	2,354,580	2,354,580		
Consultancy	2020	0%	Annual external support for delivering assessment - total estimated budget	1	7,063,740	7063740	7063740		
Equipments + Materials	2021	0%	Annual Cost - representative sample of students in PS and SS - annual basis	2,000	1,177	2,354,580	2,354,580		
Consultancy	2021	0%	Annual external support for delivering assessment - total estimated budget	1	7,063,740	7063740	7063740		
Equipments + Materials	2022	0%	Annual Cost - representative sample of students in PS and SS - annual basis	2,000	1,177	2,354,580	2,354,580		
Consultancy	2022	0%	Annual external support for delivering assessment - total estimated budget	1	7,063,740	7063740	7063740		
Equipments + Materials	2023	0%	Annual Cost - representative sample of students in PS and SS - annual basis	2,000	1,177	2,354,580	2,354,580		
Consultancy	2023	0%	Annual external support for delivering assessment - total estimated budget	1	7,063,740	7063740	7063740		
Equipments + Materials	2024	0%	Annual Cost - representative sample of students in PS and SS - annual basis	2,000	1,177	2,354,580	2,354,580		

6.

**Arrangement
de mise en œuvre
et capacités**

La mise en œuvre de la SSEFV sera étayée par un certain nombre d'arrangements de mise en œuvre dans l'ensemble du secteur de l'éducation du pays. Le Ministère procédera à un examen de leurs capacités internes en ce qui concerne les éléments suivants, conformément aux directives de l'UNESCO :

Capacité de mise en œuvre	Implication
Gestion et institutions du secteur public	La qualité de la gestion budgétaire et financière, l'efficacité de la mobilisation des recettes, la qualité de l'administration publique et de la gestion de la fonction publique, la transparence et la responsabilisation dans le secteur public.
L'efficacité de l'administration de l'éducation	Clarté des rôles et des responsabilités, lien entre les rôles et les structures, communication et coordination, préparation aux situations de crise et de catastrophe, suivi et évaluation.
Les profils (en particulier de compétences) des agents individuels	Qualifications, compétences et formation, incitations, genre.
Analyse des principes de l'efficacité de l'aide	Dans quelle mesure les ressources extérieures (et les modalités de mise en œuvre) soutiennent le développement des systèmes nationaux et des capacités.

Source: UNESCO

Le Ministère procédera à l'examen des cibles et des objectifs par rapport à la capacité de mise en œuvre de ses institutions et de ses agents afin de cerner les difficultés à la mise en œuvre qui pourraient survenir en ce qui concerne les lacunes ou les défauts en matière de capacité.

7.

Suivi et évaluation

L'information recueillie par le biais d'un suivi régulier est utilisée et complétée dans une analyse plus approfondie et plus spécifique entreprise dans le cadre de l'évaluation. Le MdEF utilise une perspective similaire, reliant les deux fonctions, mais en précisant ce qui doit être surveillé et ce qui doit être évalué, et les types de sources de données, méthodes et outils qui seront utilisés pour le faire. Les définitions du suivi et de l'évaluation sont fournies ci-dessous.

TABLEAU 10: Définitions du suivi et de l'évaluation

Termes	Définition
Suivi	La collecte et l'analyse continues et systématiques des données sur le rendement qui sont en mesure de fournir une indication quant à l'ampleur des progrès par rapport aux buts et objectifs énoncés. Le suivi met particulièrement l'accent sur les processus (Activités et extraits), mais comprend également une certaine attention aux résultats et aux impacts.
Évaluation	Contrôles planifiés et périodiques des résultats du programme dans des domaines clés. Les évaluations s'appuieront sur des données de surveillance et effectueront une série d'autres contrôles. Celles-ci porteront sur la mesure des résultats intermédiaires ; les effets escomptés et involontaires de ces réalisations ; les approches qui ont bien fonctionné et celles qui n'ont pas fonctionné aussi bien ; identifier les raisons du succès ou de l'échec et apprendre des deux. Le processus d'évaluation fournira également un niveau de jugement dans l'évaluation de la valeur globale des activités d'un programme.

Les différences entre les fonctions de suivi et d'évaluation pour le MdEF sont définies dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 11: Différences entre le suivi et l'évaluation

Aspect	Suivi	Évaluation
Temps	Continu	Périodique
Champ	<ul style="list-style-type: none"> Contributions journalières, activités et résultats ; ce que le programme produit. Suivi intermédiaire des résultats par un processus formel de rapport. 	<ul style="list-style-type: none"> Progrès et contribution envers les résultats des objectifs globaux avec un accent sur les résultats et les impacts pour répondre aux stratégies de haut niveau du Plan administratif et de la SSEFV. Évaluation individuelle.
Principaux participants	<ul style="list-style-type: none"> Écoles, AAE, Directeurs/directrices des écoles. Personnel du MdEF, Directeurs et directions du MdEF. Partenaires locaux - communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction des Politiques et de la Planification du MdEF (DPP) Évaluateurs ou facilitateurs externes (VESP) Responsables de programme Partenaires locaux
Processus	<ul style="list-style-type: none"> Rapport régulier (trimestriel, annuel, plan de travail annuel) Performance pour initier des interventions appropriées ou correctives. 	<ul style="list-style-type: none"> Exercice de collecte supplémentaire de données pour compléter les données de suivi. Résultats inclus dans les principaux rapports de programme ou dans les rapports spéciaux (études de cas/études de traçage) Analyse des tendances pour informer le processus de planification.

Le MdEF intègre une gamme de différentes sources de collecte de données (qualitatives et quantitatives) et de méthodes de collecte de données. Cela permet la vérification croisée des données et des résultats identifiés à partir de sources multiples, procédé autrement connu sous le nom de *triangulation*.

Pour mesurer le rendement, des indicateurs sont appliqués aux principaux secteurs d'activité du programme. Un indicateur est défini comme un facteur ou une variable quantitative ou qualitative qui fournit un moyen simple et fiable de mesurer la réussite, de refléter les changements liés à une intervention ou d'aider à évaluer le rendement d'un programme ou d'une autre initiative. **Cela doit être entrepris aux niveaux national et local.**

7.1. Outils de suivi

Le MDEF intègre une gamme de différentes sources de collecte de données (qualitatives et quantitatives) et de méthodes de collecte de données. Cela permet la vérification croisée des données et des résultats identifiés à partir de sources multiples, qui est autrement connu sous le nom de *triangulation*.

Pour mesurer le rendement, des *indicateurs* sont appliqués aux principaux secteurs d'activité du programme. Un indicateur est défini comme un facteur ou une variable quantitative ou qualitative qui fournit un moyen simple et fiable de mesurer la réussite, de refléter les changements liés à une intervention ou d'aider à évaluer le rendement d'un programme ou d'une autre initiative.

Le suivi est effectué régulièrement avec l'aide du Plan d'action, qui est intégré au modèle d'établissement des coûts, en vertu duquel chaque activité dispose d'un représentant, responsable de sa mise en œuvre, ainsi que d'un budget et d'un échéancier spécifiés dans le Plan d'action.

En outre, il existe une série de données qui sont régulièrement recueillies dans le système SIGEV, et analysées pour la conformité et pour rendre compte des progrès réalisés dans l'achèvement des stratégies et des résultats énoncés dans la présente SSEFV, et aux fins du suivi et de l'évaluation.

FIGURE 32: Exemple d'une section d'un plan d'action à partir du modèle de coût

Type	Year	Covered(%)	Item/Description	Units	Unit Cost	Tot Cost	Gap	Responsible Body	Responsible individual
Labour+ Travel	2021	20%	Additional data management support hired at district levels - assumed one member of staff for each region/district (person-day inputs)	1,470	16,818	24,723,090	19,778,472		
Consultancy	2021	0%	Estimated consultancy budget required	1	1,765,935	1,765,935	1,765,935		
Labour + Travel	2022	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2023	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2024	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2025	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2026	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2027	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2028	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2029	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Labour + Travel	2030	20%	Additional data management support hired at district level	1,470	16,818	24,722,460	19,778,472		
Equipments + Materials	2022	0%	Additional equipment required for effective implementation	1	1,765,935	1,765,935	1,765,935		

7.2. Suivi de routine

Chacune des cibles incluses dans la présente SSEFV a souligné des indicateurs qui seront surveillés de façon continue ou de façon routinière. La personne concernée est responsable auprès du Ministère de la présentation de mises à jour régulières suivant la progression de ces indicateurs.

Le Ministère entreprendra un examen structuré trimestriel auquel participeront les principaux intervenants du Ministère et les personnes responsables de la réalisation des objectifs stratégiques aux fins de l'examen des indicateurs et de la progression de la mise en œuvre du plan de façon consolidée et globale.

Le résultat de cet examen sera un plan d'action mis à jour avec des activités principales pour le prochain trimestre identifiées et prioritaires en fonction de leur urgence et de leur séquence naturelle de mise en œuvre. L'examen structuré trimestriel cherchera également à identifier tous les indicateurs de progrès qui ne sont pas réalisés ou qui sont en retard et proposera des stratégies pour atténuer les circonstances entravantes ou les obstacles qui pourraient avoir émergés.

Chaque examen trimestriel structuré est précédé d'examens trimestriels décentralisés au sein de chaque département compétent du Ministère afin d'entreprendre un examen plus détaillé et ciblé des progrès réalisés dans le cadre des attributions de chaque ministère. La synthèse et les priorités identifiées lors de ces examens trimestriels ministériels seront présentées et abordées plus avant lors de la réunion trimestrielle structurée.

7.3. Révision périodique

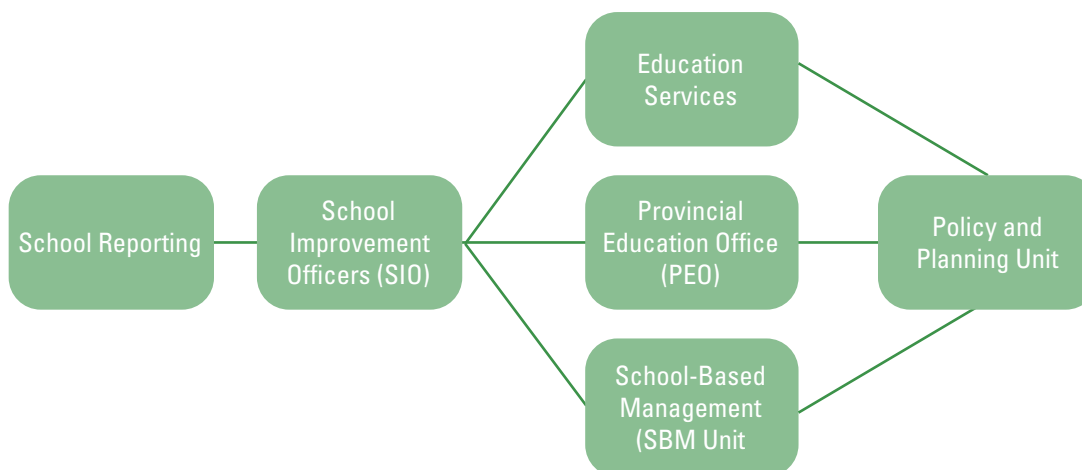
En plus des réunions d'examen centralisées et ministérielles, le Ministère nommera également une équipe de surveillance qui supervisera la mise en œuvre de la SSEFV dans toutes les provinces et examinera le rendement des équipes des départements et des équipes centrales. Ils examineront la qualité et l'orientation des rapports produits au niveau ministériel et central et feront des recommandations à la réunion trimestrielle structurée concernant les approches correctives ou atténuantes de la mise en œuvre en cours.

7.4. Approches des rapports

L'approche globale de la présentation des rapports consiste à rationaliser les processus entre les principaux intervenants afin d'appuyer une approche linéaire et logique qui garantit que les principaux intervenants reçoivent des renseignements pertinents et utiles qui peuvent être agrégés et alignés sur les indicateurs et les extrants clés au sein de la BP.

L'approche actuelle en matière de rapports et de traitement des progrès est quelque peu fragmentée, l'information étant envoyée à un certain nombre de ministères et d'intervenants. L'information n'est pas systématiquement communiquée à la Direction des politiques et de la planification (DPP). Cela signifie que les informations et les données importantes ne sont pas collectées et analysées de manière centralisée.

FIGURE 33: Structure actuelle des rapports – MdEF



7.5. Révision annuelle

L'équipe de suivi préparera également un rapport annuel consolidé sur le rendement qui sera discuté avec les principaux intervenants de haut niveau lors d'un examen annuel. Ce rapport servira de base à des examens sectoriels conjoints qui évaluent les réalisations et les lacunes du processus de mise en œuvre actuel et s'accorderont sur les améliorations et les mesures nécessaires pour y parvenir.

Chaque examen sectoriel conjoint servira d'apport dans le plan d'action suivant (y compris le budget). Ses implications seront également prises en considération dans le Plan d'action pluriannuel à long terme pour une planification coordonnée et consolidée.

7.6. Rôles et responsabilités

Pour que les fonctions de surveillance et d'évaluation fonctionnent efficacement, il faut une approche structurée et cohérente de la présentation des rapports. La mise en œuvre d'un cadre de rapports simple, appliqué de façon cohérente, permettra au MdEF de commencer à recueillir des informations de façon cohérente et tangible.

Le MdEF dispose d'un certain nombre d'intervenants internes et externes clés qui ont des informations et des exigences spécifiques en matière d'information et de données pour prendre des décisions concernant le rendement des cellules de travail et la performance de l'organisation dans son ensemble. Le tableau ci-dessous résume les besoins en information des principaux intervenants et les fins requises pour ces renseignements.

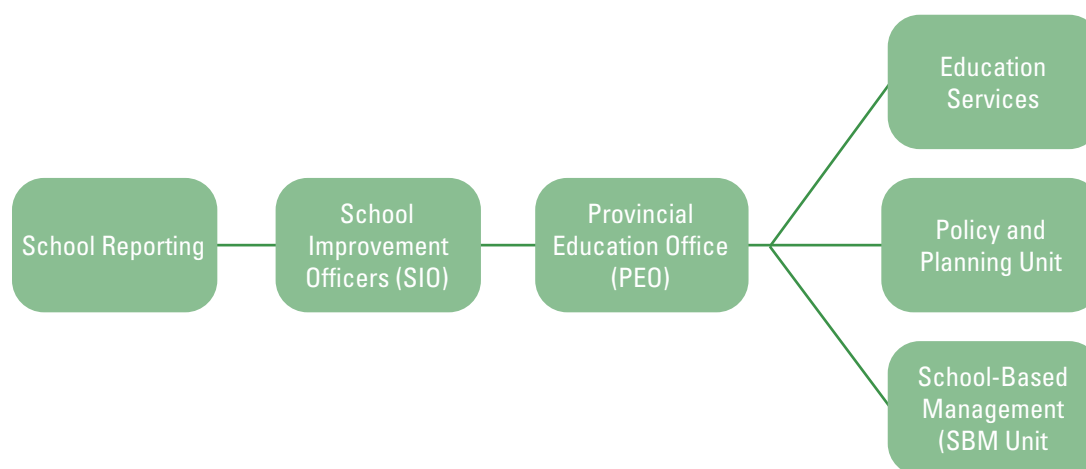
TABLE 12: Information requirements of key stakeholders

Qui	A besoin d'information sur	Pour
MdEF (Directions et gestion)	<ul style="list-style-type: none"> Programme de travail en cours pour chaque direction. Respect des jalons convenus et des produits livrables dans le plan de travail respectif. Évaluation de la qualité globale de l'éducation (accès, qualité et gestion). Progrès financiers – budget vs réel. Performance continue des écoles, des directeurs d'école, des AAE, des APE et de la mise en œuvre du système dans son ensemble. Efficacité du plan d'entreprise et du plan d'affaires du MDEF. 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que la décision de la direction soit fondée sur des éléments de preuve et fondée sur des faits tangibles. Responsabilité et rapport au Cabinet Gov. Assurer l'alignement entre les aspects opérationnels et les stratégies de niveau supérieur (VETS). Décisions concernant la hiérarchisation et la planification des futurs investissements nationaux. Comme base pour les demandes au ministère des Finances pour les allocations budgétaires. Décisions de gestion sur les performances du travail des directeurs.
Bureaux provinciaux de l'éducation (BPE)	<ul style="list-style-type: none"> Performances générales des écoles (scolarisation, présence des enseignants, subvention scolaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Des preuves pour éclairer le MdEF que la gestion et les orientations stratégiques progressent. Veiller à ce que le MDEF respecte les objectifs convenus dans le plan d'entreprise. Diffusion et sensibilisation à la planification et à la priorisation. Informar la politique sectorielle. Progrès globaux des travaux et de la réforme par rapport aux objectifs annuels convenus et aux objectifs du PNDD.
Écoles et directeurs/directrices d'écoles	<ul style="list-style-type: none"> La fréquentation scolaire et les résultats d'apprentissage des élèves. Priorités en matière d'infrastructure. Alignement entre les PAE et les NMQ. Qualité et évaluation des enseignants. Disponibilité et utilisation de matériel technique (<i>curriculum</i>, livres de lecture et ressources). 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les stratégies d'engagement auprès des élèves et des collectivités. Offrir un meilleur soutien aux enseignants et aux élèves.
Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des objectifs en matière d'éducation et des réformes institutionnelles par rapport aux stratégies et objectifs convenus. Évaluation de la qualité de l'assistance technique apportant un soutien au MdEF. 	<ul style="list-style-type: none"> Décisions concernant les allocations futures et le soutien à l'assistance technique.
Bailleurs de fonds internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Budget disponible et progrès des travaux par rapport aux objectifs convenus. Commentaires des écoles et des enseignants. Progrès vers des résultats de développement plus larges (et des extrants). 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager avec le MdEF et d'autres parties prenantes en ce qui concerne les futures réformes et soutien en matière d'éducation. Évaluation des contributions à de meilleurs résultats sociaux (p. ex. réduction de la pauvreté, etc.).

La figure ci-dessous met en évidence l'approche proposée pour les rapports souhaités qui place un flux logique d'informations des écoles, par l'intermédiaire des AAE et des BPE, jusqu'à la Direction des politiques et de la planification (DPP), laquelle se coordonne ensuite avec les ministères concernés au niveau central pour s'assurer que l'information et les données des rapports sont distribuées.

La cellule de surveillance et d'évaluation (Cellule S&E) de la DPP sera le principal point de contact pour la collecte, l'analyse et la distribution de l'information et des données tirées des rapports. Ceci est important car il place un niveau de contrôle et centralise la collecte, l'analyse et la distribution de données. Cette démarche fournit une approche logique et linéaire en matière de rapports selon laquelle les écoles (avec l'appui des AAE) préparent un rapport qui est ensuite agrégé au bureau provincial avant d'être soumis à la DPP.

FIGURE 34: Proposition de structure pour les rapports – MDEF



Pour déterminer la structure des rapports, il est important que les étapes suivantes soient respectées :

- Les directeurs/directrices d'école doivent préparer un rapport à l'aide du cadre de rapport détaillé à l'annexe 1. Celui-ci doit être préparé en consultation avec l'AAE d'ici la troisième semaine de chaque mois et envoyé à l'AAE ;
- L'AAE doit examiner le rapport scolaire et transmettre un rapport complet au BPE, qui fournira un rapport consolidé et agrégé pour les écoles de la province ;
- Le rapport du BPE sera envoyé à la DPP, qui rassemblera également les rapports mensuels d'autres directions ;
- La DPP regroupera tous les rapports dans un rapport mensuel du MDEF qui saisira toutes les informations pertinentes qui peuvent être distribuées à toutes les directions et utilisées lors des réunions du comité directeur et de la gouvernance pertinente ;
- La DPP préparera ensuite un rapport mensuel consolidé résumant les informations clés et mettra également à jour le SIGEV Ouvert en conséquence. Les modèles de rapport sont inclus à l'annexe 1.

TABLEAU 13: Ensemble des activités

#	Activités
1	Réviser le Manuel de gestion financière des écoles pour y inclure de nouvelles fonctions administratives
2	Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité et le rendement
3	Les subventions ont été versées chaque année et ont été rapportées
4	Réviser la formule des subventions scolaires pour qu'elle soit fondée sur l'équité
5	Païement des subventions
6	Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité et le rendement
7	Des données de qualité sont recueillies sur tous les groupes pertinents (y compris, mais sans s'y limiter, les femmes et les filles, les garçons et les hommes, ceux touchés par la pauvreté, les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, les élèves doués et talentueux, les élèves des régions périphériques, les élèves non scolarisés et les personnes handicapées) et rassemblées au sein du SIGE, y compris les données sur l'atteinte et le progrès assurant l'équité, en s'appuyant sur des données ventilées sur l'accès, la réalisation et le progrès, telles qu'elles ont été recueillies.
8	L'apprentissage et l'enseignement sont fondés sur les données d'évaluation, la réalisation et les progrès explicites de tous les groupes d'élèves, en mettant particulièrement l'accent sur les données validées à l'extérieur, afin d'assurer une amélioration constante de l'apprentissage des élèves et l'efficacité du système éducatif.
9	Analyse externe fondée sur des échantillons représentatifs à mettre en place pour s'assurer que tous les groupes d'élèves réalisent de solides résultats et progressent, avec des données de qualité informant les interventions et la pédagogie.
10	Veiller à ce que 100 % des enseignants utilisent de manière démontrable les données d'évaluation dans la planification de l'apprentissage et de l'enseignement des activités, la prise en compte des besoins spécifiques des élèves et des groupes d'élèves.
11	Finaliser, distribuer et mettre en œuvre des normes minimales d'infrastructure pour tous les niveaux d'éducation.
12	Construire des infrastructures pour les écoles, y compris des installations pour les arts, les laboratoires scientifiques, et la bibliothèque
13	Soutenir la connectivité à l'Internet pour toutes les écoles
14	Réviser le Manuel d'entretien des écoles pour y inclure de nouvelles exigences en matière d'infrastructure
15	Distribution du Manuel d'entretien des écoles à toutes les écoles
16	Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité des agents d'entretien provinciaux et les directeurs d'école à mettre en œuvre le Manuel d'entretien des écoles
17	Les agents d'entretien provinciaux surveillent les progrès réalisés en ce qui concerne la Norme de qualité minimale (NMQ) 9.
18	Le plan directeur des actifs est développé pour l'EPPE, le Primaire, le Secondaire et l'EFPS.
19	Le Registre central et provincial des biens du MDEF est mis à jour sur Smart Stream
20	Livraison de la gestion des terres scolaires pour les écoles du gouvernement et celles assistées par le gouvernement
21	Tenir à jour les données des enquêtes de l'école (basées sur les actifs scolaires et les installations)
22	Tenir à jour les données de l'enquête sur les bâtiments de l'EPPE, du Primaire, du Secondaire et de l'EFPS
23	Réviser le Manuel d'entretien de la plomberie scolaire afin d'inclure les exigences de plomberie durable
24	Distribution du Manuel d'entretien de la plomberie scolaire à toutes les écoles
25	Fournir du soutien et de la formation pour améliorer la capacité des agents d'entretien provinciaux et des directeurs d'école dans la mise en œuvre du Manuel d'entretien de la plomberie scolaire.
26	Politique de l'éducation inclusive révisée et mise en œuvre
27	Relever le cadre national WinS (Wash dans les écoles) (élaborer et mettre en œuvre la politique WinS, les normes, les lignes directrices, le programme d'études)
28	Mettre en œuvre des initiatives WASH aux niveaux provincial et scolaire
29	Améliorer les installations WASH dans les écoles
30	Élaborer et mettre en œuvre le cadre stratégique du PNDIS

Activités

31	Finaliser et mettre en œuvre le Plan national de développement de l'infrastructure scolaire
32	Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de communication (y compris la communication avant/pendant/après la catastrophe)
33	Protocoles d'utilisation des courriels et des médias sociaux, y compris Facebook et les sites Web ; les processus de droit à l'information sont établis et mis en œuvre
34	Examiner et établir des accords (MOA) / protocoles d'entente avec les AE, les ONG, les ministères, les gouvernements et organismes externes ; surveiller les opérations des autorités éducatives
35	Augmentation de la collaboration avec le Bureau du gestionnaire de l'information du gouvernement (BGIG) et le régulateur de la radiodiffusion et des télécommunications (TRBR)
36	Augmentation de la collaboration avec les partenaires de développement, bilatéraux et multilatéraux, pour appuyer le plan stratégique du Ministère par le biais d'un accord de partenariat conjoint ; ouvrir un nouveau dialogue avec les partenaires donateurs non traditionnels
37	Augmentation de la sensibilisation dans les écoles et les provinces aux politiques pertinentes.
38	Examiner et mettre en œuvre la politique d'éducation en cas d'urgence
39	Mettre en œuvre le Plan d'urgence du Ministère en renforçant la coordination entre le Ministère et les autres ministères et intervenants afin d'être mieux préparés à réagir efficacement aux catastrophes
40	Amélioration du leadership du ministère de l'Éducation et de la Formation ; y compris le renforcement du Pôle éducation
41	Améliorer la collecte et l'analyse des données pour appuyer la réactivité aux catastrophes et coordonner avec le NDMO l'accès aux fonds de la RRC pour certaines installations comme les centres d'évacuation (pour l'amélioration structurelle et non structurelle).
42	Les données sur les enfants non scolarisés ont été suivies de près, et des stratégies d'atténuation efficaces ont été adoptées pour garantir rapidement à tous les enfants un accès équitable à une éducation de qualité.
43	Fournir de la formation et du soutien aux écoles et au personnel enseignant afin d'assurer un soutien approprié aux enfants qui réintègrent le système éducatif.
44	Campagne de sensibilisation pour s'assurer que tous les enseignants sont conscients que le redoublement doit être éliminé
45	Suivi du redoublement pour assurer la conformité
46	La mise en place de la formation pour assurer des stratégies d'enseignement et d'apprentissage appropriées soutient les besoins des élèves ayant divers besoins d'apprentissage (y compris, mais sans s'y limiter, la différenciation fondée sur les données d'évaluation)
47	Examiner la politique linguistique nationale du Vanuatu et mettre en œuvre la nouvelle politique nationale de l'éducation du Vanuatu en matière de langue
48	Élaboration et mise en œuvre d'une politique et d'un système d'éducation bilingue/plurilingue
49	Élaborer et mettre en œuvre le cadre de la Politique nationale de développement des enseignants ; finaliser et mettre en œuvre le Plan national de développement des enseignants (PNDE)
50	Développer et mettre en œuvre la Licence en EPPE / Primaire et secondaire (IFEV)
51	Création et maintien d'un registre de tous les enseignants
52	Établissement de normes pour la délivrance de licences
53	Annulation des licences en raison de contre-performances et d'infractions au code de conduite
54	Établir des normes en matière de performance professionnelle et de conduite éthique
55	Finaliser et mettre en œuvre les lignes directrices sur l'élaboration des politiques
56	Examiner et élaborer des plans d'action pour toutes les politiques existantes
57	Sensibilisation dans les écoles et les provinces aux politiques pertinentes
58	Continuer à mettre en œuvre le Manuel du personnel des services d'enseignement et des directeurs d'école et les Normes minimales des enseignants.
59	Renforcer l'alignement entre les structures de la Commission des services d'enseignement (CSE) et la CFP
60	Mettre en œuvre le code de conduite/éthique des enseignants

#	Activités
61	Établir des enseignants / formateurs / chargés de cours plan de relève avec des coûts clairs (TSC)
62	Réviser les politiques en matière de TIC
63	Accroître l'utilisation des TIC dans les écoles par l'intermédiaire de plusieurs acteurs, et gérer la mise en place de laboratoires informatiques dans les écoles dans la mesure du possible ;
64	Accroître la participation de la communauté au Laboratoire informatique et au Centre d'information et surveiller l'utilisation des CLICC et d'autres centres.
65	Soutien aux TIC et coordination de l'infrastructure fournis du niveau central du MDEF aux niveaux provincial et scolaire
66	Élaborer une norme minimale en matière de TIC pour le MDEF (centre, provincial et scolaire)
67	Consulter et assurer la liaison avec l'OGCIO, le TRBR, les fournisseurs de télécommunications/Internet et les partenaires donateurs sur les options de connexion de toutes les écoles à Internet (meilleur accès d'OV)
68	Examiner et mettre en œuvre la Politique nationale d'évaluation et de rapport
69	Mettre en œuvre les mécanismes adéquats d'évaluation (PacSIM, ATLAS, etc.)
70	Utiliser le SIGEV Ouvert pour améliorer et renforcer la gestion de la base des données des examens et des évaluations et améliorer les rapports de l'évaluation aux écoles et aux parents
71	Exploiter VANSTA, PILNA, ARTTLe dans les écoles primaires – les examens nationaux
72	Élaboration et mise en œuvre du programme scolaire national primaire et secondaire examiné - Mise à disposition d'un programme national pertinent et approprié pour toutes les écoles
73	Élaboration d'indicateurs clés de la réforme des programmes d'études.
74	Réviser la loi actuelle sur l'éducation pour inclure le secteur de l'EFPS
75	Élaborer et adopter des lois pour l'enseignement supérieur, y compris les universités nationales et d'autres institutions
76	Créer une commission pour l'enseignement supérieur et développer une structure d'enseignement supérieur
77	Réglementer la formation non formelle et informelle et élaborer des mécanismes pour reconnaître le sous-secteur non formel
78	Réglementer le paiement des subventions aux prestataires de l'EFPS et à d'autres institutions
79	Réviser la politique de l'EFPS
80	Développer des centres de compétence provinciaux dans les provinces restantes (Shéfa et Pénama)
81	Veiller à ce que tous les CFP soient financés adéquatement pour l'infrastructure et les installations.
82	Diversifier les possibilités d'apprentissage à distance ouvertes et d'autres formations professionnelles en école ; élaborer et offrir des programmes de transition pour faciliter les voies vers l'EFPS.
83	Mettre en œuvre la stratégie de la littératie et de la numératie (LLN) (novembre 2018)
84	Veiller à ce que les bourses répondent aux priorités du PNDD et au Plan national de développement des ressources humaines (PNDRH).
85	Renforcer la reconnaissance de l'apprentissage antérieur et développer des parcours de formation pour l'enseignement supérieur, notamment : i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de bourses partielles (PBP) et (ii) augmentation des collaborations avec d'autres établissements de formation afin d'offrir davantage de possibilités tertiaires.
86	Encourager l'accès aux bourses d'études pour les enseignants désireux d'être qualifiés dans l'éducation inclusive.
87	Élaborer et mettre en œuvre le cadre national de qualité des enseignants
88	Développement professionnel des enseignants
89	Fournir un soutien et un suivi pour des pratiques d'enseignement efficaces
90	Le budget du Plan annuel et le cycle de rapports sont mis en œuvre aux niveaux central, provincial et scolaire
91	Les politiques sont prises en compte dans les processus de planification et de budgétisation afin d'être accompagnés de ressources suffisantes.
92	Les gestionnaires participent activement aux processus de planification et de budgétisation

#	Activités
93	Revoir et mettre en œuvre le Cadre des résultats de S&E.
94	Effectuer un suivi régulier et une évaluation périodique des plans/politiques
95	Réaliser le renforcement des capacités en matière de planification, de budgétisation et de rapports au niveau provincial.
96	Élaborer un guide sur les politiques de recherche pour le ministère
97	Allouer des bourses de recherche universitaire pour la maîtrise et le doctorat
98	Mener des études de traçage pour les diplômés afin d'assurer une prestation efficace et réactive de l'EFPS et une stratégie de formation cohérente pour le marché du travail.
99	Effectuer un examen des dépenses du secteur de l'éducation (EPPE jusqu'à EFPS) et mettre en œuvre les recommandations de l'Examen des dépenses
100	Rechercher et élaborer le modèle financier pour le secteur de l'EFPS sur la base des résultats de la recherche sur les coûts du secteur EFPS
101	Finaliser et mettre en œuvre la politique de l'Unité d'amélioration scolaire
102	Aider les écoles à élaborer et à mettre en œuvre leurs PAE.
103	Examiner, finaliser et mettre en œuvre les NMQ des écoles et utiliser les résultats pour améliorer la qualité grâce aux processus de planification de l'amélioration des écoles
104	Mettre en œuvre des normes de service de l'EPPE et des normes minimales de service de qualité afin de surveiller et d'améliorer la qualité de l'enseignement préscolaire
105	Mise en œuvre et rapport en temps opportun des plans d'amélioration des écoles, avec responsabilité du conseil scolaire, dans le SO
106	Renforcement et suivi du Plan d'amélioration de l'école (PAE)
107	L'utilisation du SIGEV Ouvert dans la planification scolaire
108	Élaborer les lignes directrices des inspecteurs scolaires
109	La structure du MDEF est revue et le transfert des responsabilités est mis en œuvre.
110	Renforcer la conformité de la politique par une stratégie du transfert des responsabilités.
111	Développer et mettre en œuvre un système de gestion de la qualité du ministère
112	Établir des centres de soutien scolaire dans d'autres provinces et élaborer une politique pour les centres de soutien scolaire ; et assurer un soutien budgétaire et logistique approprié pour les activités de transfert dans tous les secteurs
113	Renforcer l'alignement entre les structures de la Commission des services d'enseignement (CST) et de la CFP ; effectuer une évaluation périodique de la structure organisationnelle du Ministère
114	Déléguer les fonctions pertinentes aux provinces ; et examiner et renforcer les commissions provinciales de l'éducation existantes dans chaque province
115	Formaliser le recrutement par le biais de processus de la CFP
116	Développer et mettre en œuvre le développement professionnel continu et le renforcement des capacités du Ministère
117	Établir des plans de relève du personnel aux coûts clairs (CFP / CSE) pour le personnel du ministère (CFP) et les enseignants/formateurs/chargés de cours/autres
118	Renforcer la collaboration entre les fournisseurs et les industries de l'EFPS afin d'informer les cours nécessaires pour respecter le Plan national de développement des ressources humaines
119	Revoir les engagements en matière d'ODD et les objectifs connexes
120	Veiller à ce que les politiques et les stratégies soient conformes aux exigences des ODD
121	Systèmes de rapports prêts à rendre compte des objectifs de l'ODD 4
122	Examen du PNDD et alignement du MDEF sur les cibles des piliers principaux
123	Les systèmes de rapports sont alignés et les cibles du PNDD sont incluses
124	Introduire l'utilisation du SIGEV Ouvert dans le cadre du programme de cours de gestion et de leadership à l'IFEV.

Activités

-
- 125 Fournir des guides, du matériel, des outils pour soutenir l'utilisation du SIGEV Ouvert et fournir un soutien continu à la formation
-
- 126 Veiller à ce que tous les directeurs d'école et administrateurs soient formés pour utiliser le SIGEV Ouvert comme outil exclusif pour gérer les données scolaires.
-
- 127 Améliorer les systèmes de stockage d'archives du Ministère ; les autres cellules respectives rationalisent et examinent les dossiers papier pour éviter la duplication de ce qui est déjà dans le SO et le site Web du ministère
-
- 128 Intégration de la Commission de la fonction publique (CFP) dans le SIGEV Ouvert ; et intégrer et relier d'autres outils/systèmes sectoriels de gestion des données (par exemple, registre de l'état civil, Pac-SIM, ATLAS, Bourses d'études et systèmes de l'AQV, etc.) dans le SIGEV Ouvert.
-
- 129 Développer une version hors ligne spécifique des modules du SIGEV Ouvert pour augmenter et encourager l'utilisation de celui-ci.
-
- 130 Développement, amélioration et mise à niveau des modules du SIGEV Ouvert pertinents qui ont un impact sur le paiement des subventions scolaires, et pour conserver des données précises et à jour concernant les bourses/ l'EFPS afin d'être transparents et accessibles pour le suivi et la prise de décision.
-